

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan 2021

Charte 2011 - 2026



l'Auvergne, côté soleil levant

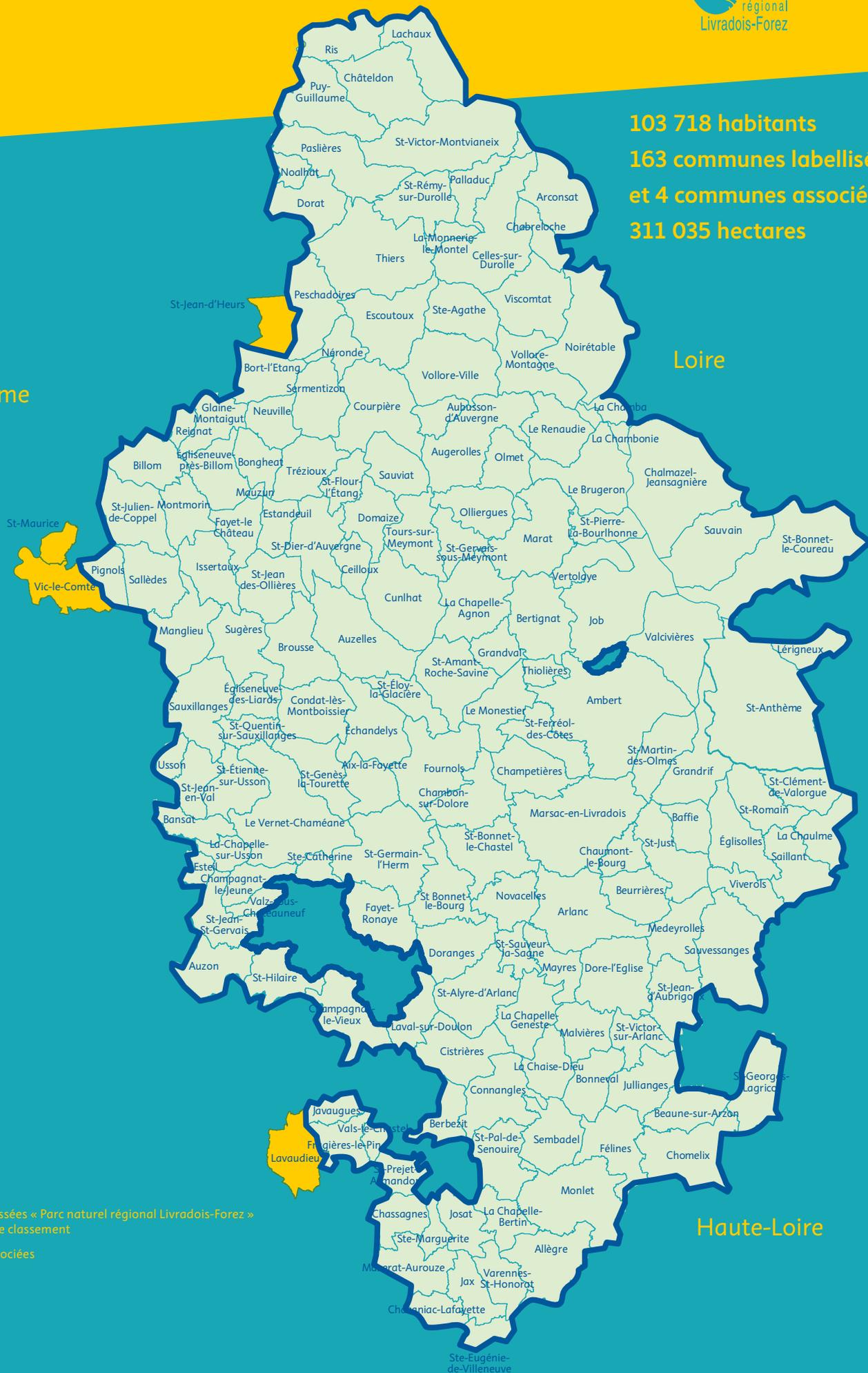
Le territoire du Parc



103 718 habitants
163 communes labellisées
et 4 communes associées
311 035 hectares

Puy-de-Dôme

Loire



- Communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez » et en attente de classement.
- Communes associées

Haute-Loire

AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

| | |
|---|---|
| Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces | 4 |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables | 7 |
|---|---|

| | |
|--|----|
| Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne | 14 |
|--|----|

Construire les paysages de demain 15

| | |
|---|----|
| Faire face au banal et cultiver l'ouverture | 15 |
|---|----|

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 17****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 18**

| | |
|--|----|
| Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau | 18 |
|--|----|

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 21**

| | |
|---|----|
| Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables | 21 |
|---|----|

| | |
|---|----|
| Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux | 22 |
|---|----|

**Encourager des pratiques agricoles saines
favorables à une gestion durable des ressources 25**

| | |
|--|----|
| Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables | 25 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux | 27 |
|---|----|

| | |
|---|----|
| Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs | 28 |
|---|----|

**Développer un tourisme durable de nature et de
patrimoines fondé sur des rencontres 29**

| | |
|--|----|
| Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel » | 29 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes | 29 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables | 31 |
|--|----|

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 31**

| | |
|---|----|
| Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables | 31 |
|---|----|

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 33****Impliquer les entreprises dans plus de performance
environnementale et sociale 34**

| | |
|--|----|
| Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables | 34 |
|--|----|

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 36**

| | |
|--|----|
| Doter tout le Livradois-Foréz d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat | 36 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement | 37 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural | 38 |
|---|----|

**Développer des modes de transport et
de déplacement doux en milieu rural 40**

| | |
|---|----|
| Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac | 40 |
|---|----|

| | |
|---|----|
| Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle » | 41 |
|---|----|

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 42**

| | |
|---|----|
| Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie | 42 |
|---|----|

**Outiller les collectivités locales pour
qu'elles soient les moteurs du changement 43**

| | |
|--|----|
| Accompagner les collectivités vers l'exemplarité | 43 |
|--|----|

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 45****Activer le passage des idées aux actes 46**

| | |
|---|----|
| Sensibiliser la population en osant l'inattendu | 46 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc | 48 |
|--|----|

| | |
|----------------------------------|----|
| Renforcer l'éducation des jeunes | 48 |
|----------------------------------|----|

| | |
|---|----|
| à l'environnement et au développement durable | 48 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| Impliquer les habitants dans les actions du Parc | 49 |
|--|----|

Agir pour plus de solidarité 52

| | |
|---|----|
| Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants | 52 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| Développer la coopération interrégionale et internationale | 52 |
|--|----|

S'ouvrir aux autres et au monde par la culture 53

| | |
|--|----|
| Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux | 53 |
|--|----|

Politiques territoriales 54

| | |
|------------------|----|
| Programme LEADER | 55 |
|------------------|----|

| | |
|----------------------|----|
| SCoT Livradois-Foréz | 56 |
|----------------------|----|

| | |
|-------------------|----|
| Intercommunalités | 57 |
|-------------------|----|

| | |
|-----------------------|----|
| Révision de la Charte | 57 |
|-----------------------|----|

Le Syndicat mixte 58

| | |
|--------------------|----|
| Le Comité syndical | 58 |
|--------------------|----|

| | |
|--------------------|----|
| L'équipe technique | 59 |
|--------------------|----|

| | |
|-----------|----|
| Le budget | 60 |
|-----------|----|

Révision de la Charte du Parc

En 2017, les parcs naturels régionaux de France fêtaient les 50 ans du décret signé par le Général de Gaulle créant ainsi la possibilité aux territoires ruraux de se structurer autour d'un projet de territoire fondé sur la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels. Cette innovation qui suscitait le doute du Conseil d'Etat correspondait aux attentes de la société et a connu un succès grandissant puisque nous comptons aujourd'hui 58 parcs naturels régionaux en métropole et outremer.

Le Parc Livradois-Forez, créé en 1986, inaugurerait une démarche que nous appelons aujourd'hui de développement durable s'appuyant non seulement sur l'approche patrimoniale mais s'intéressant à l'ensemble des processus de développement territorial et particulièrement à l'économie. Cette vision est maintenant communément admise et même gravée dans la loi donnant 5 missions principales aux parcs naturels régionaux :

- Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
- Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- Aménager le territoire,
- Informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- Conduire des actions expérimentales ou innovantes.

Chaque projet de Parc naturel régional est défini par sa Charte qui engage tous les partenaires institutionnels ou associatifs, au premier rang desquels la Région Auvergne Rhône-Alpes qui décide du processus, les départements du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, les communes, communautés de communes, l'Etat... Les parcs régionaux sont l'une des seules institutions dont le projet fait l'objet d'un bilan et d'une réécriture tous les 15 ans.

En 2021, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez a préparé puis engagé formellement, après délibération du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes le processus de révision de la Charte du Parc en vue d'élaborer un nouveau projet pour la période 2026-2041. L'enjeu pour notre territoire est de taille puisqu'il s'agit d'écrire un projet de vie, à l'horizon 2041, avec toutes celles et tous ceux qui habitent en Livradois-Forez ou qui, acteurs de la vie socio-économique et élus, œuvrent quotidiennement à son avenir.

Dans ce contexte, l'une des phases essentielles de cette démarche, consiste à organiser la concertation avec les collectivités signataires de la future Charte (communes, intercommunalités, Départements et Région), les services de l'Etat, les organismes partenaires, ainsi qu'avec les habitants du Livradois-Forez. En 2021, j'ai rencontré

plus de 60 maires afin de discuter des problèmes de transition écologique, énergétique, économique, numérique et sociale qui engendrent déjà des bouleversements dans le quotidien des habitants.

La Charte 2026-2041 constituera en ce sens un projet de territoire partagé qui devra proposer des réponses à une grande partie de ces enjeux. Le syndicat mixte du Parc et les partenaires engagés devront donc réaliser un travail important d'information, de pédagogie et de communication auprès des différents publics et bien sûr auprès de la population.

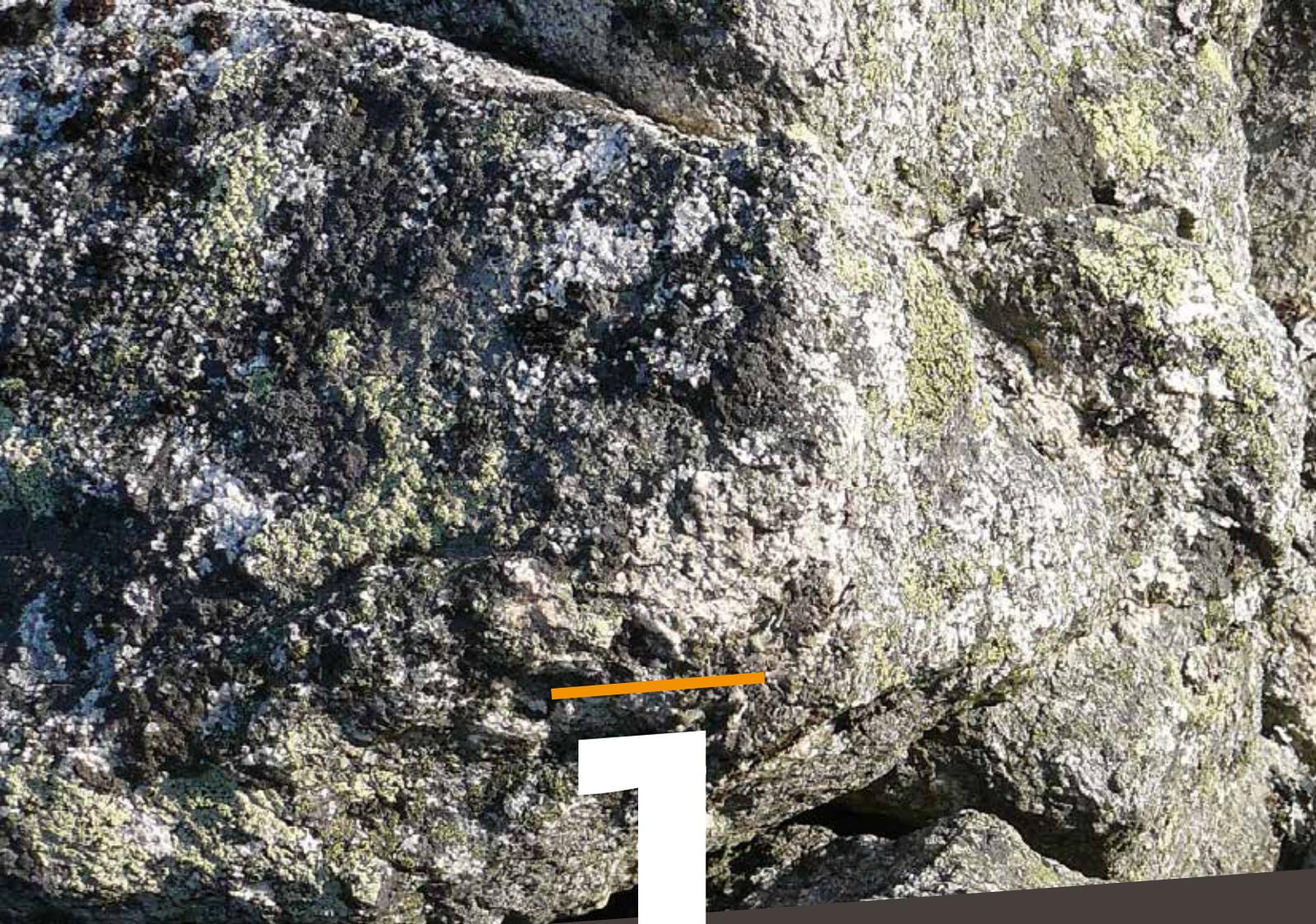
Pour autant, la révision de la Charte du Parc ne doit pas masquer la continuité de nos actions. Ainsi, en septembre 2021 nous avons lancé officiellement la marque territoriale Livradois-Forez affirmant comme je vous le disais déjà l'an dernier dans ces lignes notre volonté de démarquer le Livradois-Forez comme territoire engagé, dynamique, accueillant, ouvrant des opportunités pour réinventer une vie plus durable, cultivant le paradoxe apparent d'une vie active, ouverte sur le monde à la campagne.

Nous avons continué à innover avec le lancement d'un nouveau projet fédérateur « Auprès de nos arbres » dans le partenariat qui nous lie avec l'Education nationale. Pendant 4 ans, nous sensibiliserons les enfants, les enseignants et les habitants du Livradois-Forez à l'importance de l'arbre et de la forêt pour un futur vivable.

Je souhaite enfin envoyer un message de fraternité aux 25 chercheurs venus de 13 pays en 2021 en Livradois-Forez, à Saint-Rémy-sur-Durolle pour une première session de recherche et d'innovation d'envergure mondiale. Le programme international de recherche Highlands vise notamment à créer une plate-forme d'aide à la décision regroupant un grand nombre d'initiatives de développement durable dans les zones de montagne du monde. Ces chercheurs ont rencontré et interviewé les représentants d'une trentaine de ces initiatives dans le Parc Livradois-Forez.

Stéphane RODIER

Président du syndicat mixte du
Parc naturel régional Livradois-Forez,
Maire de THIERS



1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Contrat vert et bleu du Parc Livradois-Forez–bassin versant de la Dore

- Les contrats vert et bleu (CVB) concernent la préservation et la restauration des continuités écologiques. Ils sont mis en place dans les zones à enjeux prioritaires pour décliner les orientations en matière de biodiversité du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le programme d'actions pluriannuel du CVB Livradois-Forez bassin versant de la Dore, animé et coordonné par le Parc et lancé en 2020, vise à préserver et remettre en bon état la Trame verte, bleue et noire (TVB) du Livradois-Forez et plus particulièrement celle du bassin versant de la Dore. 23 maîtres d'ouvrage sont impliqués : 7 EPCI ⁽¹⁾ et 1 commune, 6 associations, 5 structures agricoles, 4 établissements publics et autres collectivités. L'enveloppe financière attribuée à ce programme de 6 ans (2020–2025) avoisine les 7 millions d'euros dont un peu plus de 5 millions pour les investissements et un peu moins de 2 millions pour le fonctionnement. Le Conseil régional a approuvé ce projet début 2020 et a fixé sa contribution financière à 1,430 millions d'euros.
- Cinq axes stratégiques structurent ce programme opérationnel :
 - amélioration des milieux aquatiques et humides,
 - renforcement de la biodiversité dans les milieux forestiers,
 - renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles,
 - prise en compte de la TVB dans la planification et les aménagements urbains et ruraux,
 - renforcement de la sensibilisation et de la communication.Une synergie a été recherchée entre ce CVB et le Contrat territorial (CT) Dore, avec 11 actions communes et une mutualisation des moyens.

- A l'issue de la deuxième année de mise en œuvre du CVB Livradois-Forez bassin versant de la Dore, 43 des 62 fiches actions inscrites à ce programme étaient enregistrées comme ayant démarré et ont fait l'objet d'une demande de subvention (37 en 2020 et 6 en 2021). Ces actions concernent 17 des 23 porteurs de projet. 28 d'entre elles (représentant 45% de la programmation) sont bien amorcées et 14 ont connu un début de démarrage (prise de contacts, définition des protocoles, réunions d'échanges...). Aucune n'était terminée fin 2021, ce qui est conforme au calendrier prévisionnel établi en 2020. A noter que le lancement de certaines actions a été retardé par la crise sanitaire : le retard pris en 2020 n'a pu être rattrapé et se répercute sur l'année 2021. Toutefois, la dynamique engagée en 2020 ne faiblit pas et la finalisation de certaines actions en 2022 peut être envisagée.
- L'une des premières actions engagées est portée par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne qui avait déjà lancé une démarche pour favoriser la biodiversité dans le secteur du Lac d'Aubusson (Aubusson-d'Auvergne, Puy-de-Dôme) dont elle est propriétaire et gestionnaire (76 hectares). Une attention particulière est portée au Sonneur à ventre jaune (petit crapaud dont les populations sont en déclin en France) et à la Cordulie à corps fin qui vit et se reproduit sur ce site. Dans le cadre du CVB, un plan de gestion a été élaboré en faveur de cette libellule rare et protégée qui fait partie des espèces patrimoniales dont il convient d'assurer la survie en Europe. Certaines des 12 actions de ce programme quinquennal ont été lancées : installation de perchoirs, ouverture du milieu sur un linéaire de berges, reconversion d'une plantation d'épicéas en aulnaie, fauche tardive. Deux Balades nature et patrimoine sur le thème des libellules ont été organisées.



Sonneur à ventre jaune
© Serge CHALEIL



Cordulie à corps fin
© Fturmo - CC BY-SA 4.0



- La stratégie de communication du CVB et du CT Dore a été finalisée en 2021. Une page de présentation du CVB a été créée sur le site Internet du Parc et un site commun aux deux programmes a été conçu (il sera mis en ligne en 2022).

Territoire engagé pour la nature

- La proposition d'un programme d'actions innovantes visant à progresser encore dans son implication en faveur de la biodiversité a permis au Parc d'être reconnu (par le ministère de la Transition écologique et solidaire) Territoire engagé pour la Nature (TEN), dès 2020. Ce programme s'inscrit dans la continuité de ses démarches de gestion de sites remarquables. Il vise à impliquer plus directement les communes et leurs habitants dans des actions de préservation de la biodiversité et de la Trame verte, bleue et noire. Ce qui passe par des actions telles que des chantiers participatifs, le soutien à des initiatives exemplaires en faveur de la nature ordinaire, le respect de la biodiversité dans les aménagements urbains.
- L'opération *La biodiversité c'est l'affaire de tous* concerne les communes et EPCI dont le territoire recèle des sites remarquables, des réservoirs de biodiversité ou des corridors écologiques. Pour que le personnel communal et/ou des élus puissent s'impliquer pleinement dans la préservation, la gestion et le suivi de ces sites remarquables, le Parc leur propose une formation-action, une mise en réseau des acteurs concernés et un accompagnement dans la mise en œuvre des plans de gestion. En 2021, cette action a concerné principalement deux sites en Haute-Loire : l'Espace naturel sensible des Serpentes de Saint-Préjet-Armandon et le site communal de La Garde à Frugières-le-Pin.



Faucon pèlerin
© Georges Lignier - BY-SA 3.0

Suivi des espèces remarquables

- Dans le cadre du Plan biodiversité du Parc, pour l'amélioration des connaissances et le suivi des espèces patrimoniales ou à enjeux, les chargés de mission du Parc réalisent des observations ou des suivis dans les sites naturels dont ils animent les programmes d'actions. Un réseau d'observateurs qu'il coordonne effectue également des relevés. Toutes les données recueillies sont intégrées dans plusieurs bases de données dont Géonature, récemment créée par le Parc, et celles de la LPO⁽¹⁾ et du CBNMC⁽²⁾.
- Des Faucons pèlerins ont été repérés en début de période de nidification sur les sites des communes de Job et de Thiers (Puy-de-Dôme). En mai, l'échec de la nidification a été constaté à Thiers. Le site de Job n'a pas été suivi après le mois de mars.
- Grâce au réseau d'observateurs, dont certains sont très actifs, le Parc réalise, depuis plusieurs années, des inventaires réguliers de la Chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe. En 2021, ces observations ont confirmé une bonne présence de la Chevêchette d'Europe dans l'ensemble des massifs forestiers, notamment dans les Bois Noirs, aux abords de la tourbière du Sapey. La Chouette de Tengmalm est également très présente en Livradois-Forez ; ce suivi a permis de repérer une nidification et deux jeunes à l'envol en vallée du Fossat.
- Après la mise en ligne, en 2020, de la plateforme internet Biodiv/Livradois-Forez (<https://biodiversite.parc-livradois-forez.org/>), une application téléphonique permettant la saisie des données sur le terrain a été testée en 2021. Utilisée par les observateurs confirmés du Parc et du réseau naturaliste partenaire, cette innovation va permettre un gain de temps important.

(1) Ligue pour la Protection des oiseaux

(2) Conservatoire botanique national du Massif central

Trame de vieux bois

- Le programme Forêt et trame de vieux bois en Livradois-Forez vise à accompagner le déploiement d'une trame de vieux bois fonctionnelle dans les principaux massifs forestiers. Il s'agit de restaurer la fonctionnalité globale de l'écosystème forestier en conservant, de lieu en lieu, un arbre – voire une petite surface – où l'on laisse « faire la nature », vieillir le bois à son rythme. En facilitant le développement et la circulation d'espèces végétales et animales exigeantes, cette technique, qui s'appuie sur les dynamiques naturelles du milieu forestier, accroît la productivité des forêts. Pour repérer les îlots intéressants, une cartographie des forêts présumées matures a été réalisée en 2020.
- Ce programme 2020-2022 comporte 4 volets :
 - mise en place d'îlots de sénescence volontaires⁽¹⁾ en forêt publique et en forêt privée
 - amélioration des connaissances sur des espèces liées à la maturité et à la continuité écologique forestière
 - communication et sensibilisation pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame intermédiaire
 - acquisition par le Parc de forêts d'intérêt écologique pour la mise en place d'îlots de sénescence et/ou la mise en œuvre d'une gestion forestière exemplaire.
- Initiateur et animateur de ce programme, le Parc y a associé plusieurs partenaires : l'Office national des forêts, le Centre régional de la propriété forestière, le CBNMC, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, l'Union régionale des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, les associations et syndicats de propriétaires forestiers et les gestionnaires forestiers qui interviennent en Livradois-Forez.
- 18 propriétaires privés et publics volontaires pour la mise en place d'un îlot de sénescence ou d'une trame intermédiaire se sont manifestés. Une étude de faisabilité a été lancée pour la majorité de ces projets. Il s'agit de parcelles de bois d'âge vénérable, centenaires voire pluri-centenaires, sur lesquelles seront conservés les vieux bois et bois morts qui accueillent de nombreuses espèces végétales ou animales profitables au développement de la forêt et à l'exploitant.
- Trois études (avec relevés) visant à améliorer les connaissances sur des taxons⁽²⁾ liés à la maturité et à la continuité écologique forestière ont été lancées en 2021 dans 8 zones identifiées en 2020. Elles concernent les Coléoptères saproxyliques et Syrphes forestiers, des lichens épiphytes et le Chat forestier. Les premières analyses de résultats sont prometteuses, en particulier dans le massif du Forez, territoire qui concentre le plus de maturité.
- 20 membres du réseau bénévole d'observateurs et d'observatrices du Chat forestier ont participé à une journée d'échanges et de formation qui comprenait une visite sur le terrain, dans la vallée du Fossat.
- En raison des mesures sanitaires, une seule réunion d'information et de sensibilisation ouverte à tous les propriétaires forestiers du Livradois-Forez a pu être organisée (36 participants).
- Le Parc envisage d'acquérir entre 5 et 10 ha de forêts anciennes dans un objectif de préservation et de gestion durable. Plusieurs propositions sont à l'étude

(1) Zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres et reprise du cycle sylvigénétique

(2) Un taxon est une entité regroupant tous les organismes vivants possédant en commun certaines caractéristiques bien définies



Chat forestier

© Aconcagua GFDL, Cc-by-sa-3.0

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Dans le Plan biodiversité adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires du Livradois-Forez et proposé des plans de gestion ou de conservation pour les espèces ou groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables. Dans le cadre de dispositifs nationaux et régionaux, il convient également d'anticiper l'arrivée de nouvelles espèces protégées ou invasives à propos desquelles une information et un accompagnement des acteurs locaux sont nécessaires.

La Chouette chevêche

- Le Livradois-Forez abrite une importante population de Chouette chevêche, ce qui témoigne de la bonne qualité des écosystèmes de ce territoire et représente un patrimoine naturel d'intérêt national. Ceci car cette espèce est en régression en France et en Auvergne qui abrite entre 10 et 20% des effectifs nationaux. En 2021, le Parc et la LPO ont poursuivi les actions de conservation, de sensibilisation et de communication engagées entre 2015 et 2020, période au cours de laquelle 27 chouettes chevêches issues du centre de sauvegarde de la LPO ont été relâchées en Livradois-Forez.
- Comme chaque année, la plupart des 34 nichoirs installés dans 8 communes du Puy-de-Dôme chez des particuliers ou des agriculteurs ou sur des terrains communaux ont été suivis au cours de l'été pour rechercher des indices de nidification (pelotes, plumes...) et à l'automne (pour leur maintenance).
- Ces visites ont été l'occasion de rencontrer 5 personnes (agriculteurs et particuliers) qui, en majorité, ont des nichoirs sur leur propriété, pour leur présenter l'espèce et leur apporter des conseils pour le maintien et la sauvegarde de la chevêche. Ces rencontres ont été l'occasion de sensibiliser deux agriculteurs à la préservation des arbres isolés, à l'utilité des haies et au danger que représentent les abreuvoirs pour les chouettes.
- 5 jeunes oiseaux ont été relâchés après avoir séjourné au centre de soins de la LPO.
- L'analyse des données recueillies par Faune Auvergne a permis de repérer et de cartographier les territoires de la Chevêche d'Athéna. Ce travail permet d'identifier les éléments de l'habitat qui impactent le succès reproducteur. Ainsi, les propriétaires de parcelles favorables à l'espèce pourront être contactés pour leur communiquer des recommandations de pratiques agricoles.
- Un suivi de mortalité animale le long de la route départementale D212, axe de circulation très fréquenté qui traverse un territoire favorable à la Chevêche, a révélé qu'un individu n'avait pas survécu à une collision survenue en 2016 sur le territoire la commune de Bort-l'Étang (Puy-de-Dôme). D'autres espèces d'oiseaux (Hulotte) et des mammifères (martre, fouine, blaireau, putois) sont impactés par cette route départementale. Des moyens pour limiter les collisions (signalétique, réduction de la vitesse, plantation d'une haie) pourraient être étudiés avec le service des Routes du Conseil départemental. Par ailleurs, des chevêches sont parfois victimes de noyades dans des abreuvoirs. Le Parc prévoit de sensibiliser les agriculteurs et de leur conseiller d'installer des planches ou des filets anti-noyade pour supprimer ces pièges mortels.
- Une conférence suivie d'une sortie sur le terrain a été organisée à Bort-l'Étang en novembre. Les participants ont fait connaissance avec la Chevêche et découvert les actions menées en Livradois-Forez. Ce programme a également été présenté dans le cadre du cycle de conférences-formations en ligne proposé aux salariés et adhérents de la LPO.
- La plaquette présentant la chouette Chevêche et les actions du Parc a été actualisée et diffusée auprès des collectivités du territoire.

Filière ovine et prédation

- Alors que la présence du loup progresse dans le Massif central, le Livradois-Forez, qui se caractérise par une mosaïque de paysages agricoles et forestiers, est un « territoire de présence potentielle », dans un avenir plus ou moins proche.
- Compte tenu du « classement en cercle 3 » de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, les éleveurs peuvent bénéficier de mesures de protection des troupeaux. Il convient donc d'anticiper une probable augmentation du nombre de chiens de protection, notamment dans les secteurs où l'activité touristique est forte, afin de limiter les incidents.





Loup gris
Par Gary KRAMER
Domaine public

- Deux panneaux d'information et de sensibilisation à la présence des chiens de protection ont été fournis à des éleveurs de la commune de Valcivières par la DDT⁽¹⁾ du Puy-de-Dôme. Ils seront installés au col des Supeyres (sur la zone d'estive et aux abords de la ferme).
- Huit éleveurs, dont 5 du Livradois-Forez, et un technicien du Parc ont participé à une formation sur l'intégration d'un chien de protection dans un troupeau, organisée par la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.

Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

- Les conditions géologiques, climatiques et topographiques des monts du Forez sont favorables à la formation d'un réseau de tourbières. Ces milieux remarquables rendent des services éco-systémiques majeurs. Ils constituent un réservoir de biodiversité : étant composés d'habitats naturels d'intérêt particulier et menacés (tourbières hautes actives, bas-marais de transition...), ils abritent des espèces à forte valeur patrimoniale. Pour ces espèces, ce réseau de tourbières forme un corridor nord-sud, entre les bassins versants de la Loire, de l'Ance du nord et de la Dore. En outre, des tourbières en bon état de fonctionnement peuvent stocker une quantité importante de carbone alors que, à l'inverse, des tourbières dégradées peuvent émettre du CO₂. Mais, dans un contexte de diminution globale de la ressource en eau et d'augmentation des besoins en eau potable et pour les troupeaux, les tourbières des Hautes-Chaumes subissent des pressions qui peuvent affecter leur état de conservation.
- Dans le cadre de son Contrat vert et bleu, le Parc a réalisé, en 2021, le recensement et l'analyse de ces milieux sur un territoire de 71 000 ha où ont été recensées 1 200 zones humides dont 208 tourbières de plus d'un hectare qui occupent 2 400 ha. Il a édité une cartographie basée sur plus de 50 couches cartographiques et une base de données bibliographiques de plus de 350 documents. A partir de ces travaux, un réseau d'une centaine de partenaires de 75 structures différentes a été constitué. Ceux-ci ont été invités à participer à ce projet : deux réunions techniques et une réunion du réseau ont été organisées.

Site Natura 2000 des Monts du Forez

- Depuis 2001, le Parc est chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des Monts du Forez. Ceux-ci ont été définis pour préserver les espèces et les habitats naturels dits d'intérêt communautaire. Pour la faune, les enjeux concernent principalement les papillons, notamment le Damier de la Succise. Les études de la flore réalisées en 2018 par le CBNMC montrent que le principal enjeu porte sur les habitats tourbeux et humides qui sont dans un état de conservation moyen à mauvais. Ils réclament donc une attention particulière et des mesures de gestion : adaptation des pratiques pastorales, restauration du fonctionnement hydrique, gestion forestière adaptée.
- 2021 et 2022 étant des années de transition pour les financements européens et la Politique agricole commune (PAC), les exploitants agricoles ont pu prolonger les engagements pris dans le cadre de contrats MAEc⁽²⁾, sous réserve de mettre à jour leur plan de gestion. Dans ce contexte, le Parc a réalisé un important travail d'animation pour le renouvellement des MAEc pour deux ans : rencontre avec une trentaine d'agriculteurs pour faire un point sur la gestion des estives et des zones humides et proposer une adaptation des pratiques agricoles afin d'améliorer la préservation de ces milieux.
- Le Parc a poursuivi l'accompagnement des élus et des exploitants agricoles pour la remise en pâture de 150 ha de la section de Baudoux-Moncebrou, plus connue sous le nom de Baracuchet (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme). Ce travail entamé en 2017 a permis de proposer une nouvelle répartition du foncier en tenant compte de la présence d'eau pour les bêtes, de la mise en défens de trois tourbières et des enjeux environnementaux et paysagers. En 2021, les travaux de coupe par taches ont été achevés (une quinzaine d'hectares au total). En collaboration avec les communes de Saint-Anthème et de Lérigneux (Loire), le Parc a préparé la création d'un chemin qui permettra de délimiter les parcs de pâture.
- Une concertation avec la commune de Valcivières (Puy-de-Dôme) a débuté en vue d'un nouvel engagement de celle-ci dans la charte Natura 2000. Valcivières a été la première commune à adhérer, dès 2008, à la charte Natura 2000, notamment pour la section du Perrier. A l'heure du renouvellement des engagements (2021), elle a souhaité étudier la possibilité d'engager tous les biens de section inclus dans le périmètre du site Natura 2000. Le recensement des parcelles concernées et des rencontres avec les élus et les exploitants agricoles et forestiers ont permis de préparer une charte qui est la plus importante du sec-



Tourbière du Béal - La Font noire
© Jean-Claude CORBEL

(1) Direction départementale des territoires

(2) Mesures agro-environnementales et climatiques



teur puisqu'elle concerne 718 ha de landes, forêt et tourbières. Les 7 exploitants agricoles concernés et l'ONF ⁽¹⁾ vont cosigner cet engagement avec la commune.

- La tourbière de Pilières, située à proximité du col du Béal, fait partie du site Natura 2000 et est également protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). Afin de maintenir en bon état cet habitat d'intérêt communautaire, le plan de gestion pastoral a été mis à jour pour intégrer un troisième parc de pâturage. Des opérations d'aménagement d'un point d'abreuvement et de mise en défens du ruisseau et de la tourbière ont été réalisées dans le cadre du Contrat territorial de la Dore.
- Un inventaire des nids de Damier de la Succise (papillon) a été effectué en 2021 dans le secteur de Pégrol et de Pilières avec la Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny. Seuls une dizaine de nids ont été recensés mais des stations jusque-là inconnues ont été repérées.
- En prévision de travaux de restauration de la tourbière de la Tuile (Saint-Anthème), un suivi piézométrique ⁽²⁾ a été mis en place. Ces relevés permettront en outre de mesurer l'impact du changement climatique sur ces milieux.

Plaine des Varennes

- Le Parc est chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 de la Plaine des Varennes (Puy-de-Dôme) depuis 2004.
- La commune d'Orléat (Puy-de-Dôme), qui est propriétaire de deux parcelles sur lesquelles est situé le milieu remarquable des dunes des Girauds-Faures, a déposé, en 2019, un contrat Natura 2000 pour la mise en place d'un éco-pâturage. En 2021, les animaux ont continué de limiter la progression des ligneux sur ce site naturel où vivent beaucoup d'espèces liées aux milieux ouverts. Ils ont aussi créé des cheminements dans les genêts, participant ainsi au défrichage des pelouses à Corynéphore. En outre, vis-à-vis du public, cette opération met en valeur ce site naturel d'exception.
- La gestion des populations de Damier de la Succise constitue un autre enjeu prioritaire. En effet, seules 3 stations sur les 6 connues historiquement abritent encore ce papillon d'intérêt communautaire. Une veille y est réalisée. En 2021, un exploitant agricole a fait part de son intention de remettre en pâturage la parcelle de Bournat. Le Parc a organisé une concertation avec celui-ci et la commune pour mettre en défens les zones sensibles et prévoir quelques travaux favorables à l'espèce.
- Le Parc a réalisé un suivi des amphibiens d'intérêt communautaire (Sonneur à ventre

jaune et Triton crêté) sur les étangs de la Molière. Celui-ci a révélé une stabilité des effectifs de Sonneur à ventre jaune.

- Le suivi par placettes des habitats d'intérêt communautaire typiques de ce site Natura 2000 - pelouses à Corynéphore, landes atlantiques, prairies de fauche et végétations aquatiques - a été confié au CBNMC. Les premiers résultats montrent sans surprise la dégradation des milieux ouverts des dunes des Girauds-Faures en raison de l'enfrichement. Par contre, concernant les végétations aquatiques, les travaux de restauration de la zone humide de l'étang de Lance (commune de Bort-l'Étang) réalisés en 2018 portent leurs fruits : sur 100 placettes, 26 étaient colonisées par la Pilulaire à globules (espèce protégée qui avait disparu du site) et une nouvelle espèce très rare, *Scirpus mucronatus*, a été repérée.
- Deux animations créées et réalisées par le Parc ont permis aux élèves de la classe de CE2 de Bort-l'Étang (Puy-de-Dôme) de découvrir les mares situées à proximité de leur école et d'identifier la faune et la flore associées à ces milieux.
- Dans le cadre du projet pédagogique mené par l'association Fais et Ris dans l'école d'Orléat (comprenant quatre animations dont une journée sur le terrain), les élèves de la classe de CE1/CE2 ont découvert les richesses écologiques des dunes des Girauds-Faures et ont pu comprendre l'action des animaux dans la gestion des milieux naturels.
- Il a été question de la Plaine des Varennes au cours d'une émission de France Bleu.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Depuis 2011, le Parc a confié au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Complexe minier de la vallée de la Senouire (Haute-Loire).
- Au cours de l'année 2021, le CEN Auvergne a engagé des concertations avec les gestionnaires et/ou propriétaires de trois boisements - situés sur le territoire des communes de Mazerat-Aurouze et de Jax - pour la mise en place de contrats forestiers Natura 2000. Dans le cadre des mesures compensatoires de la RN88, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a acquis l'un de ces bois.
- Un dossier de charte Natura 2000 a été renouvelé pour 9 parcelles forestières (communes de Jax et de Varennes-Saint-Honorat).
- Des démarches ont été initiées en vue du classement en « arbre remarquable » d'un tilleul situé en face de l'église de Sainte-Marguerite dont le clocher abrite une colonie de reproduction de Petit rhinolophe (chauve-souris). Ce classement permettra sa préservation sur le long terme.



Damier de la Succise
© Emilie ARDOUIN



Le Guêpier d'Europe niche sur le site des Girauds-Faures
© El GOLLI Mohamed - CC-SA-4.0

(1) Office National des Forêts
(2) La piézométrie est la mesure de la nappe d'eau souterraine



Grand Murin
© Chauves-Souris Auvergne



Airelle rouge - complexe tourbeux de Vireennes
© isabelle ROMEUF

- Le contrôle annuel des colonies de reproduction de chiroptères a été effectué en juillet avec Chauve-Souris Auvergne. Les printemps et début d'été pluvieux ont induit un décalage du cycle des chauves-souris : la plupart des femelles ont été observées gestantes et regroupées en grappe afin de conserver la chaleur pour les jeunes qui étaient peu nombreux. Le comptage de 2021 confirme l'intérêt de la colonie de Montpinoux car ce gîte se situe entre l'église de Chassagnes et l'église de Sainte-Marguerite. Aucun individu de Barbastelle n'a été observé dans les gîtes connus.
- Le CEN Auvergne a proposé d'enrichir le nouveau projet pédagogique du Parc, Les puzzles de la nature, de données sur les chauve-souris. Cette animation a été utilisée au cours de deux interventions dans chacune des écoles de Chassagnes, Mazerat-Aurouze et Chavaniac-Lafayette (au total, 53 élèves ont participé).
- Les animateurs de sites Natura 2000 abritant des chiroptères (chauve-souris) ont poursuivi, avec le CEN Auvergne et Chauve-Souris Auvergne, l'élaboration d'un dossier pédagogique mutualisé qui sera mis à la disposition des enseignants de la vallée de la Senouire.
- Le CEN Auvergne a rencontré des propriétaires souhaitant bénéficier des aides à la replantation du plan de relance. Ces aides favorisent les plantations de résineux (Douglas) après coupe à blanc. Il leur a fait part de son avis sur leurs projets afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et de les encourager à la prise en compte de ceux-ci.
- Les échanges avec l'ONF se sont poursuivis à propos du financement de la mise en place d'un grillage autour de deux ouvrages miniers situés sur des parcelles sectionales boisées (commune de Jax). Deux options sont étudiées : la mise en place d'un contrat Natura 2000 ou le financement par le propriétaire/gestionnaire avec un accompagnement du CEN Auvergne. Dans un cas comme dans l'autre, il est prévu d'installer des panneaux de sensibilisation.
- Le CEN Auvergne et le Parc ont chacun formulé un avis sur le projet d'extension d'une carrière qui fait l'objet d'un suivi depuis 2017. Sollicité dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploitation de cette carrière, le CEN a fourni des compléments d'information.
- Des études d'incidences ont été réalisées en amont de 4 manifestations sportives (dont trois motorisées).
- Le CEN Auvergne a participé à des échanges sur plusieurs programmes. Notamment ELEVE qui vise à maîtriser le parasitisme des troupeaux tout en respectant l'environnement. Mais aussi la Trame de vieux bois et la stratégie pour les aires protégées (SAP) en cours d'élaboration.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Vireennes

- Le Parc est chargé, depuis 2010, de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Vireennes qui concerne 149 hectares situés sur le territoire de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme).
- L'année 2021 a été marquée par la finalisation par l'ONF du contrat Natura 2000 arbres et îlots de sénescence qui engage la commune. Il concerne une vingtaine d'hectares de forêt communale sur lesquels 552 arbres seront préservés pour 30 ans. Il s'agit du plus important contrat de ce type signé dans le Puy-de-Dôme. Ces îlots dans lesquels les arbres seront laissés « en libre évolution » participeront à la préservation de la biodiversité. Ainsi, le contrat est l'un des éléments du programme Trame de vieux bois du Parc. La commune sera indemnisée pour la non exploitation des bois.
- Le contrat Natura 2000 Arbres et îlots de sénescence a été présenté aux habitants du Monestier, aux auditeurs de l'émission H2O de France Bleu Pays d'Auvergne, aux pro-



Laïche tomenteuse - inflorescence
© Galerne - Domaine public



Serapia langue
© Marcel DUQUENNE



Tourbière de Baracuchet
© Jean-Claude CORBEL

priétaires forestiers du Haut-Livradois et à l'ensemble des animateurs Natura 2000 du Puy-de-Dôme.

- La Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny a effectué un suivi du Damier de la Succise (papillon protégé). 11 nids ont été relevés sur la tourbière de Virennnes. L'inventaire des Odonates (libellules) a permis de repérer 10 espèces d'Odonates dont certaines sont protégées au niveau national. Cet état des lieux sera complété par une deuxième période de prospection en 2022.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Depuis 2011, le Parc assure la mise en œuvre des documents d'objectifs du site Natura 2000 Auzelles et du site Natura 2000 Cavité minière de la Pause (Puy-de-Dôme). Ceux-ci sont voisins et abritent des cavités d'exploration et d'exploitation minières de plomb argentifère. Aujourd'hui abandonnées par les humains, elles abritent des chauves-souris dont certaines sont des espèces rares ou menacées, comme le Petit Rhinolophe.
- En 2021, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation des élèves de CM2 de l'école d'Augerolles aux espèces patrimoniales présentes sur le site du lac d'Aubusson d'Auvergne. Des interventions ont été menées par La Catiche (service éducatif de Thiers Dore et Montagne) et une illustratrice. In fine, un livret regroupant les dessins des élèves a été édité et l'illustratrice a créé des planches naturalistes pour composer une exposition qui circule de commune en commune en Livradois-Forez.
- Le suivi des gîtes d'hibernation et de parturition des chauves-souris a été réalisé en début d'année. Les effectifs hivernaux sont stables.
- A l'occasion de l'inventaire floristique des prairies proches du lac d'Aubusson – effectué par le CBNMC –, deux espèces patrimoniales ont été découvertes : le Sérapias langue et la Laïche tomenteuse qui est peu fréquente en Auvergne. Cette étude révèle la richesse et la diversité des végétations de ce secteur

qu'il faut veiller à préserver en maintenant de bonnes pratiques agricoles.

- Ceci conforte l'intérêt de l'élaboration d'un Plan de gestion des espaces autour du lac d'Aubusson d'Auvergne qui a été confiée à Thiers Dore et Montagne (dans le cadre du programme Trame verte et bleue du Parc). Ce document servira de référence pour la gestion des milieux et pour tout projet concernant ce secteur.
- Le Parc a participé à l'évaluation des incidences de plusieurs projets, dont le grand Trail d'Auvergne, et a assuré un suivi des politiques publiques en lien avec ces deux sites Natura 2000.

Dore et affluents

- Depuis 2012, le Parc est chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Dore et affluents qui s'étend sur 29 communes (4 300 ha) et qui comprend 242 km de cours d'eau.
- Plusieurs projets de chartes et un contrat Natura 2000 sont en préparation.
- Le bilan des MAEc réalisé en 2021 est plutôt mitigé. Il pourrait permettre de proposer un nouveau programme plus efficace.
- Dans le cadre des travaux prévus par le Contrat territorial Dore, plusieurs seuils ont été supprimés sur la Dore et ses affluents. Ceci afin de retrouver une continuité écologique qui est très favorable à la migration des poissons. Les secteurs de Thiers et de Vollore-Ville étaient notamment concernés.
- Les pêches électriques réalisées par l'association Logrami (Loire Grands Migrateurs) ont permis d'observer plusieurs tacons de saumon au niveau d'Ambert, de Vertolaye et de Peschadoires. Ce qui amène à penser que les saumons remontent à nouveau la Dore pour se reproduire.
- Au cours de l'été, la Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny a réalisé un suivi de deux papillons : le Damier de la Succise et le Cuivré des marais. Alors que pour ce dernier les résultats, comme en 2020, ne sont pas en-

courageants, plusieurs nouvelles stations de Damier de la Succise ont été découvertes, ce qui indique que cette espèce est bien conservée sur ce site Natura 2000.

- Le Parc a accompagné plusieurs porteurs de projet – notamment le Festival d'Ambert et l'Enduro de Palladuc – pour l'évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000.
- L'animateur de ce site a suivi l'élaboration de plusieurs projets publics : création de la Réserve naturelle nationale du Bec de Dore, création du Collectif Dore j'adore pour l'accompagnement agricole (dont le Parc est pilote). Il participe aussi à la mise en œuvre du Plan de paysage Vallée de la Dore-D906 porté par le Parc.

Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon

- Le Parc assure, depuis 2017, la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Rivières à moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon (Puy-de-Dôme et Loire). Le périmètre réduit de ce site (10 mètres de chaque côté du ruisseau) limite la mise en place des mesures de gestion (MAEc ou contrat Natura 2000). Aussi les actions concernent-elles principalement le repérage des causes d'une potentielle régression de la moule perlière, la sensibilisation et la communication.
- Natura 2000 et les contrats territoriaux sont des outils complémentaires pour la conservation des Moules perlières. 2021 a été la première année du Contrat territorial Loire Affluents Vellaves qui est porté par l'EPAGE⁽¹⁾ Loire Lignon et englobe le territoire de l'Ance du Nord et celui de l'Arzon qui n'avait jamais bénéficié de ce type d'outil. Afin d'optimiser les moyens mis en œuvre pour le suivi et la conservation de la Moule perlière, un travail de partage des connaissances et la coordination des suivis scientifiques ont été menés par le Parc et l'EPAGE.
- Deux propriétaires de 6 parcelles forestières situées aux bords du ruisseau de l'Enfer (communes de Saint-Anthème et Saint-Romain) se sont engagés dans le cadre d'une charte Natura 2000 à ne pas planter de résineux et à ne pas créer de chemin d'exploitation dans une bande de 10 mètres le long du cours d'eau.
- L'étude des populations de Moule perlière (réalisée avec une approche cartographique et statistique) menée en 2021 confirme que leur diminution est essentiellement due à des conditions hydro-morphologiques. Plusieurs hypothèses ont été testées dans un périmètre allant jusqu'à 250 m d'occupation du sol au-delà du lit des cours d'eau. Trois principaux enseignements sont déduits de ce travail. Premièrement, un cours d'eau dont la pente

est faible n'offre pas aux jeunes individus (de 0 à 5 ans) des conditions de vie favorables car le risque de colmatage de son lit augmente. Deuxième enseignement : les plantations de résineux sur les pentes les plus fortes ont un effet négatif sur la présence des moules perlières alors que les prairies permanentes sont plutôt favorables. Troisièmement, les ripisylves le long des cours d'eau n'ont pas d'effet négatif sur la présence de l'espèce. Il convient donc de les favoriser afin de garantir la limitation de la température de l'eau qui a augmenté d'un degré en dix ans (en août).

- Pour veiller à la cohérence des politiques publiques, le Parc a suivi la révision des réglementations des boisements de plusieurs communes (Grandrif, Sauvessanges, Meyderolles, Eglisolles, La Chaulme, Saillant, Saint-Anthème, Saint-Romain et Viverols). Ces documents réglementent les zones de plantation ou de défrichement. Une réglementation spécifique peut également permettre d'interdire la plantation de résineux le long des cours d'eau.
- Le Parc a aussi accompagné plusieurs porteurs de projet – de manifestations sportives, de création de pistes forestières ou de travaux sur un radier de pont – pour que l'évaluation des incidences intègre les enjeux liés au site Natura 2000 (espèces et habitats d'intérêt communautaire).

Autres sites protégés

Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

- Par convention, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a confié au Parc, depuis décembre 2014, la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac de Malaguet (Haute-Loire).
- Les suivis scientifiques réalisés en 2021 ont notamment concerné les rhopalocères (papillons), les Odonates (libellules), les passereaux prairiaux et les végétations aquatiques. Les données recueillies permettent d'améliorer les connaissances naturalistes.
- A la demande de la DREAL⁽²⁾, les échanges sur la mise en conformité du barrage du lac de Malaguet se sont poursuivis. Une étude bathymétrique⁽³⁾, prévue en 2022, permettra de continuer à réfléchir afin de trouver une solution de préservation des végétations amphibies de ce site.
- Les techniciens du Parc ont effectué des suivis du pâturage et de la fréquentation de la réserve. Ils sont intervenus pour réguler les espèces exotiques envahissantes et entretenir le sentier de découverte du site.
- A l'occasion d'une sortie scolaire, les élèves de 3ème du collège d'Ambert ont été sensibilisés à la qualité de l'eau et ont visité la station d'épuration de Sembadel-Gare située en



Lac de Malaguet
© DR



Frugières-le-Pin - vue depuis le communal
© Jean-Pierre FOURNIOUX

(1) Etablissements publics d'aménagement et de gestion des eaux

(2) Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement

(3) Mesure de la profondeur d'une étendue d'eau



amont du lac de Malaguet.

- Un photographe professionnel a réalisé 20 clichés qui présentent les différents milieux naturels.
- Le site internet a été mis à jour régulièrement et des articles ont été rédigés à la demande des communes.

Espace naturel sensible de la vallée du Fossat

- Site emblématique des monts du Forez, l'Espace naturel sensible (ENS) de la vallée du Fossat (situé sur le territoire de la commune de Job, Puy-de-Dôme) est une « vitrine » de la politique environnementale du Conseil départemental du Puy-de-Dôme qui en a confié la gestion au Parc (dès 2009, gestion conjointe avec le CEN Auvergne).
- En 2021, le Parc a finalisé le plan de gestion 2022-2031 qui a été validé en fin d'année par le Comité de labellisation et de suivi des ENS.
- Une fonte de neige rapide et de fortes précipitations ont créé un embâcle sur le ruisseau qui a dévié son cours dans un chemin. Pour remédier à cela, un chantier de trois jours a été mené en juillet. Les techniciens Rivière du Parc ont validé ces travaux et établi la déclaration imposée par la loi sur l'eau pour toute intervention en ruisseau.
- Une vingtaine de personnes a participé à la réunion organisée par le Parc à l'intention des propriétaires de l'ENS. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler le caractère exceptionnel de la vallée du Fossat et le périmètre du site. Un point sur les études de la faune et de la flore, une présentation du nouveau plan de gestion, des explications sur l'entretien du site et sur les travaux étaient à l'ordre du jour.
- Les observations et suivis réalisés par les techniciens du Parc ont permis de repérer 50 espèces d'oiseaux. Ils ont noté la présence régulière de plusieurs espèces patrimoniales : merle à plastron, traquet motteux, accenteur alpin. Trois individus venturon montagnard ont été observés en juin, en période de nidification. Au moins deux jeunes de l'espèce Chouette de Tengmalm prêts à l'envol ont été vus dans un nid situé dans

un hêtre en bordure de l'ENS. Les observateurs ont noté qu'un couple de pic noir a niché dans le même arbre.

- 10 espèces de mammifères (hors chauves-souris) ont été observées. La présence du chat forestier a été confirmée par 24 données recueillies tout au long de l'année grâce aux « pièges photographiques ». Le muscardin a été vu pour la première fois dans un nichoir à chauves-souris sur le versant sous Pierre-sur-Haute à 1 442 mètres d'altitude. Le chamois mâle repéré par une vidéo en 2020 a été observé en direct et sur plusieurs images du « piège vidéo » puis de nombreuses empreintes sur neige ont été trouvées. Le Chevreuil d'Europe, le sanglier, le lièvre, le blaireau, la martre, le léro, la loutre sont également présents dans la vallée du Fossat.
- Dans le cadre du projet Trame de vieux bois, un site de relevés de coléoptères saproxyliques et de syrphes forestiers a été installé sur une parcelle de cet ENS.
- Les 59 données de flore géolocalisées concernent essentiellement des espèces rares ou patrimoniales, parmi lesquelles le lycopode sélagine (soit 5 stations) et le streptopus amplexifolius, ou Sceau-de-Salomon nouveau ou Laurier alexandrin des Alpes (1 station).

Convention de pâturage sur le communal de La Garde

- En fin d'année, le Parc, la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire) et le lycée agricole de Brioude-Bonnefont ont signé une convention pour le pâturage du communal de La Garde qui est l'un des sites naturels remarquables du Livradois-Forez. Situé en bordure du bourg, il est composé de pelouses sèches sur substrats à dominance calcaire. A certains endroits, apparaissent des plantes indicatrices de sols plutôt acides. Des zones sont buissonnantes. On y trouve plusieurs espèces patrimoniales qui sont rares voire très rares en Auvergne, telles que le Trèfle raide (*Trifolium strictum*), le Gaillet divariqué (*Galium divaricatum*) ou encore la Véronique en épi (*Veronica spicata*) qui est protégée en Auvergne et est l'espèce phare de ce site. Ces milieux sont très favorables à de nombreux insectes : papillons, criquets, sauterelles... Depuis plusieurs années, le Parc et la commune travaillent ensemble pour une meilleure connaissance de ce site naturel et pour sa préservation. Un pâturage, selon un calendrier bien précis, par le troupeau de brebis du lycée va répondre à l'enjeu prioritaire : le maintien des milieux ouverts patrimoniaux et la préservation des plantes rares qui s'y trouvent. La venue du troupeau sera, pour les élèves, l'occasion de les découvrir et de s'initier à la préservation de milieux naturels patrimoniaux.



Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Manifestations de pleine nature non motorisées

En raison des confinements et des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid 19, de nombreuses manifestations prévues en 2021 ont été annulées et reportées à 2022. Toutefois, le Parc a accompagné les organisateurs de 7 manifestations non motorisées de pleine nature : étude des parcours et avis. Il a proposé aux organisateurs des bombes de craie biodégradable, des gobelets réutilisables et des documents sur le territoire.

Manifestations de pleine nature motorisées

À la demande des DDT, le Parc a réalisé 5 études de parcours de manifestations motorisées en milieu naturel.

Demandes d'informations sur les pratiques motorisées

Le Parc est régulièrement sollicité par des particuliers à propos de la réglementation de l'utilisation des véhicules motorisés dans les espaces naturels. En 2021, trois particuliers ont sollicité le Parc à propos de circuits de moto cross (communes de Job, La Chapelle-Agnon et Marat). La mairie de Saint-Jean-Saint-Gervais a demandé des informations sur les nuisances sonores occasionnées par des manifestations motorisées nocturnes.

Cartographie de la circulation de véhicules motorisés de loisirs

L'augmentation et la diversification des activités de pleine nature ainsi que la croissance du nombre de pratiquants créent une pression sur les espaces naturels, risquent de nuire à l'environnement et limitent le plaisir de chacun : difficulté de pratiquer en raison de la dégradation de l'environnement, cohabitation difficile entre activités... En 2021, le Parc a lancé une réflexion sur ces usages des espaces naturels du Livradois-Forez. Cette étude propose des pistes de réflexion sur la cohabitation des différents usagers des espaces naturels, de définir les secteurs à enjeux environnementaux, d'identifier les secteurs à enjeux touristiques et de fournir des éléments d'aide à la décision pour les gestionnaires. Avec l'aide d'un prestataire, un état des lieux de la circulation motorisée de loisirs en Livradois-Forez a été réalisé. Cette cartographie confirme que des secteurs connaissent une forte concentration d'acti-

tivités de pleine nature, engendrant de potentiels conflits entre les usagers et/ou avec les milieux naturels. Elle a permis d'engager des échanges avec les communes sur la circulation motorisée et les activités de pleine nature. Cette première étape est le préalable de la réflexion vers une stratégie du Parc sur les usages des milieux naturels.

Acquisition de matériel pour des opérations d'aménagement participatif ou de préservation et de gestion des espaces naturels

- Le Parc a acquis, en 2021, un dispositif qui permet le franchissement de cours d'eau pendant des chantiers d'exploitation forestière. Il est composé de 6 tubes annelés de 6 m de long et de différents diamètres qui sont à disposer de telle sorte que les pneus des engins ne déstabilisent pas le fond du cours d'eau et ne provoquent pas une dispersion de sédiments qui colmateront le lit du cours d'eau en aval. Ce dispositif est utilisé par l'équipe Rivière du pôle Grand cycle de l'eau du Parc et mis à la disposition des exploitants forestiers.
- Pour répondre aux besoins de ses agents chargés d'effectuer des suivis scientifiques - notamment d'araignées, de syrphes forestiers, de coléoptères - le Parc a acheté du matériel entomologique : filets à papillon, filets troubleau, filets fauchoirs, parapluie japonais, aspirateurs à insectes. Ce matériel est également utilisé pour les animations organisées sur les sites naturels grand public et auprès des jeunes.
- Pour permettre aux acteurs éducatifs du Livradois-Forez d'organiser des sorties par tous les temps, le Parc s'est équipé de 10 bâches à poser au sol ou à fixer dans les arbres qui sont mises à disposition gratuitement.



Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Les Ateliers du paysage

En 2021, le Parc a réalisé un Atelier des paysages en partenariat avec la commune de Sauxillanges dont les élus souhaitaient impliquer les habitants dans la revalorisation du centre-bourg par son fleurissement. Dans un premier temps, le Parc a chargé un prestataire de réaliser un diagnostic partagé avec les élus, les services techniques, les enfants de l'école municipale et les habitants. L'objectif était d'évaluer les forces et faiblesses du bourg et de développer une stratégie de fleurissement. Dans un second temps, ces différents acteurs ont été invités à s'impliquer dans un chantier participatif qui s'est déroulé dans le quartier du Fort villageois, sur la place Catherine Girerd. Ce chantier d'une semaine a réuni une vingtaine de participants qui se sont relayés pour la plantation de 300 plantes vivaces. Sur proposition de la commune et en accord avec les riverains, trois plantations en pied-de-façade ont été réalisées. Du mobilier en bois a été construit et installé : il offre plus de convivialité au centre-bourg et peut être utilisé à l'occasion du festival Théâtre de rue arts et cultures. Une pépiniériste a sensibilisé les participants au monde végétal, à la reconnaissance botanique et à l'entretien des végétaux.

Plan paysage pour la RD 906

- Dans le cadre du Plan de paysage Vallée de la Dore et D906 adopté en 2018, le Parc a établi, en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, un programme de reconquête des points de vues le long de la portion Courpière/Ambert de la route départementale. Ces actions permettent de révéler à ses usagers les paysages de la Dore (prairies, villages et hameaux...) et de mettre en valeur le patrimoine ferroviaire et industriel de ce secteur. Les deux premiers chantiers d'ouverture paysagère ont été menés par le Département en 2021. D'une part, des coupes d'arbres sur un talus situé sur le territoire de la commune d'Olliergues ont ouvert la vue sur le pont en bois de Saint-Gervais-sous-Meymont. L'ouverture paysagère réalisée par le second chantier (commune de Marat) permet de rendre plus visible le patrimoine industriel de Pont-David. Cette vue apparaît à travers des branchages car une coupe sélective a été réalisée afin de préserver ce boisement rivulaire riche en biodiversité. Le bois a été remis aux habitants de Marat.
- La reconquête des milieux prairiaux le long de la Dore, qui a également pour objectif l'ouverture paysagère, a été initiée en 2020. Trois études préalables réalisées sur le ter-



Atelier du Paysage à Sauxillanges
© le cliché auvergnat - Le PMU

ritoire des communes de Marat, Olliergues et Job croisent les enjeux écologiques, agricoles et paysagers de chacun des secteurs désignés en 2018. Une prise en charge financière des travaux de déboisement et de réensemencement en prairie est proposée aux propriétaires des parcelles concernées. Un conventionnement sera établi avec ceux qui souhaitent engager ces travaux de conversion de boisements en milieu prairial. Le Parc a sensibilisé les élus de chaque commune et organisé des réunions publiques d'information.

Sentiers du patrimoine

Le Parc a accompagné la Communauté de communes Ambert Livradois Forez pour la valorisation du patrimoine emblématique de son territoire, plus particulièrement d'un savoir-faire papetier qui est unique au niveau national. 2021 a vu la concrétisation d'un nouveau Sentier des papetiers qui a été ouvert au public à l'été. Il est jalonné d'éléments graphiques qui préfigurent la ligne signalétique de la Communauté de communes. En outre, des animations sonores ont été placées à des points singuliers du parcours. Cette réalisation est le fruit d'un travail commun entre la Communauté de communes, le Parc et la Région. Elle préfigure d'autres collaborations pour la mise en valeur du patrimoine par la création de produits touristiques destinés aux familles.

Convention avec la Fondation du patrimoine

Il y a quelques années, le Parc et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention pour coordonner leurs interventions et soutenir ensemble des actions de restauration du patrimoine bâti menées par des donateurs d'ordre public. A la suite d'une présentation des dispositifs de la Fondation du patrimoine

aux élus de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, les communes de Viverols, Saint-Amant-Roche-Savine et Cunlhat se sont portées candidates pour une mise en œuvre de ceux-ci. Le Parc conseille les communes, mobilise les financements et réalise une analyse technique préalable d'opportunité pour garantir la qualité de restauration et son suivi.

Soutien à la labellisation du petit patrimoine

Un stagiaire a réalisé un inventaire collaboratif du petit patrimoine du territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Cet outil est le préalable à tout projet de sauvegarde et de valorisation de ce patrimoine. Le Parc a apporté à ce stagiaire un appui méthodologique pour que la collectivité dispose, à terme, d'un relevé précis de chaque édifice qui pourra être cartographié sur différents documents, dont le futur PLUi ⁽¹⁾.

Petites cités de caractère

Le Parc poursuit son soutien aux communes labellisées Petite cité de caractère. Ainsi, il a accompagné la commune de Châteldon (Puy-de-Dôme) qui a engagé un programme de mise en tourisme de son bourg. L'effort a porté plus particulièrement sur la refonte de son sentier urbain de découverte afin de souligner de nouveaux centres d'intérêt. Ce travail d'élaboration collective de contenus touristiques engendre une remise à plat des outils de communication : guide de visite de bourg, signalétique...

(1) Plan local d'urbanisme intercommunal



Moulin papetier à Valeyre
© RELF



2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau



SAGE Dore

- Phénomène rare, la confluence de la Dore et de l'Allier s'est déplacée naturellement de 230 mètres durant l'été 2021 : au niveau du Bec de Dore, la Dore a quitté peu à peu son ancien lit pour un tracé plus court vers l'Allier. Ceci est visible depuis le pont de Ris (communes de Mons et de Limons, Puy-de-Dôme) au pied duquel la Dore se jetait dans l'Allier, délimitant ainsi l'aval du Bec de Dore. L'extrémité du site délimité par ces deux rivières formait un cordon de terre sauvage, sorte de presqu'île, qui s'est aminci au fur et à mesure des crues. En août 2021, une petite montée d'eau a achevé le processus et une nouvelle confluence est apparue en amont du pont. Ce processus va se poursuivre jusqu'à former un bras mort sur le tracé abandonné. Il est probable que cette nouvelle confluence améliore l'attractivité de la Dore pour les poissons migrateurs, notamment le saumon. Cette modification est due à un phénomène naturel, la dynamique fluviale, qui a pu s'exprimer pleinement puisque le Bec de Dore est protégé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme qui l'a classé Espace naturel sensible : afin de préserver la quiétude et la biodiversité de ce site, une partie de celui-ci est interdite au public. Cet évènement illustre la nécessité, pour leur bon fonctionnement, de préserver et de restaurer la dynamique fluviale de l'Allier et de la Dore, ce que prévoient les SAGE ⁽¹⁾ de ces deux rivières.
- En 2021, les animateurs du SAGE Dore – aidés par un prestataire externe et par la chargée de mission Développement numérique du Parc - ont finalisé le tableau de bord interactif dont la réalisation avait été engagée en 2019. Ce document disponible sur le site Internet du Parc - <https://sagedore.parc-livradois-forez.org/index.php> - permet aux habitants et aux acteurs du territoire concerné de connaître l'état des masses d'eau du bassin versant de la Dore et de suivre les indicateurs des actions menées par le SAGE. Ces données seront mises à jour chaque année.

Contrat territorial Dore

- En 2021, au titre de ses compétences hors GEMAPI ⁽²⁾, le Parc a conduit la deuxième année de mise en œuvre du Contrat territorial du bassin versant de la Dore qui court sur la période 2020-2025. La majorité des actions de celui-ci est reprise dans le Contrat vert et bleu du Parc. L'articulation et la cohérence entre ces deux programmes permettent de mobiliser des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auxquels s'ajoutent ceux du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, du FEDER régional et du FEDER Massif-central. L'animation et la mise en œuvre du Contrat territorial sont confiées au pôle Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore créé en son sein par le Parc.
- L'ensemble des documents de ce Contrat territorial est disponible sur Internet : <http://pnrlf.fr/ctdore>.
- Les 288 actions du Contrat territorial du bassin versant de la Dore sont réparties en 6 volets : reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés ; maintien ou amélioration de la qualité de l'eau ; gestion quantitative de la ressource en eau et anticipation des conséquences du dérèglement climatique ; communication et évaluation de la stratégie territoriale ; pérennisation de la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- 74 actions portées par le Parc et 29 actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage ont été programmées en 2021. En fin d'année, 32 % des actions programmées en 2020 et 2021 étaient réalisées, seulement 2% (soit 4 actions) avaient été annulées et 66% étaient en cours, n'avaient pas encore été initiées ou avaient été reportées en 2022.
- En 2021, les équipes du Parc ont :
 - restauré les berges de 42 km de cours d'eau ;
 - restauré la morphologie de 1,1 km de cours d'eau ;

(1) Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

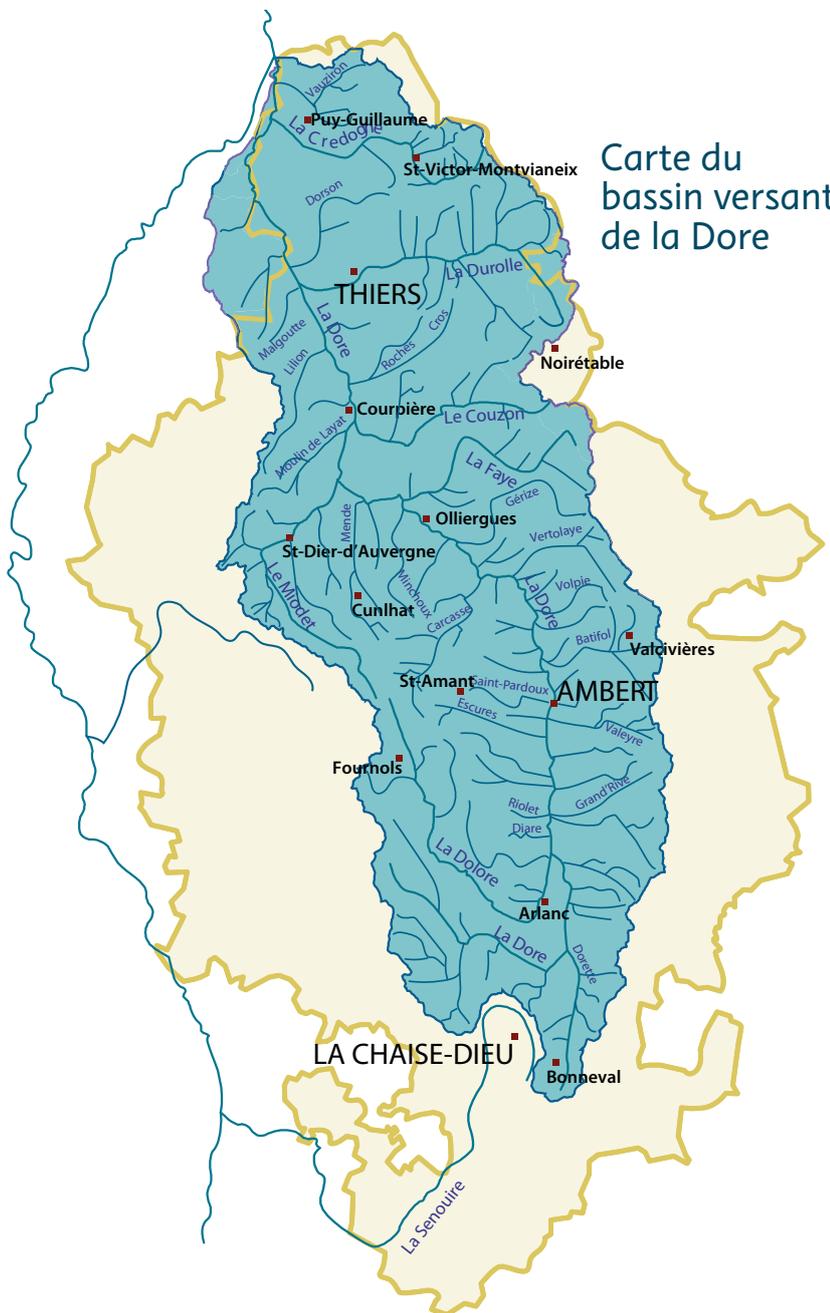
(2) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- recréé en génie végétal 4 points de berges ;
- obtenu le recul de résineux en bord de cours d'eau sur 1,6 km ;
- posé 7,4 km de clôtures en berges et accompagné cette action par l'aménagement de 8 abreuvoirs et de 5 bacs gravitaires et la création de 3 ponceaux et de 13 passages à gué pour les bovins ;
- mis en défens 15 ha de tourbières ;
- effacé 5 obstacles à la continuité écologique.

La plupart de ces travaux ont été réalisés en régie.

— En 2020 et 2021, le Parc a mené, pour le compte des communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier, des travaux d'effacement de 3 obstacles à la continuité écologique sur la Dore et le Couzon qui sont définis par le SAGE Dore comme cours d'eau prioritaires pour la circulation piscicole. Sur la Dore, deux ouvrages publics à l'abandon et sans usage ont été démolis : le seuil aval d'Iloa (à la limite entre les communes de Dorat et d'Orléat, Puy-de-Dôme) et une ancienne canalisation d'assainissement à Pont-de-Dore (en limite des communes de Thiers et Peschadoires, Puy-de-Dôme). Une partie des matériaux sains extraits de ces ouvrages a été utilisée sur place pour réaliser des aménagements de remise à l'état naturel. La continuité écologique, notamment des poissons migrateurs tels que le saumon, a ainsi été améliorée sur l'aval de la Dore. La troisième opération, réalisée sur le Couzon au niveau de l'ancien moulin du Sandier (commune de Vollore-Ville, Puy-de-Dôme) a concilié des enjeux écologiques et d'usage de l'eau. En effet, la destruction d'un obstacle s'est accompagnée de la construction d'une prise d'eau au fil de l'eau pour maintenir une alimentation du bief qui garantisse une priorité au cours d'eau dans la répartition des débits. Ainsi, outre la restauration de la continuité écologique particulièrement favorable à la préservation des truites sauvages, cette opération a permis à un propriétaire privé de répondre à des obligations réglementaires.

— Le Charlotier, petit affluent en rive gauche de la Dore courant sur le territoire des communes de Saint-Gervais-sous-Meymont et de La Chapelle-Agnon (Puy-de-Dôme), abrite l'une des plus importantes populations d'écrevisse à pattes blanches du bassin versant de la Dore. La truite fario est également une espèce totem de ce cours d'eau. Des inventaires piscicoles ont révélé un dérèglement dans la zone de répartition de celle-ci : elle est présente dans la partie aval et a disparu de la partie amont. Des actions ont été menées, en 2020 et 2021, pour, à la fois, préserver et restaurer plusieurs habitats fortement dégradés de l'écrevisse à pattes blanches et permettre la recolonisation de l'amont par la truite fario :



Carte du bassin versant de la Dore

suppression d'un ancien chemin effondré et de la digue d'un plan d'eau abandonné, aménagement d'une buse sur un chemin communal et remise du cours d'eau à son emplacement historique dans le fond de vallée (renaturation). Ces travaux – en quasi-totalité préparés et réalisés par l'équipe du Parc – ont permis d'ouvrir 1,3 km de cours d'eau à la recolonisation des truites fario et de renaturer 90 m de cours d'eau.

— Dans le cadre du Contrat territorial et du Contrat vert et bleu Livradois-Forez/Bassin versant de la Dore, le CEN Auvergne a réalisé des travaux sur les berges de la Dolore (Fournois, Puy-de-Dôme) qui est l'une des dernières rivières du Livradois-Forez qui abritent encore la Mulette perlière. Bien que protégé en France et en Europe depuis des années, ce mollusque aquatique autrefois abondant dans de nombreux cours d'eau est devenu rare : il ne subsiste que dans une centaine de rivières françaises et risque de disparaître.

Là où cette espèce emblématique des cours d'eau de moyenne montagne est encore présente, des actions sont menées pour améliorer son habitat et le préserver à long terme. Les travaux du CEN Auvergne ont consisté à mettre en défens des berges piétinées par le bétail tout en maintenant l'accès à l'eau aux troupeaux : des clôtures ont été posées sur plus d'un kilomètre pour empêcher le stationnement des vaches sur les berges et dans l'eau et 8 abreuvoirs stabilisés, simples ou doubles, ont été installés. Ces chantiers ont été conduits en collaboration étroite avec les propriétaires et les exploitants des prairies pâturées et financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- La tourbière de Pillières (commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Puy-de-Dôme), qui fait partie du site Natura 2000 des monts du Forez et est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope, donne naissance au ruisseau de La Faye, affluent en rive droite de la Dore (leur confluence se situant au niveau du village de Giroux-Vieux). Comme tout milieu tourbeux, elle constitue une importante réserve de biodiversité animale et végétale et joue un rôle environnemental fondamental : ses capacités de rétention et de filtration des eaux sont indispensables pour l'alimentation et la qualité de La Faye. Située au cœur d'une estive, la tourbière de Pillières subit, durant 6 mois de l'année, la pression de pâturage par un nombre important de bovins. Ce qui crée des dégradations qui altèrent ses fonctionnalités et sa capacité d'accueil de la biodiversité : tassement des sols et effondrement des berges des cours d'eau. En 2021, plusieurs actions ont été menées pour conserver ses parties encore fonctionnelles et permettre une régénération de celles qui sont dégradées.

Des clôtures ont été posées pour, à la fois, protéger la partie sensible de la tourbière et des cours d'eau et permettre de limiter à un mois par an l'accès au reste de ce milieu. Un ponton et des dispositifs d'abreuvement ont été installés pour empêcher toute interaction entre le bétail et le cours d'eau. Des bacs gravitaires pour l'abreuvement et un dispositif de franchissement du ruisseau de la Faye ont été créés. La plupart de ces travaux a été préparée et réalisée par l'équipe du Parc. Pour que ces aménagements soit en cohérence avec l'utilisation de ce site, le Parc et les éleveurs ont signé une convention de gestion du pâturage qui limite à un mois, à la fin de la période d'estive (qui est le moment le plus sec de l'année), l'accès des bovins à la zone située entre la partie prairiale et la tourbière. L'ensemble de ces actions a permis la mise en défens strict d'environ 0,7 ha de tourbière et de 400 m linéaire de cours d'eau en tête de bassin versant et la préservation de 15 ha de tourbière durant 11 mois de l'année. Ce projet est un des exemples de la conciliation entre les usages d'un territoire et la préservation/restauration des milieux naturels.

- Des techniciens et animateurs de 10 structures dont les compétences sont complémentaires, parmi lesquelles le Parc, ont souhaité se doter d'un outil commun pour mieux accompagner les agriculteurs et agricultrices qui souhaitent évoluer vers des systèmes d'exploitation qui préservent des biens communs (l'eau, la biodiversité, les paysages), qui répondent aux attentes de la société (qualité des produits et bien-être animal notamment) et qui améliorent l'attractivité du métier d'agriculteur (rémunération et bien-être au travail). C'est ainsi qu'est né le collectif Dore j'aDore.



Effacement du seuil d'ILOA
© Parc Livradois-Forez

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Sylv'Acctes, projet sylvicole territorial

- Entre octobre 2018 et octobre 2021, dans le cadre du Projet sylvicole territorial (PST) du Livradois-Forez animé par le Parc - Sylv'ACCTES a versé plus de 173 000 euros de subventions pour accompagner les sylviculteurs de plus de 400 ha de forêt publiques ou privées vers une gestion forestière qui permette de produire du bois de qualité tout en prenant en compte la multifonctionnalité des forêts, la biodiversité et les changements climatiques. Ces aides ont concerné des sapinières, des hêtraies et sapinières-hêtraies, des futaies résineuses artificielles (plantations composées à plus de 60% de douglas, épicéa, pin sylvestre et/ou mélèze) et des chênaies.
- Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général qui est un intermédiaire entre des financeurs qui souhaitent améliorer leur empreinte sur le climat et l'environnement et des forestiers désireux de s'engager dans une démarche de gestion durable de leurs forêts. Ce dispositif permet de réaliser des travaux d'amélioration des peuplements pour qu'ils soient plus résistants et plus résilients, c'est-à-dire qui retrouveront plus facilement et/ou plus rapidement leur état de référence après une perturbation, notamment en cas d'attaque parasitaire ou d'évènement climatique majeur (sécheresse, tempête etc). Ces aides financières sont réservées aux propriétaires forestiers privés et publics qui souhaitent s'engager, pour une durée minimale de 10 ans, dans l'un des itinéraires proposés, et dont les forêts se situent sur une commune adhérente au syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez et en ayant approuvé la charte. Les travaux éligibles aux aides Sylv'ACCTES répondent parfaitement aux enjeux forestiers du territoire. Les taux de subvention sont conséquents : 50% pour les forêts publiques et 70% pour les forêts privées. L'efficacité des interventions de Sylv'ACCTES repose sur l'efficacité du groupe de travail local ayant établi le PST.
- Le premier PST du Livradois-Forez ayant été rédigé en 2018 pour une durée de 3 ans, le Parc a réuni, en 2021, des représentants de

la filière forêt-bois pour préparer sa révision. La forte mobilisation des acteurs de la forêt, du monde environnemental, des collectivités et des services de l'État et le bilan des trois années du premier PST ont permis de proposer un nouveau PST qui répond encore mieux aux enjeux de la forêt en Livradois-Forez, tout en tenant compte des problématiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques. Accepté par le Comité technique et scientifique de Sylv'ACCTES en octobre, celui-ci a été lancé en fin d'année 2021 pour une durée de 3 ans.

Formation

- En 2021, le Parc a été sollicité pour intervenir auprès des élèves des lycées forestiers de Noirétable (Loire) et de Brioude-Bonnefont (Haute-Loire). A Noirétable, la chargée de mission du Parc a présenté ses missions en lien avec la forêt et auprès de la filière bois devant une classe BTS Gestion forestière. C'est en forêt, dans le secteur de La Chaise-Dieu (Haute-Loire) qu'elle a retrouvé les lycéens de Brioude pour leur faire un exposé similaire avec un focus sur des actions en faveur de la futaie irrégulière. Ces interventions permettent de sensibiliser de futurs professionnels aux enjeux et intérêts de la biodiversité forestière mais aussi de leur présenter l'un des nombreux métiers de filière, celui de technicien et animateur au sein d'une collectivité, d'un syndicat ou d'une structure professionnelle.
- Dans le cadre du programme Forêt ancienne mené par l'IPAMAC⁽¹⁾, le Parc a participé à la rédaction d'un module de formation qui sera proposé aux BTS gestion forestière. Celui-ci permettra de replacer le fonctionnement de l'écosystème forestier et les facteurs favorables à la biodiversité forestière dans le cadre général de cette formation. En insistant sur les facteurs de biodiversité qui dépendent de la gestion forestière (structure du peuplement, densité de bois mort, densité de très gros bois vivant etc), il met en évidence l'intérêt de cette biodiversité pour la production forestière. Ce module, qui sera testé auprès d'étudiants en 2022, met également en avant d'autres modes de gestion des forêts, notamment la sylviculture à couvert continu.

(1) Interparc du massif central

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- Faciliter les échanges d'information entre les responsables de chantiers forestiers et les communes afin d'anticiper les difficultés et de limiter les conflits d'usage des voiries : telle est la raison d'être du Mode op'. Ce mode opératoire relatif à l'utilisation des voiries pour l'exploitation des bois est issu d'une concertation entre les élus et les professionnels qui a été initiée par le Parc, l'Union régionale des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. D'abord lancé dans le bassin d'Ambert à l'initiative des élus, il a été adopté par les communes du bassin de Thiers et de la partie atligérienne du sud du Livradois-Forez. Cette démarche entraîne une certaine prise de conscience : dans des communes de ces secteurs, les entreprises déclarent maintenant 90% de leurs chantiers.
- En 2021, les communautés de communes ont mis à jour la liste des élus municipaux référents et le Parc a participé à une réunion d'information et de formation à la voirie forestière qui concernait le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.



Promotion des métiers de la forêt et du bois

- Dans le cadre d'un groupement de commandes commun au Parc et à la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, des représentants de la structure interprofessionnelle Fibois Auvergne Rhône-Alpes sont intervenus dans 3 classes de collèges et de lycées situés dans des communes de deux communautés de communes : Thiers Dore et Montagnes et Ambert Livradois Forez. Ces interventions permettent de présenter la réalité des métiers de la forêt et du bois qui souffrent d'une image dégradée. Image qui a des répercussions sur les entreprises et les centres de formations qui, les unes comme les autres, rencontrent des difficultés de recrutement.
- Une dizaine de personnes ont répondu à l'invitation du Parc et de FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes à participer à un rendez-vous organisé dans le secteur de Thiers pour la quatrième édition de l'opération Vis ma vie de bûcheron. Celle-ci permet à des particuliers de se glisser, pendant une demi-journée, dans la peau d'un bûcheron et de rencontrer des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière.

Sylvotrophées

Alors que la forêt occupe 55% de son territoire (190 000 ha appartenant à 70 000 propriétaires) et alimente une filière bois dynamique, le Parc mène des actions pour favoriser des pratiques sylvicoles favorables à cette économie (par la production de bois de qualité) mais aussi à la biodiversité, au paysage, aux loisirs, au ressourcement de tous... Pour mettre en valeur les propriétaires forestiers du Livradois-Forez qui pratiquent cette sylviculture multifonctionnelle, le Parc a renouvelé son concours « SylvoTrophée ».

- La deuxième édition du SylvoTrophée - qui avait pour thème « Futaies irrégulières du Livradois-Forez » - s'est déroulée en 2021. Suite à un appel à candidatures - annoncé, notamment, par l'Echo du Parc et par le quotidien La Montagne -, 4 propriétaires ont été sélectionnés. À l'occasion d'une visite des parcelles de ceux-ci, les 7 jurés de ce concours les ont rencontrés ainsi que les gestionnaires de ces forêts. Bien que différentes, celles-ci présentaient toutes des peuplements de qualité sur les plans économique, paysager et environnemental. L'implication des sylviculteurs ne faisant aucun doute. Après délibérations du jury, la section des Ayes (Chambon-sur-Dolore, Puy-de-Dôme) a remporté cette édition du SylvoTrophée. La section de Bouffoux et Autres (Cunlhat, Puy-de-Dôme) a reçu la mention spéciale du jury « Mélange hêtre et sapin », mélange d'essences peu fréquent en Livradois-Forez en raison des choix de gestion passés. Admiratif du travail réalisé par le Groupement forestier de la Combe (Cistrières, Haute-Loire), le jury lui a décerné la mention spéciale « Amélioration et irrégularisation d'une sapinière ». Enfin, pour récompenser l'esprit de partage et d'implication collective des membres du Groupement forestier du Bois de la Roure (Brousse, puy-de-Dôme) le jury a accordé à celui-ci la mention spéciale « Implication intergénérationnelle et hêtre vénérable ». La remise des prix - conviviale et riche en partage - s'est poursuivie par une visite de la forêt lauréate et clôturée par un verre de l'amitié.
- Une page du site internet du Parc est dédiée au SylvoTrophée : <https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/sylvotrophee/>



Journées techniques consacrées à la futaie irrégulière

La futaie irrégulière est un mode de sylviculture qui s'appuie sur l'étagement vertical de la végétation : des arbres de tous âges, de toutes hauteurs et de tous diamètres se côtoient. Ce qui permet de concilier économie (production de bois de qualité), paysage (continuité du couvert forestier) et biodiversité (travail s'appuyant sur la biologie des espèces et sur les interactions entre elles). Pour promouvoir cette forme de sylviculture qui répond à ses objectifs, le Parc a organisé – en forêt – quatre journées de formation (gratuites) qui ont affiché complet. Deux s'adressaient aux propriétaires forestiers : une journée d'initiation et une journée d'approfondissement sur la futaie à couvert continu. Les deux suivantes, au cours desquelles a été dispensée une formation sur ce même thème, étaient réservées aux gestionnaires forestiers. Ces journées techniques ont été animées par Pro Silva France, association reconnue d'utilité publique qui regroupe des forestiers qui s'attachent à conduire et promouvoir une sylviculture mélangée à couvert continu basée sur une gestion respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers. D'où l'expression parfois utilisée pour nommer ces pratiques : « sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature ».

Règlements de boisement

En tant que membre titulaire des commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) du Livradois-Forez, le Parc a participé à l'élaboration de diverses réglementations de boisement communales et

intercommunales qui déterminent, à l'échelle de la parcelle, les terrains qui peuvent être plantés et ceux pour lesquels un défrichement doit être envisagé. Comme en 2020, il a choisi, pour plus d'efficacité, d'intervenir le plus en amont possible en collaborant systématiquement avec les bureaux d'études : il leur transmet, ainsi qu'au Conseil départemental qui est le maître d'ouvrage de ces réglementations, une grille de recommandations comprenant des données sur les forêts anciennes, les zones humides, les parcelles faisant l'objet d'un travail particulier dans le cadre du Plan paysage... Dans la mesure du possible, il participe à au moins une réunion par commune, notamment lorsqu'il y a des enjeux particuliers.

Prise en compte des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme

- Le Parc veille à ce que les documents d'urbanisme des communes incluses dans le périmètre du SCOT ⁽¹⁾ intègrent les enjeux forestiers de celui-ci : préservation des sous-trames forestières à haute-valeur écologique (forêts anciennes, matures, autochtones), emplacements réservés pour des places de dépôt/stockage de bois stratégiques et, éventuellement, intégration d'activités « bois » dans des zones industrielles et zones d'activités économiques.
- L'année 2021 a été marquée par le recours déposé par Fransylva (Fédération des syndicats forestiers privés) à l'encontre de l'interdiction de coupes rases en forêt ancienne inscrite dans le PLU ⁽²⁾ d'Ambert. Le Parc a accompagné la commune, le CRPF ⁽³⁾ et d'autres partenaires dans la recherche d'une solution consensuelle permettant de concilier les divers enjeux.

(1) Schéma de cohérence territoriale

(2) Plan local d'urbanisme

(3) Centre régional de la propriété forestière



Forêt sectionnelle des Ayes
©Emmanuel BOITIER

A la rencontre des scieries

Le Parc, qui souhaite soutenir l'emploi dans la filière forêt-bois et promouvoir l'usage du bois local, est parti à la rencontre d'une partie de la quarantaine de scieries du Livradois-Forez, de la petite scierie familiale à la scierie industrielle. Afin d'adapter ses interventions, ils les interrogent sur leurs pratiques (matériel, approvisionnement, clientèle, produits proposés...), sur leurs attentes (accompagnement dans la mise en place d'une stratégie de vente directe, projets d'investissement...) et sur leurs éventuelles difficultés (recrutement, valorisation des circuits courts...). Fin 2021, 12 scieries avaient reçu la visite de l'animateur du Parc. Trois points forts ressortent de ces premiers échanges : la nécessité de poursuivre la promotion des métiers et du bois ; l'enjeu que représente la fermeture des petites unités de sciage ; une volonté récurrente de développer la vente en direct (notamment suite aux bouleversements engendrés par le COVID). Ces rencontres se poursuivront en 2022 pour que le panel d'entreprises soit représentatif des différentes situations et contextes des scieries du Livradois-Forez.

Promouvoir, préserver et valoriser la ressource en bois de sapin

- Les 53 000 ha de sapinières du Livradois-Forez représentent le tiers des forêts de ce territoire et le quart de la ressource en sapin du Massif central. Ces peuplements naturels des zones montagneuses du Livradois-Forez constituent des enjeux paysagers – car ils permettent une conduite à couvert continu – et écologiques : étant autochtones, les

sapinières constituent un milieu de vie favorable à de nombreuses espèces animales et végétales. La valorisation du sapin est donc un enjeu majeur pour le Livradois-Forez et même pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Or, malgré ses propriétés mécaniques, il est de moins en moins demandé par les transformateurs car il est concurrencé par l'épicéa et le douglas : de plus en plus de gros bois, de plus ou moins bonne qualité, ne trouvent pas d'acheteur. Les arbres matures restent donc en forêt, retardant le renouvellement des sapinières et entraînant au fil du temps une régularisation des peuplements vers les gros bois (la structure irrégulière étant ainsi peu à peu perdue et la gestion à couvert continu menacée).

- Face à cette situation, le Parc et Fibois Auvergne-Rhône-Alpes ont lancé des actions en faveur du sapin. Alors que Fibois pilote un volet « innovation – produits », le Parc est chargé de la partie « promotion - valorisation » auprès des acteurs de son territoire. Ceux-ci ont été conviés à 3 réunions pour élaborer un document technique mettant en valeur le sapin et ses usages. Cet ouvrage, qui devrait être édité en 2022, est destiné aux architectes, aux élus et autres prescripteurs de la construction. Un ensemble de thèmes a été traité au cours de ces rencontres : les éléments clefs de la gestion et de l'exploitation des sapinières ; la biodiversité qu'elles abritent ; la place du sapin dans l'économie, le patrimoine et l'histoire du Livradois-Forez ; les usages du sapin dans la construction bois. La troisième réunion a été l'occasion d'une visite du chantier de l'école de Maringues.



Vallée des Reblats
© Jean-Claude CORBEL

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Elaboration du dispositif Dore j'aDore

A l'initiative du Parc et avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, des techniciens et animateurs agricoles intervenant sur le secteur du bassin versant de la Dore se sont réunis, en 2020, au sein d'un collectif. Issus de 10 structures⁽¹⁾ dont les compétences sont complémentaires, ils ont mené en 2021 un travail conjoint pour construire le dispositif Dore j'aDore, afin d'accompagner des agriculteurs et agricultrices souhaitant évoluer vers des systèmes d'exploitation compatibles avec la préservation des biens communs (l'eau, la biodiversité, les paysages), les attentes de la société (qualité des produits, bien-être animal) et l'attractivité du métier d'agriculteur (rémunération et bien-être au travail). La démarche s'intéresse avant tout aux besoins exprimés par l'agriculteur ou l'agricultrice. Via une approche globale de l'exploitation (technique, économique, environnementale, sociale), on questionne la durabilité des pratiques, on détermine des marges de progrès et on identifie les sujets d'intérêt de l'agriculteur sur lesquels s'appuyer. Cette démarche place l'agriculteur en acteur du changement qui s'opère dans son exploitation. Un accompagnement personnalisé lui est proposé, du diagnostic à la mise en œuvre des changements ; il peut choisir un interlocuteur privilégié mais, en fonction des compétences à mobiliser, chacun des partenaires de ce réseau est à même d'intervenir tout au long du parcours. Cette approche doit permettre de construire ensemble des propositions d'évolution adaptées et réalistes, à l'échelle de l'exploitation. Mais elle peut aussi initier des dynamiques collectives : en rencontrant des agriculteurs et des agricultrices voisins dont les questionnements sont similaires, les intervenants sont amenés à encourager le partage d'expériences. Le déploiement de ce dispositif a débuté à l'automne 2021. Le collectif prévoit d'accompagner 100 exploitations agricoles d'ici 2025.

Plan pastoral territorial Livradois-Forez

Dans le cadre de son Plan régional en faveur du pastoralisme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes incite les groupements de collectivités, notamment les parcs naturels régionaux, à porter l'élaboration d'un Plan pastoral territorial (PPT). Ce dispositif, d'une durée de 5 ans, vise à permettre la mise en œuvre par les acteurs du territoire d'actions concertées pour la valorisation des espaces pastoraux. Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage de troupeaux bovins, ovins, caprins et équins qui valorisent, par un pâturage extensif, des ressources naturelles spontanées (herbacées, arbustives et/ou arborées) pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux. Aujourd'hui, plusieurs enjeux impactent les espaces pastoraux : changement climatique, prédation, augmentation de la fréquentation pour des activités de pleine nature, renouvellement des générations d'agriculteurs, accès au foncier... Aussi apparaît-il essentiel de soutenir ces pratiques au travers de ce plan qui pourrait comporter plusieurs axes d'intervention : création de pistes d'accès, de points d'abreuvement, de parcs de tri, de clôtures, réalisation de plans de gestion, structuration collective et foncière, communication pour faciliter la conciliation des usages...

En 2021, le Parc a initié l'élaboration du PPT Livradois-Forez en lançant, en partenariat avec l'association Auvergne estives⁽²⁾, une enquête pastorale sur l'ensemble du périmètre d'étude du Parc. Etape préliminaire à l'élaboration du Plan Pastoral Territorial, l'enquête va permettre de localiser les surfaces pastorales, de répertorier les modes de gestion et de recueillir les attentes et les besoins des acteurs locaux en équipement, accompagnement ou structuration. 100 communes ont pu être enquêtées en 2021, les autres le seront sur le premier semestre 2022.

(1) AER Environnement et Territoire – filiale du Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir ; Bio 63 ; Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme ; Établissement départemental de l'élevage du Puy-de-Dôme ; Fédération régionale des Civam Auvergne ; Parc naturel régional Livradois-Forez ; Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne ; Conservatoire botanique national du Massif central ; Ligue de protection des oiseaux d'Auvergne Rhône-Alpes ; Mission Haies Auvergne.

(2) Fédération des estives collectives d'Auvergne

Conve(rsa)tion

Des chercheuses de VetAgro Sup ont créé, en partenariat avec les associations Bio 63 et Pôle bio Massif central, un jeu sérieux baptisé Conve(rsa)tion. Imaginé sous forme de jeu de rôle, il vise à animer des échanges entre des acteurs issus d'horizons divers (élus locaux, agriculteurs, consommateurs, ...) autour de la conversion à l'agriculture biologique et de la transition agro-écologique des territoires. La confrontation des représentations et des freins de chacun, sur un mode ludique, permet de mieux appréhender ce qui se joue dans la réalité et d'identifier des solutions possibles. Le Parc a été associé à la démarche en tant que territoire support de l'expérimentation ; il s'agissait d'adapter la mécanique du jeu aux réalités de terrain. Une première version du jeu a été testée fin 2021. La version définitive devrait voir le jour en 2022.



Sauvegarde de la race bovine Ferrandaïse

- Avec le soutien du Parc, l'Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaïse a recruté, fin 2020, une animatrice à temps plein. 2021 a été une année de transition durant laquelle le Parc a secondé celle-ci, notamment sur les aspects de la vie associative et de la gestion des financements.
- En lien avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (autre berceau de la race) et l'Institut de l'élevage (organisme de sélection), le Parc a contribué à la réflexion engagée par l'association sur la structuration de filières et la valorisation des produits issus de la race. Les éleveurs ont identifié des débouchés cibles (artisans, restaurateurs et restauration collective) et travaillé à l'élaboration du cahier des charges d'une marque de promotion des produits issus d'élevages de Ferrandaïse. Ce travail devrait se concrétiser en 2022.
- Les deux parcs ont également accompagné l'association pour la refonte complète de son site internet et pour la mise à jour de ses supports de promotion.



Création d'un collectif de conseillers agricoles

- A l'initiative du Parc et avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un collectif de techniciens et animateurs agricoles a été créé, en 2020, sur le bassin versant de la Dore. Bio63, la Chambre d'Agriculture départementale, la Fédération régionale des Civam Auvergne, l'Établissement départemental de l'Élevage, AER Environnement et Territoire (filiale du CER France Puy-de-Dôme Avenir) ont adhéré à ce projet de mutualisation. Ces structures ont souhaité se doter d'un outil commun pour l'accompagnement d'agriculteurs dans des démarches de transition vers des pratiques agricoles compatibles avec la préservation des biens communs (l'eau, la biodiversité, les paysages, ...), les attentes sociétales (qualité des produits, bien-être animal, ...) et l'attractivité du métier d'agriculteur (rémunération et bien-être au travail). L'objectif à moyen terme est double : renforcer l'efficacité de cet accompagnement pour mieux répondre aux attentes de l'agriculteur et mieux articuler les outils pour rendre cette offre plus lisible. En 2020, des rencontres animées par un prestataire extérieur ont permis aux structures de mieux se connaître et d'échanger sur leurs problématiques et leurs outils. Le calendrier prévoit, en 2021, un travail conjoint pour construire un dispositif d'accompagnement (outil diagnostic et méthode de suivi) qui sera ensuite proposé aux exploitants agricoles volontaires.



Vache ferrandaïse
©Emmanuel BOITIER

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Faciliter l'accès aux produits locaux

La mise à jour de la base de données du Parc a permis de recenser, en Livradois-Forez, plus de 300 producteurs pratiquant la vente directe, 150 commerces alimentaires de proximité et 270 restaurants. Ce recensement permet la mise en relation des acteurs et l'émergence de nouveaux partenariats commerciaux locaux. Alors que ces professionnels constatent qu'ils se connaissent peu et qu'ils mènent peu de démarches pour rechercher des partenaires autour de chez eux, l'initiative de mise en relation lancée par le Parc en 2020 a été bien accueillie. Comme en 2020, trois rencontres professionnelles avaient été programmées en 2021. Deux d'entre elles ont cependant dû être annulées en raison de la neige et des contraintes sanitaires.



Filière viande

Le Parc a poursuivi son engagement aux côtés de la mairie d'Ambert et de la communauté de communes Ambert Livradois Forez pour la sauvegarde et la restructuration de l'abattoir d'Ambert. Il a contribué au lancement d'une étude - portée par Ambert Livradois Forez - sur les perspectives de développement de cet outil. Les résultats de cette étude devraient être connus au premier semestre 2022. Par ailleurs, le Parc a permis la mise en lien de cette étude avec la réflexion menée par l'AD-DEAR⁽¹⁾ de la Loire et des éleveurs du Forez sur la question de l'abattage mobile.

Rapprocher les races bovines locales et les AOP fromagères

- En raison de leur rusticité, les 3 races bovines originaires du Massif central - Ferrandaise, Salers et Aubrac - sont adaptées aux systèmes traditionnels d'élevage à l'herbe et aux relief et climat de ce territoire. Alors que la majorité des effectifs de ces races locales se trouvent dans des exploitations d'élevage allaitant (bovins élevés pour la viande), les filières des fromages AOP (1) du Massif central s'interrogent sur la place que pourraient prendre ces bovins dans leurs élevages. Pour favoriser le développement des troupeaux laitiers de races locales au sein des territoires des AOP, un groupe de travail s'est constitué à l'initiative du Pôle AOP fromager du Massif central. Il réunit des représentants des filières de 7 AOP fromagères du Massif central - Cantal, Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert,

Fourme de Montbrison, Laguiole, Saint-Nectaire et Salers - et les représentants des éleveurs des 3 races locales. Des laboratoires de recherche et des établissements de formation agricole sont associés à ce groupe dont l'objectif est triple : améliorer la connaissance du lait des races locales ; identifier ses spécificités ; accompagner le rapprochement entre les éleveurs intégrés dans les filières d'AOP fromagères et ceux qui élèvent des races locales. Le Parc s'est impliqué dès le démarrage de ce projet qui devrait s'étendre sur la période 2022-2024 et bénéficier d'un soutien financier de l'État.

Préservation et valorisation de la myrtille sauvage

La myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) est une espèce emblématique et identitaire du Livradois-Forez. Elle est actuellement au carrefour de plusieurs enjeux : changement climatique, évolution des pratiques de pâturage, plantation de résineux, abandon de la cueillette, concurrence de pays européens... Le Parc accompagne un « groupe myrtille » créé par des éleveurs, des cueilleurs, des élus et des citoyens qui souhaitent préserver et valoriser cette ressource et, plus largement, contribuer à la préservation et à la promotion des Hautes Chaumes du Forez. Ce collectif, souhaite se structurer pour porter des actions de sauvegarde et de promotion de la myrtille sauvage.

- Pour relayer cette initiative locale, le Parc s'est associé à 3 autres Parcs naturels régionaux du Massif central - Millevaches en Limousin, Pilat et Monts d'Ardèche -, dans un projet pour la préservation et la valorisation de la myrtille sauvage du Massif central. Ces travaux, qui bénéficient du soutien financier du Commissariat général à l'égalité des territoires du Massif central, visent à élaborer des itinéraires techniques de reconquête et d'entretien des landes à myrtilles. Un prestataire a été recruté pour organiser, à partir de 2022, la mise en place d'essais sur plusieurs parcelles du territoire de chaque parc. Dans ce cadre, et suite à plusieurs reports imposés par la crise sanitaire, un voyage d'études en Ardèche a été organisé à l'automne 2021 : les acteurs de la filière myrtille sauvage des quatre parcs ont échangé sur les problématiques et réfléchi à des pistes de travail commun.

(1) Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

Accompagnement de porteurs de projet

- Le Parc intervient généralement comme premier contact, il est souvent identifié comme une des portes d'entrée sur cette thématique, notamment par des candidats non issus de la région voire résidant à l'étranger (Belgique et Allemagne notamment). Il apporte à ces personnes sa connaissance du territoire (vie locale, services, activités culturelles...), des acteurs du développement agricole, des possibilités d'obtenir des subventions et de l'organisation des filières (acteurs, débouchés...).
- En 2021, le Parc en a accueilli une trentaine dont une majorité d'hommes et 8 projets de couple. Les sollicitations pour des projets collectifs sont en augmentation : 6 impliquant de 3 à une quinzaine de personnes et mêlant souvent activités agricoles diversifiées et activités non agricoles (accueil, animations

culturelles). La plupart des projets intègrent de la transformation et de la vente directe et envisagent une certification en agriculture biologique. Une majorité concerne des productions végétales, essentiellement maraîchage, pépinières, plantes à parfums, aromatiques et médicinales et céréales pour la transformation boulangère. L'apiculture est également présente dans de nombreux projets tout comme l'agritourisme (fermes pédagogiques, gîtes). On remarque des projets d'élevage d'escargots, d'aquaponie (mêlant élevage piscicole et production légumière) et de production de champignons. Le Parc a également été sollicité pour des projets de conserverie de légumes, de savonnerie, de valorisation de la laine, de livraison de produits locaux.



Troupeau ovins à l'estive vers Le Fossat
©Jean-Claude CORBEL

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel



Maison du tourisme du Livradois-Forez

- Alors que la crise sanitaire a contraint les bureaux d'information touristique qui dépendent de la Maison du tourisme à rester fermés une partie de l'année 2021, ceux-ci ont accueilli 11 471 personnes à leurs guichets. Ce nombre est constant par rapport aux deux années précédentes. En effet, dès la reprise des activités, notamment les festivals, le Livradois-Forez a accueilli de nombreux visiteurs.
- Entre janvier et août, le site internet de la Maison du tourisme (<https://www.vacances-livradois-forez.com/>) a été visité par 212 303 personnes, soit une augmentation de fréquentation de 19% par rapport à 2020.
- Lors de la très haute saison, le site internet « vacances-livradois-forez » a également été plus fréquenté que l'an passé : avec une augmentation de la fréquentation de 9%.
- L'édition 2021 du magazine Destination Livradois-Forez, édité en 40 000 exemplaires, a mis en avant la gastronomie sur le territoire dans son grand reportage.
- La Maison du Tourisme a poursuivi le déploiement de son plan marketing qui positionne le Livradois-Forez comme « L'Auvergne des nouvelles expériences », cible les clientèles des seniors actifs, des jeunes couples, des sportifs, des familles et des résidents secondaires.
- La propriété de la marque « Livradois-Forez », qui était une « marque de destination touristique », a été cédée par la Maison du tourisme au Parc qui l'a élargie en « marque territoriale collective » et déposée à l'INPI. Son déploiement multisectoriel s'effectue via la plateforme Internet créée par le Parc à l'automne 2021 pour enregistrer et gérer les demandes d'utilisation (<https://marque.livradois-forez.com/>)

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

- Le Parc fournit du matériel d'entretien et de balisage des sentiers et du matériel de remplacement ou de réparation des tables de lecture qui jalonnent certains d'entre eux.
- Les éco-compteurs installés sur 7 sentiers touristiques majeurs⁽¹⁾ du territoire ont enregistré 15 130 visiteurs entre le 1^{er} avril et le 31 août 2021, soit une baisse de 28% par rapport à la même période de 2020. Les conditions météorologiques du printemps et de l'été peuvent expliquer, en partie, cette

diminution du nombre de randonneurs. Toutefois, celui-ci est en augmentation par rapport à 2019.

- La fréquentation du site (<http://rando.parc-livradois-forez.org>) et l'utilisation de l'application créés grâce à l'outil numérique géotrek ont augmenté comparé à celles de 2020 : +29% pour le site et +42% pour l'application qui a été téléchargée 3 371 fois.

(1) Sur le circuit du Colporteur des Jasseries ; la vallée du Fossat ; Peyre Mayou (G3/PR Col du Béal) ; le circuit découverte du Lac de Malaquet ; le Tour de Pays en Livradois-Forez (coté Livradois) ; le Tour de Pays en Livradois-Forez (coté Forez) ; le sentier des papetiers (Ambert / Saint-Martin-des-Olmes)

La Route des métiers

- Créée en 1987 pour mettre en avant la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, l'association La Route des Métiers comptait 36 adhérents en 2021 : artisans, musées, producteurs fermiers, châteaux.
- Fin 2021, ses membres ont adopté un nouveau logo qui figure sur l'ensemble de ses outils de communication. Le site internet a également été transformé. Ces évolutions sont le fruit d'un travail collectif soutenu par le Parc.
- Le Parc participe aux visites préalables à la qualification de nouveaux adhérents. Cinq ont été retenus en 2021 : La Source Distillerie (fabrication de boissons ; Chalmazel, Loire), Les Sens en Herbe (paysan-distillateur de plantes aromatiques ; Viscomtat, Puy-de-Dôme), La Bonne Trempe (coutelier ; La Monnerie-Le Montel, Puy-de-Dôme), le Musée de la céramique (Lezoux ; Puy-de-Dôme) et le moulin d'Ancette (Saint-Julien d'Ance, Haute-Loire).



Sur les pas de Gaspard

- L'association Sur les Pas de Gaspard, qui fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement, comptait 16 adhérents en 2021 qui veulent faire partager l'amour du Livradois-Forez aux enfants et à leurs familles. Elle propose à des groupes (scolaires, centres de loisirs, familles, instituts spécialisés...) des animations d'une demi-journée ou d'une journée, des séjours, des classes de découverte et des hébergements.
- Le Parc participe aux commissions thématiques de cette association, notamment à celles chargées de la structuration de projets éducatifs et scolaires et de la communication.



©Le Route des Métiers



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables



PARC NATUREL RÉGIONAL
LIVRADOIS-FOREZ

- Depuis plusieurs années, le Parc accompagne les prestataires touristiques qui souhaitent adopter une démarche de tourisme durable et adhérer à une démarche qui reconnaisse cet engagement. Jusqu'en 2020, il leur proposait de signer la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD) et/ou la marque Valeurs Parc naturel régional. N'ayant pas renouvelé, en 2021, son adhésion à la CETD, il s'est recentré sur la marque Valeurs parc naturel régional. Certains prestataires qui bénéficiaient du label CETD se sont tournés vers celle-ci.
- Valeurs Parc naturel régional apporte à ses adhérents une reconnaissance de leur engagement pour un développement durable et de leur insertion respectueuse dans leur territoire et leur environnement. Ce qui leur confère une valeur ajoutée d'image. Pour le

consommateur, c'est un gage que l'entreprise propose un produit ou un service qui répond aux valeurs des parcs naturels régionaux : préservation et valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité ; développement maîtrisé par l'Homme et pour l'Homme ; valorisation des ressources propres à un territoire. En privilégiant ces entreprises, le touriste participe au développement harmonieux du Livradois-Forez.

- 43 prestataires engagés pour un tourisme plus respectueux de la nature et des hommes sont membres du réseau Valeurs Parc du Livradois-Forez.
- En raison du contexte sanitaire, le Parc n'a pu organiser, à l'intention de ceux-ci, ni rencontres, ni visites, ni formations. Il a lancé une réflexion sur son rôle et préparé le programme de 2022.

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Accompagnement de projets photovoltaïques citoyens

- La Société coopérative d'intérêt collectif (SAS SCIC) Toi et Toits a été créée en 2019 à l'initiative d'habitants du territoire pour réaliser des projets photovoltaïques collectifs et citoyens. Fin 2021, elle comptait 91 sociétaires dont le Parc et 7 collectivités du Puy-de-Dôme : les communautés de communes Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne et Billom communauté ; les communes de Cunlhat, Marsac-en-Livradois, Palladuc, Saint-Rémy-sur-Durolle.
- Les fonds propres de Toi et Toits représentent environ 10% de l'investissement dans son premier projet pour lequel elle a obtenu des subventions du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes : l'installation de 2 300 m² de panneaux photovoltaïques répartis sur 8 toitures. Cet ensemble d'une puissance de 432

kWc produira annuellement l'équivalent de la consommation d'environ 200 foyers (hors chauffage). Il a été « labellisé citoyen » par Énergie partagée, mouvement de promotion, d'accompagnement et de financement de projets de production d'énergie renouvelable dont le financement et la gouvernance sont maîtrisés par des collectivités territoriales et des collectifs citoyens.

- 2021 a vu les premières concrétisations de ce projet avec l'équipement de deux toitures : celle d'un hangar agricole situé à Valcivières (Puy-de-Dôme) qui produira 30 kWc par an, soit l'équivalent de la consommation de 13 foyers ; celle de la mairie de Palladuc (Puy-de-Dôme) qui produira 9 kWc, soit l'équivalent de la consommation de 4 foyers. L'une et l'autre seront raccordées au réseau électrique début 2022.



- Un agriculteur Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme) s'est tourné vers Toi et Toits pour que soit mise en service une installation photovoltaïque existante mais non raccordée en raison de procédures et du non achèvement des travaux par l'entreprise installatrice. L'autorisation d'urbanisme ayant été accordée, Toi et Toits a racheté cette installation qui produira, à partir de 2022, 18 kWc, soit l'équivalent de la consommation de 8 foyers.
- Pour communiquer sur ses activités, Toi et Toits a créé un site internet (www.toi-toits.fr) et des comptes Facebook, Twitter et Instagram et édite une lettre d'information.
- Le Parc a poursuivi l'accompagnement de Toi et Toits : participation à des réunions de travail, soutien à la communication et relations avec les collectivités territoriales.
- Dans le cadre de l'opération Solaire Dôme lancée en 2020 par l'Aduhme ⁽¹⁾, les communautés de communes de Thiers Dore et Montagne et Mond'Arverne, accompagnées techniquement par l'Aduhme et le Parc, ont monté chacune un groupement de commandes pour l'équipement de toitures publiques de leur territoire en installations photovoltaïques de 9 kWc (environ 60 m²). Dans le cadre du contrat Parc/Région, un financement d'investissement de la Région, à hauteur de 7000 € pour une installation par collectivité, a pu être sollicité par 11 collectivités sur Thiers Dore et Montagne (10 communes et la Communauté de communes) et 3 communes sur Mond'Arverne, soit 14 collectivités au total. Ce financement complète une subvention du Conseil départemental du Puy-de-Dôme de 5 000 € par installation. Le coût pour ce type d'installation est d'environ 20 000 €.



(1) Agence locale des énergies et du climat



Jasserie Jean Marie
©Photothèque du Parc



3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Accueil d'entrepreneurs

Concernant l'accueil d'entrepreneurs, le Parc naturel régional Livradois-Forez s'est donné plusieurs missions : il anime le réseau Entreprendre en Livradois Forez, il accueille directement une partie des créateurs d'entreprises du territoire et mène des travaux spécifiques pour favoriser l'entrepreneuriat dans certaines filières. Il entretient également différents partenariats pour renforcer l'entrepreneuriat en Livradois-Forez.

- Le réseau Entreprendre en Livradois-Forez est un réseau de concertation et d'échanges entre les acteurs du soutien à la création et à la reprise d'entreprises. En 2021, le travail de réseau a été particulièrement riche.
- Tout d'abord il s'est traduit par une refonte de la charte à l'occasion du Comité de pilotage du réseau en janvier 2021. A cette occasion, l'approfondissement du partenariat entre Entreprendre en Livradois-Forez et les villes d'Ambert et de Thiers s'est concrétisé par l'adhésion de ces deux collectivités à la charte de ce réseau. Par ailleurs, la refonte de la charte d'Entreprendre en Livradois-Forez a permis l'adhésion d'Alterincub Auvergne-Rhône-Alpes qui est un incubateur de projets dont l'innovation est au service de l'intérêt collectif.
- Ensuite, le comité technique du réseau Entreprendre en Livradois-Forez s'est réuni 5 fois et a étudié les dossiers de 209 porteurs de projet. A l'occasion d'une de ces réunions, le Parc naturel régional Livradois-Forez a organisé une journée thématique de formation sur les tiers-lieux pour les membres du réseau.
- Dans le cadre du réseau le Parc naturel régional Livradois-Forez a contribué à différentes manifestations et événements : interventions lors d'une formation à destination des créateurs d'entreprises organisée par BGE et lors d'un événement sur l'entrepreneuriat au féminin organisé (à distance) par Pôle emploi et par une contribution à la manifestation Emploi du Conjoint organisée par l'association Travailler et vivre en Livradois-Forez à Ambert (avec le soutien de la Région, de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et de la mairie).

- Concernant sa mission d'accueil de porteurs de projet, au cours de l'année, le Parc a accompagné 77 porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise. La chargée de mission création d'entreprise, et chacune de ces personnes, réalisent ensemble un état des lieux du projet et prévoient les étapes de sa réalisation. Des éléments méthodologiques pour structurer le projet sont fournis et les personnes à rencontrer et les réseaux d'acteurs de l'accompagnement sont évoqués. Certains, qui souhaitent s'installer en Livradois-Forez sans connaître ce territoire, ont besoin d'être orientés. D'autres dont le projet est lié au développement durable s'adressent au Parc qui s'est doté de l'expertise nécessaire.

Au-delà de l'animation du réseau Entreprendre en Livradois-Forez, le Parc entretient des partenariats pour renforcer et promouvoir l'entrepreneuriat sur son territoire.

- Le Parc participe au collectif Envie d'R. Ce collectif réunit quatorze territoires ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (dont le Livradois-Forez), Cap'rural, les Localos et Macéo. Il a pour mission de faire la promotion auprès d'acteurs urbains des offres de locaux et d'activités en milieu rural et de faciliter l'installation de porteurs de projet. Au cours de l'année 2021, le Parc a participé à plusieurs événements organisés par Envie d'R. En partenariat avec Cocoshaker (incubateur de projets à finalité sociale, sociétale ou environnementale), il a organisé à Clermont-Ferrand un « café campagne » durant lequel la démarche Envie d'R et le Livradois-Forez ont été présentés. Lors de web conférences intitulées (R)êver la campagne, Billom Communauté, Entre Dore et Allier et le Parc ont présenté la démarche Envie d'R et les communautés de communes. Le Parc a également organisé un atelier auquel a participé une dizaine de partenaires potentiels d'Envie d'R : incubateurs, Banque de France, APEC ⁽¹⁾, des grandes entreprises (dont Michelin Développement) et autres (dont la coopérative alimentaire d'Auvergne).



(1) Association pour l'emploi des cadres

- Le Parc est membre du « réseau des chargés de mission accueil » du Massif central qui réunit ses membres trois fois par an. Ces réunions permettent des échanges d'expériences et de bonnes pratiques et de rencontrer des experts de l'accueil et de la création d'entreprise.
- Villages Vivants est devenu partenaire du Parc. Acteur de l'économie sociale, cette fondatrice rurale et solidaire a pour objectif de redynamiser les territoires ruraux. Elle propose des placements financiers engagés et solidaires et utilise les fonds récoltés pour acheter des locaux destinés à des projets à vocation sociale et solidaire en milieu rural. En 2021, des discussions ont été engagées avec le Parc pour identifier des locaux et entreprises qui pourraient avoir besoin de l'appui de Villages Vivants et de sensibiliser des élu(e)s à ce mode de financement innovant.

Locaux vacants et entreprises à transmettre

Le Parc anime et contribue à l'action du réseau Entreprendre en Livradois-Forez pour identifier, qualifier et promouvoir les locaux vacants et les entreprises à transmettre. Différents modes d'actions sont mis en œuvre pour travailler ces questions.

- Le repérage physique, centre-ville par centre-ville, des locaux à transmettre a été conduit en 2021 pour les communes de Cunlhat, Arlanc, Billom, Saint-Dier-d'Auvergne et Lezoux. Pour chaque centre-ville, un travail d'arpentage avec un(e) élu(e) ou technicien(ne) de la communauté de communes est tout d'abord réalisé. Puis des rendez-vous sont pris avec les propriétaires de locaux et/ou les exploitants qui souhaitent transmettre ces activités. In fine, des offres rédigées avec ceux-ci sont déposées sur le site Internet Entreprendre en Livradois-Forez et diffusées à l'occasion des événements de promotion territoriale auxquels participe le Parc.
- Concernant la ville de Thiers, des représentants de la commune de Thiers, de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et du Parc ont fait le point sur la vacance commerciale dans le centre-ville et sur les locaux dont la reprise est prioritaire et ont établi un plan d'actions pour la rédaction d'offres.
- A Ambert, l'événement Les vitrines qui parlent, co-piloté par la ville d'Ambert et le centre culturel Le Bief, avec un appui du Parc et des associations Carton Plein et PMU, a eu lieu en mai 2021. Cette initiative vise à impulser un travail collectif sur le commerce de centre-ville en mettant en lumière les locaux vacants : des affiches réutilisables annonçant cette vacance ont été installées dans leurs vitrines et une trentaine d'artistes en ont investi 17 le temps de cette journée.

Cette initiative a remporté un certain succès : un peu plus de 2 000 personnes ont rejoint le centre-ville d'Ambert à cette occasion. De leur côté, le Parc et la ville d'Ambert ont organisé un atelier qui a permis à 9 porteurs de projet de découvrir l'écosystème du territoire ambertois et de recueillir des informations sur les locaux vacants. Les partenaires du réseau Entreprendre en Livradois-Forez leur ont présenté les accompagnements qu'ils proposent. Les organisateurs de cet événement souhaitent mettre au point une formule pérenne qui pourrait être dupliquée par d'autres communes et communautés de communes du Livradois-Forez. L'événement Les Vitrines qui parlent a permis de dessiner une carte actualisée des offres de locaux et de rencontrer les chefs d'entreprises qui ont un projet de transmission. Les offres correspondantes ont été publiées.

- En novembre, 67 offres étaient en ligne sur le site Internet Entreprendre en Livradois-Forez : 36 offres de locaux et 31 offres de transmissions. La baisse globale de leur nombre par rapport aux années précédentes s'explique, notamment, par la volonté de certains EPCI de présenter moins d'offres pour mettre en avant les plus qualifiées.

Réseau des élus référents à l'accueil d'entreprises

- Depuis plusieurs années, le Parc anime un réseau d'élus référents à l'accueil d'entreprises. Ces conseillers municipaux se mobilisent pour la vitalité économique de leur commune – notamment en agissant pour la transmission des commerces et la résorption de la vacance commerciale - et accueillent des porteurs de projet. Ce réseau est une force pour le Livradois-Forez et pour les nouveaux arrivants qui sont mieux accompagnés. Suite aux élections municipales, afin de permettre aux nouveaux élus de connaître ce réseau et d'appréhender leur rôle essentiel pour l'accueil d'activités, le Parc a organisé une réunion à laquelle ont participé 46 élus. Le rôle de chaque partenaire du réseau Entreprendre en Livradois-Forez leur a été présenté afin qu'ils sachent vers qui orienter les porteurs de projet.

Communication

- Fin 2020, à l'initiative du Parc, un groupe de travail réunissant les chargé(e)s de communication et les chargé(e)s de développement économique des EPCI du Livradois-Forez a été créé pour unifier la stratégie de la communication sur l'accueil d'actifs. Ce travail partenarial s'est concrétisé en 2021 par l'envoi de listes d'événements, l'élaboration d'un planning de communication et la conception, par un prestataire extérieur, de pancartes qui sont apposées dans les vitrines des commerces vacants.

- Des posts sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises ont été publiés toutes les deux semaines sur Facebook et sur les sites Internet LinkedIn et Entreprendre en Livradois-Forez. Au cours de l'année, les premiers ont cumulé 15 700 vues et les publications LinkedIn en ont généré 2 938. En outre, cette visibilité sur les réseaux sociaux a entraîné une augmentation du flux de visites sur le site
- Entreprendre en Livradois-Forez. Une dizaine d'offres ont également été publiées dans le Journal du Parc.
- L'association clermontoise Le Connecteur a réalisé 8 vidéos dans lesquelles autant d'entrepreneurs témoignent de leur implantation en Livradois-Forez. Ces parcours peuvent en susciter d'autres...

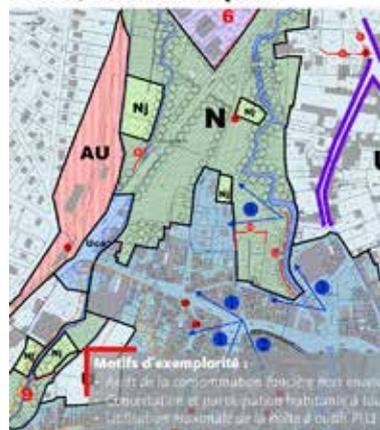
Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Suite à la présentation des résultats du programme de recherche-action Popsu Territoire qui a porté sur la vacance des logements sur le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, l'équipe de chercheurs a été missionnée pour proposer une méthodologie de suivi de la vacance présente et future à l'échelle pour compléter les indicateurs de suivi du SCoT⁽¹⁾ Livradois-Forez.
- A la demande de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, l'Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand a réalisé l'inventaire de l'ensemble du foncier à vocation économique en friche. Le syndicat mixte du Parc s'est intéressé à la méthodologie de cette étude car ce recensement devra être étendu aux communautés de communes Entre Dore et Allier et Ambert Livradois Forez pour compléter les indicateurs de suivi du SCoT Livradois-Forez.
- Huit communes de la Loire membres du syndicat mixte du Parc sont incluses dans le périmètre du SCoT Sud-Loire. Le Parc a participé, dans le cadre de l'élaboration de ce document d'urbanisme, à plusieurs réunions de comités techniques travaillant sur le commerce, les équipements et l'armature urbaine. Il a également été associé au lancement du Plan de Paysage de ce territoire.
- Le Parc a accompagné la Communauté de communes Mond'Arverne (Puy-de-Dôme) pour l'élaboration de son PLUi⁽²⁾. Il a participé à la réunion au cours de laquelle les personnes publiques associées ont travaillé sur le règlement, le zonage et les OAP⁽³⁾.
- La Communauté de communes Entre Dore et Allier a sollicité le syndicat mixte du Parc pour l'accompagner au moment de la rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire chargé de l'élaboration du PLUi-H⁽⁴⁾ et pour l'analyse des offres reçues. Dans le cadre du Contrat vert et bleu Livradois-Forez-bassin versant de la Dore, le Parc devrait intervenir, en 2022, en amont de l'élaboration de ce PLUi-H afin que celui-ci prenne en compte la Trame verte et bleue.
- Le Parc a émis un avis favorable sur le projet de modification du règlement et de deux OAP du PLUi-H de Billom Communauté.
- Aux côtés des services et élus de la commune d'Allègre (Haute-Loire) et avec la DDT 43⁽⁵⁾, le Parc a analysé les besoins d'évolution du PLU⁽⁶⁾ et a accompagné la rédaction du cahier des charges pour la mise en place d'une procédure de modification.
- Le Parc a accompagné la commune d'Ambert pour que soient prises en compte les propositions de modifications du PLU qu'il a formulées lors de l'enquête publique. Après l'approbation de ce PLU, il est intervenu dans une conciliation liée à un recours concernant la réglementation des coupes rases de boisement.
- Dans le cadre de la procédure de révision du PLU d'Escoutoux (Puy-de-Dôme), le Parc a transmis les données utiles pour le respect de sa Charte.
- A la demande de la commune de Thiers, le Parc a participé à l'analyse de 3 projets privés à vocation économique et a proposé deux procédures de modification simplifiée du PLU et une procédure de modification. Puis il a participé à la rédaction d'un cahier des charges pour la procédure de modification.
- La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a souhaité lancer une réflexion

Urbanisme réglementaire Billom, un PLU exemplaire



- (1) Schéma de cohérence territoriale
- (2) Plan local d'urbanisme intercommunal
- (3) Orientations d'aménagement et de programmation
- (4) Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat
- (5) Direction départementale des territoires
- (6) Plan local d'urbanisme

pour la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme communaux voire dans un éventuel PLUi. Le Parc a rédigé un cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'études chargé d'accompagner cette réflexion.

- La démarche d'élaboration du PLUiH de Billom Communauté a été présentée aux 153 élus et techniciens de collectivités qui ont participé au webinaire organisé par le réseau Urbanisme de l'Association des parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et intitulé Construire un Plan local d'urbanisme intercommunal.
- Le Parc a participé à la commission chargée du projet de transformation de la ZPPAUP⁽¹⁾ de Billom en SPR⁽²⁾ et en PVAP⁽³⁾. Puis il a émis un avis sur ce projet qui a été soumis à enquête publique en fin d'année.

- Le préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a soumis le projet de schéma régional des carrières à l'avis du Parc. Celui-ci a émis un avis favorable, sous réserve que ses remarques soient prises en compte. Une partie de celles-ci se réfère à l'avis commun des parcs naturels de la Région qui concerne la reconnaissance des spécificités de ces territoires, la sobriété d'usage des matériaux et la remise en état des carrières. En outre, le Parc a souligné l'importance de classer en « zones de sensibilité majeure » les sites identifiés dans sa Charte comme sites remarquables, hauts lieux ou espaces d'intérêt paysager.

- (1) Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager
(2) Site patrimonial remarquable
(3) Plan de valorisation du patrimoine et de l'architecture

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement



Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- De 2019 à 2021, le Parc a bénéficié de financements de l'Etat - dans le cadre de la convention FNADT⁽¹⁾ - Massif central - pour continuer l'expérimentation de l'accompagnement de communes dans la reconquête de centres-bourgs. En effet ceux-ci perdent des habitants et des activités commerciales alors qu'ils constituent des gisements d'espaces fonciers équipés. Cette action en faveur d'un « urbanisme frugal en espace et en énergie » s'inscrit dans l'un des objectifs forts de la Charte du Parc.
- Le contrat Parc-Région et le programme européen Leader géré par le Parc ont permis d'apporter des financements aux communes engagées dans le développement et la mise en œuvre de stratégies pour des études et des investissements contribuant à la revitalisation des centres-bourgs du Livradois-Forez.
- Le Parc a accompagné la commune de Sauxillanges (Puy-de-Dôme) pour la poursuite de l'étude pré-opérationnelle de la requalification de l'îlot de Rome. Plusieurs échanges, notamment avec les services de l'UDAP⁽²⁾, ont permis de circonscrire les volumétries des nouveaux bâtiments et espaces extérieurs qui sont appelés à occuper les espaces libérés par des opérations de démolition. La commune et ses partenaires, dont le Parc, ont ainsi pu déterminer le futur programme de cette opération dite mixte car elle prévoit des cellules commerciales, des logements et des espaces publics.
- Onze communes du Livradois-Forez sont lauréates au programme d'Etat Petites villes de demain (PVD). 8 sont situées dans le Puy-

de-Dôme : Ambert, Arlanc, Billom, Courpière, Cunlhat, Puy-Guillaume, Sauxillanges et Vicle-Comte ; 2 en Haute-Loire : Auzon et Allègre ; 1 dans la Loire : Noirétable. Le Parc ayant accompagné leurs candidatures en 2020, il a participé au suivi de la mise en place de cette démarche et est signataire des conventions PVD signées avec l'Etat. Il a également co-rédigé plusieurs cahiers des charges d'études stratégiques de revitalisation de centre-bourg et a suivi les études en cours.

- La commune de Vertolaye (Puy-de-Dôme) a mené, avec le soutien du Parc, une réflexion préalable pour la mise en place d'une stratégie de revitalisation de son centre-bourg. Mais en raison de la présence sur son territoire d'un secteur à risque technologique, cette démarche n'a pas pu être poursuivie.
- Dans le cadre de sa démarche de redynamisation de son centre-bourg, la commune de Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire) a accueilli en résidence une architecte et un vidéaste durant 6 semaines. Des ateliers de concertation, la réalisation de vidéos et l'installation par des chantiers participatifs de micro-aménagements de mobilier ont permis de mobiliser les habitants à propos du devenir de la commune et de son centre-bourg. En fin d'année, un chantier participatif a permis de réaliser une série d'écriteaux présentant l'histoire des rez-de-chaussée aujourd'hui vacants. Ces actions ont été soutenues par la Maison d'architecture en Auvergne et par le Conseil départemental de la Haute-Loire.
- Des exemples de programme de la revitalisation des centres-bourgs, notamment des opérations menées par les communes d'Ambert et d'Olliegues, ont été présentés au cours de deux des Rencontres de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez.

- (1) Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
(2) Unité départementale de l'architecture et du patrimoine



- Depuis fin 2019, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez est intégrée au programme de recherche-action POPSU Territoires, une « plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines » qui interroge les transitions écologiques, sociales, économiques des territoires, notamment des petites villes. L'enquête réalisée en 2021 par des étudiants du Master Allevilles de l'Université de Saint-Etienne a permis d'analyser la demande des nouveaux arrivants en termes de logements. Dans chacune des trois communes concernées par ce programme - Ambert, Arlanc et Cunlhat -, les chercheurs ont également étudié des données statistiques sur les biens vacants qu'ils ont confrontées à des observations de terrain afin de mieux qualifier la typologie de la vacance. En fin d'année, le Parc a présenté les premiers résultats de ces deux années de recherche aux participants du Forum national POPSU Territoires dont le thème était Tous terrains, itinéraire de l'expertise territoriale dans les petites villes.
- Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) et le ministère de la transition écologique et solidaire et celui de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités ont produit un film sur cette recherche-action Popsu. Ce film a notamment été présenté à l'occasion des 10èmes rencontres du réseau Espace Rural & Projet Spatial organisées à Ambert par les Écoles nationales supérieures d'architecture de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne avec l'appui du Parc. Cette édition avait pour thème Sol(s) en partage : le sol comme milieu, ressource et mémoire.

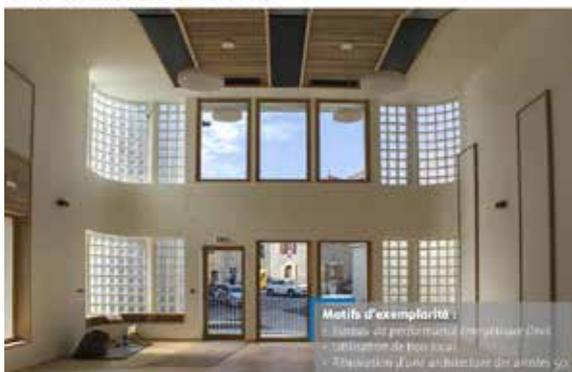
Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

- En 2021, l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a accompagné 104 projets de communes et d'EPCI dont 48 étaient nouveaux. Depuis 2013, ses conseils et interventions ont concerné plus de 400 projets menés dans 131 communes. Selon les besoins et les demandes des maîtres d'ouvrage, il intervient à différents stades de la réflexion et de la réalisation de ces projets et son implication peut aller du simple conseil à l'animation complète du projet.
- Au cours des dernières années, l'accompagnement des projets de revitalisation des centres-bourgs a pris une place importante dans l'activité « urbanisme opérationnel » du Parc.
- Afin de veiller à l'exemplarité du projet d'extension des zones d'activités économiques de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, le Parc participe activement aux réunions techniques.
- Lorsque l'équipe de l'Atelier d'urbanisme est sollicitée à propos de projets de rénovation ou de construction de bâtiments publics, elle apporte du conseil ou un appui à long terme et veille à ce que chacune de ces réalisations ait une ambition de qualité architecturale et environnementale (notamment faible consommation d'énergie et utilisation du bois local). Sur la quinzaine de projets accompagnés, 8 ont été lancés en 2021, notamment la réhabilitation de bâtiments du centre-bourg de deux communes du Puy-de-Dôme : Novacelles (création d'un gîte) et à Sermentizon (transformation de l'ancienne école en logements, crèche et bibliothèque). Les communes de Sauviat, Vollore-Ville et Saint-Jean-des-Ollières (toutes trois situées dans le Puy-de-Dôme) ont été accompagnées pour la phase de préfiguration de tiers-lieu ou lieu partagé. A Cunlhat (Puy-de-Dôme), cet accompagnement a concerné le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction d'une Maison de santé. Pour leur part, Viverols, Saint-Anthème, Saint-Rémy-sur-Durolle, Auzelles, Saint-Etienne-sur-Usson et Le Vernet-Chaméane (communes du Puy-de-Dôme) ont sollicité l'Atelier d'urbanisme dans le cadre de leurs réflexions sur le devenir de bâtiments privés ou communaux ou sur l'opportunité d'un projet. Dans ces cas-là, la mission de conseil prend la forme d'une note d'enjeux qui permet à la collectivité de mieux mesurer la pertinence d'engager ou non une réalisation.
- Le Parc a participé à deux jurys de concours d'architecture, l'un pour la construction d'un centre technique par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, l'autre pour la requalification des aménagements du bas de la station de Chalmazel (Loire).
- Au cours des années précédentes, l'Atelier d'urbanisme avait accompagné le projet de construction de la salle des fêtes de La Renaudie (Puy-de-Dôme). Ce bâtiment terminé en 2020 a été primé en 2021 par le OFF du développement durable qui met en valeur des réalisations low-tech, frugales et participatives (14 lauréats sur une centaine de candidatures).

- En 2021, le Parc a accompagné les projets d'espaces publics d'une trentaine de communes : conseils simples d'aménagements (pour un fleurissement, la plantation de haies, l'intégration de conteneurs...), appui des réflexions ou suivi d'études ou de travaux.
- Dans le cadre de l'Atelier d'urbanisme 8 communes du Puy-de-Dôme : Billom, Chabreloche, Châteldon, Echandelys, Fournols, Isserteaux et Saint-Julien-de-Coppel ont été accompagnées dans l'élaboration de Plan d'aménagement durable (PAD). Ces études, financées par le CD63, portent sur l'aménagement de la place centrale de ces bourgs, des voies qui les traversent et de ruelles, sur la stratégie de stationnement, sur la place du végétal, etc. Les bureaux d'études sont missionnés pour la réalisation d'un diagnostic partagé et la définition d'un plan d'aménagement global qui permettront l'élaboration de fiches actions qui seront mises en œuvre au cours des 10 années suivantes.
- Le Parc a accompagné le lancement de marchés de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de l'église de Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire), de la traverse de Saint-Flour-l'Étang (Puy-de-Dôme) et des abords de la salle des fêtes de Saint-Genès-la-Tourette (Puy-de-Dôme).
- Quatre collectivités ont sollicité le Parc pour la définition de programmes d'aménagements liés à des espaces naturels touristiques : Thiers Dore et Montagne (Puy-de-Dôme) pour la réalisation d'une liaison piétonne entre le plan d'eau d'Iloa et le futur centre aquatique ; La Chaise-Dieu (Haute-Loire) pour l'aménagement d'un parking forestier aux abords de son plan d'eau ; Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) et Thiers (Puy-de-Dôme) pour la création de sentiers, respectivement le long de l'Ance et au bord de la Durolle.
- Une dizaine de fiches décrivant des projets exemplaires accompagnés par l'Atelier d'urbanisme ont été diffusées sur les réseaux sociaux du Parc.
- Trois formations destinées aux techniciennes et techniciens de collectivités et 12 réunions de sensibilisation de ceux-ci et, surtout, des élus ont constitué le programme des Rencontres de l'Atelier 2021. Proposées en présentiel et/ou à distance, elles avaient pour thèmes les PLUi, la transition écologique, la mixité des modes de déplacement, la revitalisation des centres-bourgs, la place du végétal dans l'espace public – avec notamment la découverte de 4 aménagements réalisés par des communes de la Haute-Loire : Auzon, La Chaise-Dieu, Frugières-le-Pin et Lavaudieu, l'accueil de la biodiversité dans les constructions et rénovations. Chacune a réuni en moyenne une trentaine de personnes. Pour celle organisée avec le réseau urbanisme de l'APARA 150 participants étaient connectés.
- Un questionnaire sur le fonctionnement de l'Atelier d'Urbanisme et sur les améliorations à apporter a été adressé à une centaine de techniciennes et techniciens appartenant à la trentaine de structures partenaires de l'Atelier. Leurs réponses alimenteront les travaux du comité technique qui se réunira début 2022.

Réhabilitation et extension
Salle communale de Viverols



Construction
Conciergerie rurale à Medeyrolles



REVITALISATION CENTRE-BOURG
Requalification d'îlots à Ambert



ESPACE PUBLIC
La traverse de Saillant



Exemples de fiches diffusées sur les réseaux sociaux ©Photothèque du Parc

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Sembadel

Le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez

- Le réseau ferroviaire du Livradois-Forez – environ 150 km traversant une partie des départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme – sur lequel circulent des trains touristiques et des trains de fret est un facteur d'attractivité pour ce territoire. En outre, cet écosystème ferroviaire représente près de 20 emplois directs. Ce réseau est géré par son propriétaire, le Syndicat mixte ferroviaire du Livradois-Forez⁽¹⁾ qui a deux missions principales : le développement du trafic et l'entretien régulier, notamment la maîtrise de la végétation pour permettre le passage des trains en toute sécurité. Ces travaux réalisés chaque année par des chantiers d'insertion sont financés par les collectivités locales, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'acteurs locaux dont le Parc. En outre, des bénévoles des associations qui gèrent les trains touristiques – qui circulent sur plus de 80 km – participent à cet entretien.
- Le Syndicat mixte ferroviaire assure également la maintenance de l'infrastructure. Ces gros travaux sont financés à 80% dans le cadre du contrat Parc/Région 2020/2021. En 2021, une dizaine de chantiers ont été entrepris entre Estivareilles (Loire) et Sembadel-Gare (Haute-Loire), tronçon sur lequel circulent des trains touristiques : remplacement de 620 traverses bois et de 2 barres de rails, recharge de la plateforme avec plus de 300 tonnes de ballast neuf, curage de caniveaux, pose de drains... Sur le tronçon Giroux Gare – Courpière (11 km) utilisé pour le fret, des travaux ont été réalisés sur 400 mètres linéaires, à proximité de la gare de Giroux : drainage, relevage de la voie, remplacement de 435 traverses bois et de près de 500 tonnes de ballast.
- Fin 2021, le Syndicat mixte ferroviaire a dû se résoudre à suspendre la circulation sur la portion fret de son réseau suite à un audit réglementaire qui a révélé que la sécurité des trains n'était plus assurée. Ses capacités financières étant insuffisantes pour que soient réalisés les travaux de refonte nécessaires, seul un appui financier fort de la Région et de l'État dans le cadre du Contrat de Plan État/Région 2021-2027 pourrait permettre, à terme, la pérennisation de cette circulation.
- Le Syndicat mixte ferroviaire du Livradois-Forez et du Velay est devenu administrateur de Railcoop, société coopérative de transport ferroviaire qui s'est donné pour objectif de renforcer l'usage du ferroviaire dans tous les territoires afin de contribuer à la transition écologique. Les deux sièges du collège des collectivités du Conseil d'administration ont été attribués au Syndicat mixte ferroviaire du Livradois-Forez et à la ville de Gannat (Allier).
- Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Territoires de nouvelles mobilités durables (TENMOD) proposé par l'ADEME en 2020, le Syndicat mixte ferroviaire a lancé une étude globale – financée à 50% par l'ADEME et à 25% par Railcoop – sur le potentiel de transport de marchandises et de voyageurs sur son réseau ferré. Il s'agit notamment d'évaluer la performance de l'infrastructure avec du matériel roulant adapté, léger et innovant. Début 2021, des acteurs du territoire (élus, citoyens, acteurs économiques...) ont été consultés sur leur vision de la mobilité ferroviaire. Cette enquête s'est appuyée sur deux outils mis en ligne sur le site Internet du Syndicat : un livret détaillant le projet et un questionnaire. Les résultats de cette étude ont été publiés en fin d'année.
- Dans le cadre de cette étude TENMOD, le Syndicat ferroviaire et ses partenaires ont également organisé, à la gare de l'Utopie à Vertolaye (Puy-de-Dôme), une manifestation de deux jours, Le Train des Possibles, qui a bénéficié d'une forte participation des acteurs locaux et de représentants du secteur ferroviaire. Élus, citoyens, bénévoles d'associations touristiques et techniciens de collectivités ont été invités à participer à 6 ateliers pour construire de nouveaux scénarios de l'usage des rails et des gares. Parallèlement à cette consultation citoyenne à laquelle a participé une trentaine de personnes, les organisateurs ont pu échanger avec les acteurs économiques. Des responsables d'entreprises, parmi lesquelles les plus importantes du territoire, sont venus partager leurs points de vue sur l'avenir du fret ferroviaire. En outre,

(1) Ce syndicat est composé des communautés d'agglomération Loire-Forez et du Puy-en-Velay, des communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez et de la commune de Peschadoires (Puy-de-Dôme).

près d'une quarantaine de personnes (élus, entreprises, opérateurs ferroviaires, citoyens et techniciens de collectivités) ont participé à deux webinaires, l'un sur les atouts du fret ferroviaire pour décarboner la logistique, l'autre sur les modèles de gouvernance des petites lignes ferroviaires. Ces échanges ont permis de mieux appréhender le contexte du transport de marchandises par rail et de découvrir des exemples de gestion d'infrastructures ferroviaires.



Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »



— Lauréat, en 2019, de l'appel à projets Vélo et territoires (AVELO 1) lancé par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME, le Parc a porté, en partenariat avec les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez et le Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois, un projet de développement de la pratique du vélo dans la vallée de la Dore, principalement pour les déplacements quotidiens. Cette démarche comprenait un volet études avec la réalisation d'un diagnostic et d'un schéma directeur cyclable dans la vallée de la Dore et d'une étude pré-opérationnelle de Ris/Puy-Guillaume à Courpière cofinancée et pilotée par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Les études confiées en 2020 à des bureaux d'études se sont achevées à l'automne 2021. Ainsi, le schéma directeur cyclable de la vallée de la Dore a été approuvé par le Parc et l'étude pré-opérationnelle sur Thiers Dore et Montagne a été présentée aux communes concernées.

— Le schéma directeur et le plan d'actions pour développer la pratique du vélo dans la vallée de la Dore ont été élaborés en concertation avec les acteurs du territoire : Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, Communauté de communes Ambert Livradois Forez, communes de Thiers et Ambert, Maison du tourisme du Livradois-Forez, Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez, Conseil départemental du Puy-de-Dôme et associations. Il comprend une carte qui présente les besoins en aménagements cyclables pour développer la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens et un plan d'actions composé de 29 actions - dont certaines identifiées comme prioritaires - réparties dans 3 axes : l'aménagement – principalement sur des infrastructures existantes – d'un réseau efficace, cohérent et attractif ; le dévelop-

pement de services complémentaires pour accompagner les habitants qui souhaitent se déplacer à vélo ; la communication et sensibilisation pour accélérer les changements de comportements. Pour assurer la cohérence de cette démarche, elle a été engagée par le Parc mais sa déclinaison opérationnelle sera assurée par les collectivités locales compétentes. Certains partenaires ont déjà lancé des projets et mené des actions.

— Ainsi, les projets de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et le Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois - réalisation d'un schéma directeur cyclable sur ce territoire et mise en place de services tests - ont été retenus dans le cadre du nouvel appel à projets de l'ADEME (AVELO 2). Ces projets sont une suite logique et cohérente de l'étude réalisée à l'échelle de la vallée de la Dore.

— Le Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois a installé des stationnements vélo dans certaines communes de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le projet comprenait également un volet communication/sensibilisation pour développer la culture vélo au quotidien.

— Ainsi, à l'automne 2021, notamment dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité et de la Semaine européenne du développement durable -, des prestataires ont mené 10 actions de sensibilisation à la « culture du vélo » : présentation d'équipements pour le grand public ; spectacle de chansons sur le thème du vélo joué par un conteur itinérant se déplaçant à vélo (200 km et 3 étapes) ; animations dans des centres de loisirs (remise en état des vélos, parcours encadré par un professionnel avec « arrêts lectures » de textes sur le thème du vélo animés par l'association Passeurs de mots) ; organisation d'un après-midi dédié au vélo à la gare de l'Utopie à Vertolaye (projection de courts métrage, stands



d'informations et tests d'équipements). Près de 600 personnes ont été sensibilisées par ces différentes actions.

A cela s'ajoute la réalisation d'un outil de sensibilisation : une « malle vélo ». C'est une malle documentaire sur le vélo contenant une variété de genres, de formats, de types de livres et de ressources : des romans, des essais, des témoignages, de la poésie, des BDs, des albums, des guides, des brochures,

des documentaires, des outils pédagogiques, des jeux, des kits de matériel pour les enfants, adolescents, adultes, familles, élus...

Au total, ce sont plus de 80 ressources. Cette malle a pour objectif de permettre une sensibilisation et donner envie à tous les publics de pratiquer le vélo au quotidien. Elle est mise à disposition gratuitement des structures et collectivités, sur demande auprès du Parc.



Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie

Suivi des Plans climat, air, énergie territoriaux (PCAET)

— La Charte du Parc fixe au Livradois-Forez l'objectif de diviser par quatre, d'ici 2050, ses émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique. Pour l'atteindre, le Parc accompagne les collectivités dans leurs actions de réduction de leur consommation d'énergie. Ces actions sont inscrites dans des démarches de progrès, notamment les Plans climat air énergie territoriaux (PCAET) qu'il est néces-

saire de mettre en cohérence avec les SCoT et les PLU(i). En outre, plusieurs communautés de communes et communautés d'agglomération se sont engagées dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS).

— En s'appuyant sur l'expertise de son équipe, le Parc a rédigé une contribution technique dans le cadre de la consultation publique pour le PCAET de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez.



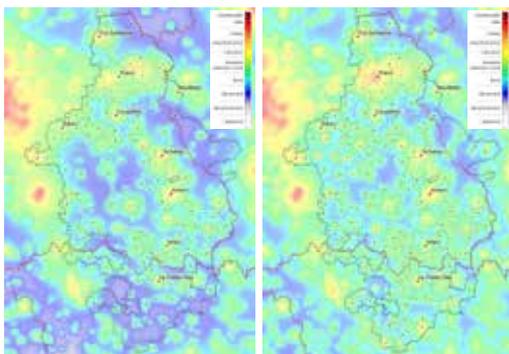
Extinction des éclairages publics à Cunhat (ci-contre)
©Jean-Pierre FOURNIOUX

Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

Sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public

- L'éclairage artificiel nocturne, qui répond à des besoins sociaux – sécurisation des déplacements, accompagnement des activités économiques, mise en valeur de monuments...-, est aujourd'hui appréhendée comme une pollution, notamment car il dégrade l'obscurité nécessaire aux espèces animales et végétales. Outre ces conséquences écologiques, cette « pollution lumineuse » a des effets socioculturels, sanitaires, économiques, énergétiques... Depuis plusieurs années, le Parc a engagé une démarche pionnière en faveur de la sobriété lumineuse, indispensable à la protection des ressources énergétiques et environnementales. La recherche d'économies financières conduit de plus en plus de communes à agir sur l'éclairage public mais le Parc souhaite aller plus loin et amener à la prise de conscience que réduire la pollution lumineuse est bénéfique pour la santé et la qualité de vie de tous et pour la biodiversité et les paysages.
- Les parcs naturels du Massif central ont engagé, dans le cadre de la convention 2019-2021 signée par l'IPAMAC et le CGET Massif central (1), une réflexion sur la préservation et la valorisation du ciel étoilé et de la biodiversité. En 2019-2020, un état des lieux de la pollution lumineuse a été réalisé et un accompagnement des parcs pour l'évolution des pratiques d'éclairage public a été mis en place. La seconde phase de ce projet (2021-2022) concerne 7 parcs naturels : Aubrac, Cévennes, Haut-Languedoc, Livradois-Forez, Monts d'Ardèche, Causses du Quercy et Morvan. Il s'agit d'actions pour sensibiliser et accompagner des acteurs de l'éclairage public et de l'éclairage privé.
- En préalable et afin de disposer d'un état des lieux de l'éclairage public en Livradois-Forez, le Parc a lancé, au printemps 2021, une enquête en ligne auprès des collectivités. 45 communes - soit 28% des communes membre du Parc - ont répondu. A quelques exceptions près, toutes ont déjà modifié, au cours des 10 dernières années, leur pratique en matière d'éclairage public. L'extinction en milieu de nuit (pratiquée par 31 communes) et le changement d'ampoules sont les principales actions mises en œuvre. La plupart des communes envisagent d'en mener d'autres dans les prochaines années, avec différents objectifs.
- Pour faire progresser la préservation de cette ressource que constitue la nuit, il est nécessaire de communiquer sur les bonnes pratiques afin de sensibiliser à la fois les responsables - publics et privés - de l'éclairage et les habitant-e-s. Pour cela, le Parc dispose de deux vidéos de sensibilisation mises à la disposition des acteurs du Livradois-Forez. La première, réalisée dans le cadre du programme de l'IPAMAC, met notamment en valeur l'engagement et les actions du Parc et de la ville de Thiers qui est la commune la plus peuplée du Livradois-Forez à pratiquer l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit, après la rénovation d'une partie de son éclairage. En tant que Territoire engagé pour la nature (TEN), le Parc a également réalisé une vidéo qui présente sa démarche en faveur du ciel étoilé et de la biodiversité.
- Dans le cadre du programme de l'IPAMAC concernant les acteurs privés, suite à un appel à candidatures, 4 diagnostics ont été réalisés : 2 dans des entreprises et 2 dans des zones d'activité à Courpière et à Thiers, communes pratiquant l'extinction de l'éclairage en milieu de nuit. L'objectif de ces diagnostics est d'apporter des informations sur l'état des installations d'éclairage et sur le respect de la réglementation et de proposer une feuille de route chiffrée pour améliorer la qualité des équipements au regard des enjeux de la nuit.



Simulation en cœur de nuit
Simulation en extrémités de nuit
à partir de données satellite (2019) 10/2020

(1) Commissariat général à l'égalité des territoires

Projet alimentaire territorial

- Le Projet alimentaire territorial (PAT) Grand Clermont / Parc naturel régional Livradois-Forez est un programme de coopération interterritoriale en faveur de la relocalisation de l'alimentation. Il s'organise autour d'un plan d'actions comprenant 11 objectifs chiffrés et 6 objectifs stratégiques. Le Parc est membre des différentes instances de gouvernance du PAT – comité de pilotage, équipe technique et Forum alimentaire local - et participe aux suivis des projets.
- En 2021, les pilotes de PAT ont suscité et accompagné la candidature de 30 porteurs de projet - entreprises, associations, collectivités, agriculteurs, collectifs agricoles - qui ont répondu ensemble à l'appel à candidatures lancé par l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes – dans le cadre du plan France Relance – pour sélectionner et financer des projets structurants pour la transition alimentaire. Ces 30 projets, très divers, ont tous une même ambition : produire et consommer de manière locale, responsable et respectueuse de l'environnement. Au total, près de 600 000 euros ont été répartis par l'Etat entre des projets de production de semences paysannes, d'introduction de produits locaux dans la restauration collective, d'organisation de collectifs d'agriculteurs pour garantir un approvisionnement local, de développement de productions maraîchères et arboricoles, de transformation de lait et de céréales, de création de jardins partagés ou de fermes collectives... Cette diversité de projets innovants montre qu'un changement de pratiques est en marche et que des dynamiques locales sont à l'œuvre.
- Le Parc et le Grand Clermont ont confié la réalisation d'un état des lieux des outils de transformation agroalimentaire du territoire du PAT à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et l'association Bio 63. Cette étude a permis de recenser les pratiques des transformateurs, des producteurs et des acheteurs et d'identifier les besoins et les attentes des uns et des autres quant à la transformation

de produits issus des filières végétale et animale locales. Un focus sur la filière viande et céréales a été réalisé. L'objectif de cette mission était d'identifier les outils à renforcer et ceux qu'il serait utile de mettre en place dans le cadre de la relocalisation des filières d'approvisionnement alimentaire. Les principaux enjeux identifiés concernent la transmission et la reprise des moyennes ou grosses unités locales, le rôle structurant des grosses unités, l'émergence de nombreux projets de structures collectives de transformation, la modernisation des certaines unités indispensables.

- Alors que faciliter l'accès de tous à des produits locaux de qualité passe par le développement de circuits de distribution et alors que les professionnels du Livradois-Forez peinent à identifier l'offre et la demande locales, le Parc a, à nouveau, organisé des Rencontres professionnelles de l'alimentation de proximité réunissant producteurs, commerçants et restaurateurs.
- En 2021, les acteurs du système alimentaire local – notamment les acheteurs de la restauration collective – et les élus ont été conviés à plusieurs rencontres portant sur des thèmes divers, notamment la mise en place de la loi Egalim ⁽¹⁾, les jardins, l'évolution de l'offre de formation agricole... Une journée d'échange de pratiques sur l'alimentation et la santé a été organisée.
- L'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole a été missionnée pour mettre en place un observatoire du système alimentaire local. L'objectif est de mettre à disposition des acteurs du système alimentaire les informations dont ils ont besoin pour orienter leurs choix pour une transition vers un système alimentaire plus durable et souhaitable par et pour tous.
- Le Collectif de chercheurs du Projet Alimentaire Territorial s'est réuni à plusieurs reprises pour contribuer aux travaux du PAT. Il est composé des chercheurs de l'INRAe, de Veta-groSup, d'AgroParisTech et de l'UCA.



(1) Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous (promulguée en 2018).



4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Le Journal du Parc

Interrompue en 2020 en raison de la crise sanitaire, la parution annuelle du Journal du Parc a repris à l'automne 2021. Ce numéro 34 décline l'attractivité du Livradois-Forez : ses atouts et déficits, les enjeux d'une politique de marketing territorial. Un dossier est consacré au déploiement de la marque Livradois-Forez. Tiré à 20 000 exemplaires, le Journal du Parc est déposé dans des points stratégiques : commerces de bouche, administrations recevant du public, mairies... Plusieurs collectivités l'ont distribué en accompagnement de la diffusion des bulletins municipaux.

Site Internet

Le site Internet a accueilli, en moyenne, 875 visiteurs chaque mois de l'année 2021. Cette fréquentation est en très légère baisse par rapport à 2020 (902 utilisateurs mensuels en 2020). Près de la moitié des visiteurs (42,31%) résident en Auvergne-Rhône-Alpes ; viennent ensuite les franciliens (22,6%). La durée moyenne de ces visites est quasi-stable (2mn31s contre 2mn40s en 2020), tout comme le nombre de pages vues par session : 3,03 pages contre 3,17 pages en 2020. Les pages présentant le Livradois-Forez et le Parc sont les plus lues. Viennent ensuite celles consacrées au patrimoine naturel et à sa préservation et sa valorisation.



L'Écho du Parc

- Le blog L'Écho du Parc Livradois-Forez, dont la vocation est d'informer régulièrement les élus des collectivités adhérentes du syndicat mixte du Parc, ses partenaires ainsi que les citoyens concernés sur ses actions, a vu en 2021 une progression du nombre d'articles : 74, contre 45 en 2020, 53 en 2019 et 62 en 2018. Le pôle Biodiversité en a produit 20, viennent ensuite le pôle Développement (17) et les pôles Urbanisme et Politique territoriale (14 chacun) ; 9 articles ont été consacrés aux réseaux culturels et à l'édition de documents. La fréquentation a également progressé : le nombre d'utilisateurs a fait un bond de 46,12% et celui des nouveaux utilisateurs a été en hausse de 46%. En moyenne, chaque page reçoit une cinquantaine de visites.

La Lettre électronique

- Les 5 600 abonnés à La Lettre électronique du Parc ont reçu 12 numéros en 2021. Cette lettre électronique mensuelle présente un sommaire détaillé des articles publiés par L'Écho du Parc Livradois-Forez. La Lettre électronique a aussi été utilisée pour diffuser des informations plus ciblées sur les actions du syndicat mixte.

Facebook

- Depuis la création de la page Facebook du Parc, le nombre d'abonnés connaît une progression régulière qui s'est confirmée en 2021 : il est passé de 4 448 au 1er janvier 2021 à 5 341 début 2022. Cette page publie des informations exclusives et d'autres issues du blog du Parc et de son site Internet. Ouverte sur le territoire, elle relaie des initiatives associatives et privées illustrant les objectifs de la Charte du Parc (10% des posts). En 2021, 120 posts ont été créés ou relayés. 40% des informations émanant du Parc concernent son activité et l'attractivité du Livradois-Forez ; 30% sont consacrées au pôle Urbanisme et paysages et autant à la biodiversité.
- Au cours de l'année, deux campagnes ont été menées par cette page Facebook. Elle a, d'une part, diffusé 8 vidéos illustrant l'attractivité du Livradois-Forez à travers les témoignages d'entrepreneurs. D'autre part, elle a, à partir d'octobre, présenté des réalisations architecturales et paysagères accompagnées par l'Atelier d'urbanisme.



- 2 groupes sont associés à la page : l'Observatoire participatif de la biodiversité (qui est passé de 27 membres en janvier 2020 à 74 début 2022) et le groupe Ambassadeurs nature (qui est passé de 53 membres en janvier 2020 à 141 début 2022). Ces deux groupes seront fusionnés en 2022.
- La page Facebook de la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet comptait 885 abonnés fin 2021 (720 début 2020).

Instagram

- Son fil Instagram permet au Parc de publier des photos et des vidéos du Livradois-Forez et de diffuser des campagnes de communication telles que, en 2021, les 8 vidéos illustrant l'attractivité du Livradois-Forez à travers les témoignages d'entrepreneurs et la présentation de réalisations architecturales et paysagères accompagnées par l'Atelier d'urbanisme.
- En 2021, le nombre d'instagrammeurs abonnés au fil du Parc a progressé de 12,5%, atteignant 2 700 en fin d'année contre 2 398 un an plus tôt.

Twitter

- Le compte Twitter du Parc publie essentiellement des posts Facebook qui sont adaptés à ce média et partage des articles de ses autres médias numériques (site Internet et blog). Les 69 tweets publiés en 2021 ont enregistré 35 054 impressions (tweet vu une fois par un internaute), soit une moyenne de 508 impressions par tweet.
- Le nombre de personnes qui suivent le compte Twitter du Parc ne cesse de progresser d'année en année : en 2021, il est passé de 602 à 771 (+28%). Cette augmentation peut être qualifiée de « naturelle » puisque la présence du Parc sur ce réseau social n'a bénéficié d'aucune politique de développement structurée.

Relations avec la presse

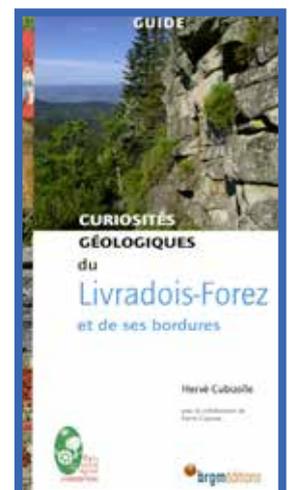
- L'équipe du Parc a organisé des reportages pour France Bleu Pays d'Auvergne et apporté un appui à des équipes qui ont réalisé des reportages pour des chaînes de télévision notamment : TL7, Ushuaïa TV et France 3
- Trente-huit communiqués ont été adressés à des journalistes de la presse locale, régionale et nationale. Les sujets étaient très divers : présentation d'une action du Parc dans l'un de ses domaines d'intervention, annonce d'un événement, d'une réunion, d'un séminaire...

Relations avec les communes

- Au cours des premiers mois de 2021, 5 communes de Haute-Loire ont rejoint le Parc naturel régional Livradois-Forez après que leur conseil municipal en ait approuvé sa Charte : Chaniat, Collat, Montclard, Saint-Didier-sur-Doulon et Saint-Julien-d'Ance. En outre, le Parc a poursuivi ses contacts avec les maires et conseils municipaux de 7 des 8 communes incluses dans le périmètre d'étude du Parc qui n'avaient pas encore approuvé la Charte et pouvaient le faire jusqu'à la fin de l'année 2021. Il s'agit de 4 communes de Haute-Loire (Agnat, Fix-Saint-Geney, Chassignolles-Craponne-sur-Arzon) et de 3 communes du Puy-de-Dôme (La Forie, Peslières et Saint-Martin-d'Ollières).
- En 2021, le président du Parc a rencontré les élus de plus de 60 communes. Une grande majorité de ces rendez-vous s'est déroulée en visioconférence d'une heure. En amont de chacune de ces rencontres, qui se poursuivront en 2022, l'équipe du Parc rédige un document interne de présentation de la commune.
- Des courriels ont été adressés aux communes pour les solliciter à propos d'actions en cours concernant la mobilité, les énergies, les espèces animales et/ou végétales, le marketing territorial et le tourisme durable.
- Deux communes du Puy-de-Dôme - Marat, Usson - ont sollicité le Parc pour la rédaction d'articles publiés dans leurs bulletins municipaux.

Edition

- Le Parc a édité un ouvrage intitulé *Livradois-Forez, terre d'origine*. Elaboré en concertation avec les communes du Livradois-Forez, il met à l'honneur plus de 500 personnages anciens et contemporains dont les biographies dessinent le portrait de ce territoire. Ce document de près de 400 pages a été imprimé en un nombre très limité d'exemplaires et adressé aux communes. Heureusement pour les personnes intéressées, il est sur le site Internet du Parc : il est consultable en ligne (lecteur Calaméo) et téléchargeable au format epub pour les liseuses électroniques et au format pdf depuis Caméléo.
- Le Guide des curiosités géologiques du Livradois-Forez et de ses bordures écrit par Hervé Cubizolle, professeur de géographie à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (avec la collaboration de Pierre Crayssac et préfacé par Stéphane Rodier, président du Parc) a été publié aux éditions du BRGM ⁽¹⁾. Cet ouvrage original renouvelle la découverte du Livradois-Forez.



(1) Bureau de recherches géologiques et minières

Évaluation de la Charte – Conseil scientifique du Parc



Conseil scientifique

- En raison de la pandémie, le Conseil scientifique du Parc ne s'est pas réuni en 2021.

Le Bilan du Parc

- Chaque année, le Bilan du Parc de l'année précédente est rédigé à partir du point technique et financier fourni par chaque membre de l'équipe du Parc pour chacune des actions prévues au budget primitif et réalisées. A partir de ce document interne, un bilan annuel public est rédigé. Ce document est édité à 1 500 exemplaires et adressé à l'ensemble des partenaires et aux élus du Livradois-Forez.

Monographie thématique

- A partir du plan biodiversité élaboré en 2012, le Parc a réactualisé la monographie sur la biodiversité du Livradois-Forez. Ce document a été publié en juin 2021. La prochaine monographie, consacrée à l'énergie, est en cours d'élaboration et devrait être publiée en 2023.



Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Mon voisin paysan

- Le programme éducatif fédérateur Mon voisin paysan, qui est proposé aux établissements scolaires, aux centres de loisirs et aux autres acteurs éducatifs travaillant des thèmes de développement durable, a vécu sa 4ème et dernière saison au cours de l'année scolaire 2020-2021. Elaboré et mis en œuvre par le Parc et ses partenaires, il visait à sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants aux enjeux de l'agriculture et aux thèmes qui y sont liés, notamment les liens entre production et consommation. Concrètement, les jeunes participants ont découvert l'agriculture et les paysans qui façonnent le territoire du Livradois-Forez : à l'occasion de visites de fermes et d'échanges intergénérationnels, ils étaient les acteurs de leurs découvertes et de leurs apprentissages.
- Au cours de cette quatrième année, 18 animateurs ont accompagné, pendant 112 demi-journées, 700 jeunes citoyens de demain (de la maternelle au lycée) et leurs enseignants de 28 classes. 28 paysans leur ont ouvert leurs fermes. Ces participants proposent de partager leurs découvertes et travaux dans un document de 60 pages, La Gazette Mon Voisin Paysan, qui peut être téléchargé à partir du site Internet du Parc : <https://www.parc-livradois-forez.org/wp-content/uploads/2021/10/GAZETTE-Mon-Voisin-Paysan-2020-21.pdf>.
- Au-delà de la création de liens ponctuels entre le Parc et les établissements scolaires et de loisirs, un projet fédérateur permet de faire naître de véritables partenariats éducatifs. En outre, il joue un rôle social dans les

communes : il génère des relations avec les établissements d'accueil de personnes âgées, des rencontres entre les élèves et les habitants, des échanges entre les parents d'élèves et les écoles et centres de loisirs...

- Afin que son prochain projet pédagogique fédérateur réponde encore mieux aux attentes des établissements scolaires et des centres de loisirs et prenne en compte un contexte éducatif en évolution, le Parc a réalisé un audit. Pendant 6 mois une stagiaire a mené 44 entretiens individuels avec les partenaires éducatifs du territoire, 51 enseignants ont répondu au questionnaire mis en ligne et les projets éducatifs de 16 parcs naturels régionaux ont été étudiés. Ce qui a permis d'écrire le nouveau projet éducatif : Auprès de nos arbres en Livradois-Forez.

Auprès de nos arbres en Livradois-Forez

- A la rentrée 2021, le Parc a lancé son nouveau programme éducatif fédérateur, qui, pendant 4 ans, permettra de sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants du Livradois-Forez à l'importance de l'arbre et de la forêt pour ce territoire. Intitulé Auprès de nos arbres en Livradois-Forez, il permet aux jeunes (de la maternelle au lycée), sur le temps scolaire ou en centre de loisirs, de comprendre les enjeux liés aux forêts à travers des découvertes scientifiques, artistiques, historiques... Ce programme répond à plusieurs objectifs pédagogiques : éveiller la curiosité et le sens de l'observation ; favoriser la connaissance des phénomènes de la

vie végétale et animale ; découvrir les métiers liés à la forêt et les enjeux de la filière sur le territoire du Parc ; comprendre l'importance de la forêt dans la gestion de l'espace, des paysages et de la diversité biologique. Les interventions d'une équipe pluridisciplinaire permettent d'aborder ce thème de façon globale. Elles ont lieu, autant que possible, sur le terrain. Un partenariat avec un artisan ou un artiste permet de donner une dimension artistique et culturelle aux projets des jeunes.

- Des outils pédagogiques consacrés à la forêt et aux arbres ont été créés et mis à la disposition des enseignants et des animateurs. Ces derniers ont bénéficié de deux journées de formation afin de compléter leurs connaissances sur les thèmes abordés et de découvrir ces nouvelles malles éducatives.
- Au cours de l'année scolaire 2021-22, 35 classes étaient inscrites à ce projet. Chacune a bénéficié de 2,5 journées d'accompagnement : 3 demi-journées d'échanges avec un animateur diplômé, 1 demi-journée avec un artiste ou artisan et, in fine, 1 demi-journée de présentation des réalisations aux habitants de la commune.
- Pour enrichir leurs propres projets, les enseignants se sont vus proposer par le Parc la possibilité de s'inscrire aux « Petits projets » : 2 demi-journées consacrées à un thème des années précédentes. 9 « petits projets » se sont tenus pendant l'année 2021-22.

Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

- Depuis 2015, le Parc a soutenu – par une aide technique et financière – plus de 80 « chantiers participatifs en faveur de la nature quotidienne » répartis sur l'ensemble du Livradois-Forez. Pour bénéficier de cet accompagnement, un projet doit être innovant, exemplaire, transférable et intégrer la biodiversité. Il doit impliquer les habitants de la commune qui sont invités à participer au chantier.



Verger planté à Montmorin
©Jean-Pierre FOURNIOUX

- ces vergers et la formation des élus et salariés.
- 2021 a vu la réalisation de 22 chantiers participatifs. Dix vergers ont été créés par les communes de Chassagnes (Haute-Loire), d'Augerolles, de Bertignat, de Condat-les-Montboissier, de Marat, de Saint-Amant-Roche-Savine, de Saint-Dier-d'Auvergne, de Saint-Jean-des-Ollières, de Saint-Jean-Val et d'Usson (communes du Puy-de-Dôme). Des chantiers de fleurissement ont été réalisés dans trois communes du Puy-de-Dôme – Augerolles, Sauxillanges et Viverols – et à Connangles (Haute-Loire). Dans le Puy-de-Dôme, des haies ont été plantées à Marat par le Centre de loisirs, à Montmorin, à Pignols et à Vertolaye où un jardin a également été créé. Outre des haies, des fruitiers ont été plantés à Billom. Le bourg de Cunlhat a été végétalisé tout comme un talus à Berbézet (Haute-Loire). La commune d'Ambert a mené une expérimentation dans le Bois de Boulogne. La Communauté de communes Ambert Livradois Forez a réalisé des chantiers de mise en valeur du patrimoine.

Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Forez

- D'année en année, le nombre de contributeurs et contributrices à l'Observatoire participatif de la biodiversité du Livradois-Forez – mis en place par le Parc en 2016 – ne cesse de croître : en 2021, ils étaient plus de 500 à participer ou à avoir participé à l'un des inventaires proposés. 125 d'entre eux ont signé la Charte de l'ambassadeur, ce qui traduit un

engagement plus fort en faveur de l'écocitoyenneté. Ces « ambassadrices et ambassadeurs nature » bénéficient de formations et participent à des inventaires plus techniques.

- En 2021, les membres de l'Observatoire participatif de la biodiversité se sont vus proposer deux inventaires thématiques : l'un concernant les oiseaux et l'autre les hérissons.
- En hiver, 55 observateurs ont participé à l'inventaire des oiseaux à la mangeoire : ils ont recensé 1 457 oiseaux appartenant à 28 espèces sur les 30 recherchées. Cet inventaire, lancé en 2016, vise, d'une part, à améliorer les connaissances sur la présence des différentes espèces d'oiseaux qui hivernent en Livradois-Forez – afin de faire des liens éventuels entre celles-ci et le changement climatique – et, d'autre part à donner à un grand nombre d'habitants l'occasion de s'approprier des outils simples pour identifier (et donc mieux connaître) les espèces qu'ils rencontrent près de chez eux. Car, « on protège ce que l'on connaît bien ».



Mésange huppée à la mangeoire
©Photothèque du Parc

- 17 observateurs ont recensé 43 hérissons entre juin et octobre. L'objectif de cet inventaire est de localiser les points routiers où la mortalité des hérissons est importante et d'agir avec les services du Conseil départemental, gestionnaire des routes. C'est aussi l'occasion de présenter cet animal, sa biologie et les gestes qui permettent de le protéger.
- Plus de 35 ambassadrices et ambassadeurs nature, accompagnés de nombreux enfants, ont participé à la journée Biodiversité organisée par le Parc à Saint-Jean-d'Heurs (Puy-de-Dôme). Chacun a renouvelé, pour 3 ans, son adhésion à la Charte en signant celle-ci avec le Président du Parc. Plusieurs associations ont proposé des ateliers ou des balades de découverte de la nature : notamment, la LPO,

Chauve-souris Auvergne, l'association entomologique d'Auvergne, Passeurs de mots... Madame Grenouille a présenté le monde des amphibiens sous une forme théâtrale. Cette journée a en outre enclenché une dynamique pour des habitants de Saint-Jean-d'Heurs qui souhaitent réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Outils de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

- Le Parc a lancé un appel à projets à l'intention des communes et communautés de communes qui souhaitent réaliser des aménagements publics (rénovation ou construction d'un bâtiment, aménagement d'une place, d'une cour d'école, d'une zone d'activité, plantation d'une haie...) qui soient en cohérence avec les objectifs de la Charte du Parc, aient un impact positif sur la biodiversité, intègrent les problématiques de la Trame verte, bleue et noire et associent les habitants. Les projets retenus sont soutenus dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du Parc Livradois-Forez–Bassin versant de la Dore à travers un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes. En 2021, seule la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a proposé une action : la végétalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Thiers. Ce projet comprend la densification du couvert végétal le long de la Durolle et de la route adjacente et la création d'un verger et d'une prairie. Tout en favorisant la biodiversité sur ce site, ces plantations et semis amélioreront le cadre de vie et la préservation de la santé des voyageurs grâce à un apport d'ombrage. En outre, ceux-ci pourront utiliser les fruits du verger pour leur alimentation.
- Pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les espaces publics, le Parc a fait réaliser un « kit biodiversité » qui comprend des nichoirs pour les oiseaux (martinets, hirondelles, chouette effraie...) et les chauve-souris, un hôtel à insectes, des graines pour créer des prairies fleuries en utilisant le label végétal local, une ruche de biodiversité (pour pollinisateurs sauvages), un poster qui présente les écosystèmes et espèces emblématiques du Livradois-Forez. Ce kit est proposé aux communes pour qu'elles en installent des éléments dans le bourg ou à proximité immédiate de celui-ci. En 2021, 7 communes en ont demandé : Beaune-sur-Arzon (Haute-Loire), Billom, La Chapelle-Agnon, Cunlhat, Montmorin, Saint-Jean-d'Heurs et Vertolaye (ces 6 communes sont situées dans le Puy-de-Dôme).
- La commune de Vertolaye a bénéficié d'un diagnostic personnalisé réalisé par le Parc et l'association Les Pieds à terre, en présence



©Audrey JEAN

des élus. Les futurs équipements sont été choisis en fonction du terrain, des enjeux locaux, de la capacité d'implication de la collectivité et de ses partenaires. Plusieurs aménagements ont été sélectionnés dans un catalogue de nichoirs, gîtes, plants de végétaux proposés par le Parc. Ainsi, 14 nichoirs pour oiseaux, 2 gîtes pour chauves-souris et 2 hôtels à insectes ont été installés, un tilleul et des plantes vivaces labélisées Massif central ont été plantés. Des élus et agents communaux ont été conseillés pour l'installation de chaque nichoir : orientation, hauteur de pose, choix des arbres et du système d'attache, espacement entre les nichoirs selon les espèces, entretien... Le centre de loisirs de Marat a été associé à cet aménagement : plantation d'un arbre par les enfants, interventions de l'association Les Pieds à terre à propos des oiseaux et des chauves-souris.



- Pour permettre aux communes et communautés de communes de faire savoir qu'elles prennent en compte la biodiversité sur leur territoire, le Parc leur propose un kit de communication. Celui-ci comprend :
 - un modèle pour la présentation de l'aménagement ou de l'installation dans un bulletin municipal et sur un site Internet : ce qui a été réalisé, ce que cela a apporté aux habitants, le contexte, la biodiversité, le partenariat avec le Parc, le mot d'un élu ;
 - des cartes postales présentant des éléments de la faune et de la flore (hérisson, muscardin, orchidée...) destinées aux habitants, aux élèves des écoles, aux touristes, aux partenaires ;
 - un petit panneau en bois – à installer à proximité de l'aménagement, qui, sous le titre « Place à la biodiversité sur mon territoire », décrit celui-ci ;
- une bannière avec un visuel-type et une trame de texte à intégrer sur les pages Facebook et Instagram de la collectivité.
- Trois nouvelles malles pédagogiques ont été réalisées. Ces outils sont mis gratuitement à la disposition des enseignants, animateurs nature ou de centres de loisirs, intervenants, dans le temps périscolaire, auprès des personnes âgées ou à l'occasion de manifestations grand public... :
 - Les Carabes à roulettes : 3 kits conçus pour emporter dans une carriole avec bâche de protection le matériel d'une « école hors les murs » ; chaque kit contient des paniers de cueillette et des boîtes de tri, des tapis d'assise, des crayons et supports, des boîtes loupes, des outils, des appeaux, des guides naturalistes, des albums jeunesse et des documents-ressources pour les enseignants ;
 - La Malle photosynthèse destinée aux collèges et lycées permet de comprendre facilement la photosynthèse, phénomène indispensable à la vie sur terre qu'il n'est pas simple de comprendre ;
 - La Malle Auprès de nos arbres pour aborder ou approfondir les innombrables thématiques liées aux arbres et à la forêt ; cette malle contient des albums jeunesse et documentaires, une caisse contenant des fruits d'arbres, des revues et livrets, une pochette contenant des feuilles d'arbres, des affiches, des fiches et cahiers techniques, un « puzzle feuilles »...
- Afin d'uniformiser les malles pédagogiques du Parc, 10 caisses ont été achetées. Ce qui a permis de reconditionner les anciennes malles (biodiversité, eau, énergie...). Les prochaines malles seront de ce format.



Les Carabes à roulettes et la Malle photosynthèse
©Audrey JEAN

Agir pour plus de solidarité

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants



Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité pour le Livradois-Forez

— La démarche de renforcement de la notoriété et de l'attractivité du Livradois-Forez a été lancée en 2018 par le Parc et la Maison du tourisme. Depuis, elle a mobilisé, au sein du Collectif attractivité Livradois-Forez, plus de 200 acteurs (agriculteurs, artisans, industriels, communes, communautés de communes, chambres consulaires, associations portant des événements culturels et sportifs, associations jeunesse-éducation, associations pour la préservation et la défense de l'environnement, des acteurs de la santé, des agences immobilières...). L'un des objectifs de cette démarche était de faire évoluer la marque de destination touristique, développée par la Maison du tourisme, en marque territoriale collective. Ce transfert a été effectué en 2021 : chaque acteur du Livradois-Forez, quel que soit son secteur d'activité, peut désormais utiliser la marque Livradois-Forez pour faire rayonner l'image de ce territoire. Elle va positionner le Livradois-Forez comme un champ d'opportunités permettant d'investir et d'inventer une nouvelle vie et va renforcer l'identification à ce territoire car celui-ci deviendra un élément important de la communication des acteurs qui l'adopteront.

- Le Parc est propriétaire de la marque collective Livradois-Forez, déposée à l'INPI. Il gère alors le déploiement dans les secteurs économique, social, culturel et institutionnel. Il a délégué à la Maison du Tourisme la gestion de l'ensemble des demandes d'utilisation de la marque émanant d'acteurs du tourisme. Le Parc anime le comité de pilotage « attractivité » et le comité de concertation des délégataires de la marque.
- La marque Livradois-Forez est utilisée sous trois formes : au premier niveau comme simple marqueur identitaire ; au deuxième niveau, comme marqueur identitaire accompagné d'une accroche (phrase courte autour du slogan « Libre à vous de... ») ; au troisième niveau, comme marqueur identitaire accompagné d'une accroche et d'une phrase totem. Le Parc propose une banque de ressources graphiques en ligne. Il peut accompagner ceux qui le souhaitent pour l'intégration de la marque dans leurs outils de communication.
- À l'occasion du lancement officiel de la marque Livradois-Forez, en septembre 2021, le Parc a présenté le plan de son déploiement. Celui-ci vise à mobiliser en priorité les membres du Collectif attractivité Livradois-Forez qui ont contribué à l'élaboration de la marque : communes, EPCI, entreprises, prestataires touristiques, clubs sportifs et organisateurs d'événements.

Développer la coopération interrégionale et internationale

Programme de recherche et de coopération internationale Highlands

— Le programme international de recherche Highlands vise notamment à créer une plate-forme d'aide à la décision regroupant un grand nombre d'initiatives de développement durable dans les zones de montagne du monde. Cette plateforme permettra d'informer les acteurs locaux, décideurs, gestionnaires, techniciens, scientifiques, étudiants... qui pourront sélectionner les plus pertinentes pour leur territoire, contacter les personnes clés de ces initiatives et, éventuellement,

organiser des visites. Il bénéficie d'un financement de la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020. D'une durée de 4 ans (2020 - 2023), ce programme regroupe 42 partenaires - institutions de recherche et territoires organisés mettant en œuvre des politiques de développement durable en zone de montagne - issus de 32 pays dont 18 non européens. Il concerne en effet tous les grands massifs européens (Massif central, Pyrénées, Alpes, Highlands, Alpes scandinaves, Carpates, Balkans, Cordillère cantabrique), de grands massifs africains (Atlas et Hauts Plateaux d'Afrique de l'Est), asiatiques (chaîne de l'Himalaya et

montagnes des Proche et Moyen Orient) et américains (Andes, Cordillère atlantique, Rocheuses et Appalaches). Pour plus d'information : <https://www.highlands3.eu/>

- Dès 2017, le Livradois-Forez a été identifié comme le territoire français partenaire de ce programme. Les organismes de recherche français participant sont VetAgro Sup, l'INRAE⁽¹⁾, le CIRAD⁽²⁾, l'IRD⁽³⁾ et l'association The Livestock Sustainability.
- L'organisation de 8 sessions d'un mois chacune - 5 en Europe, 1 en Afrique, 1 en Amérique du sud et 1 en Asie - regroupant des participants issus des 42 institutions partenaires est prévue. Au cours de chacune

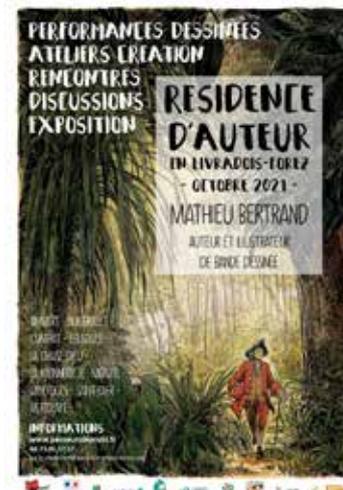
d'elles, une cinquantaine d'initiatives locales seront identifiées, visitées et analysées selon une méthodologie préétablie.

- Le Livradois-Forez a été le premier territoire à accueillir une session de recherche et d'innovation d'envergure mondiale qui a réuni environ 25 participants de 13 pays. Ces chercheurs ont rencontré et interviewé les représentants d'une trentaine d'initiatives de développement durable menées en Livradois-Forez. La délégation s'est ensuite rendue dans deux vallées des Pyrénées catalanes, en Espagne, où ils ont découvert une vingtaine d'initiatives.

(1) Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
 (2) Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
 (3) Institut de recherche pour le développement

S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux



Lecture

- Malgré le contexte sanitaire, l'équipe de Passeurs de mots a créé des événements pour faire rencontrer les livres et la lecture aux jeunes et moins jeunes. Ainsi, cette association a organisé les prix littéraires Le Livre élu jeunesse et le Livre élu ados. Pour chacun de ces prix, trois auteurs dont les livres ont été sélectionnés ont rencontré les élèves des classes participantes, le public en médiathèque, les documentalistes et les bibliothécaires du Livradois-Forez. La Compagnie du Théâtre des 33 a proposé une lecture-spectacle conçue à partir des romans et de la BD de la sélection du Livre élu ados.
- Passeurs de mots a accueilli en résidence d'artiste un auteur, illustrateur, dessinateur et graphiste en résidence pendant un mois

qui est intervenu auprès de classes des collèges de Cunlhat, de La Monnerie-le-Montel, d'Olliergues et Saint-Dier-d'Auvergne. Une soirée organisée à la gare de l'Utopie (Vertolaye) a clôturé ce mois de présence et de création en Livradois-Forez.

- Durant trois après-midis du mois de juillet, la lecture s'est invitée sur les plages des plans d'eau d'Ambert, de Cunlhat puis de La Chaise-Dieu. Au programme, des échanges et des ateliers d'illustration avec deux illustratrices et des lectures de leurs ouvrages. Et également des lectures - individuelles ou à voix haute - sur le thème de la mer et de ses merveilles proposées par les médiathèques d'Ambert Livradois Forez et les bénévoles et salariées de Passeurs de mots.

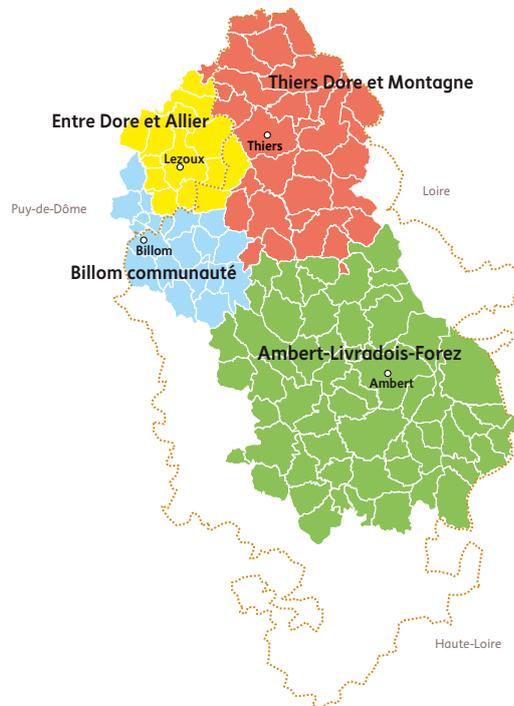


5

Politiques territoriales
révision de la Charte
et syndicat mixte du Parc

Programme LEADER

- Le Livradois-Forez est l'un des rares territoires européens à avoir expérimenté le programme Leader dès 1991. Depuis, les principes fondamentaux de ce programme proposé par l'Union européenne en faveur du développement rural n'ont pas changé. Un programme Leader doit s'appuyer sur une stratégie locale de développement élaborée et mise en œuvre dans une approche participative. Des partenariats publics/privés locaux sont mis en place pour gérer le programme et décider des actions à financer. Celles-ci doivent être intégrées et multisectorielles. Priorité est donnée aux actions innovantes et de coopération entre « territoires Leader » qui doivent se mettre en réseau et capitaliser des pratiques. En trente ans et en 5 programmes Leader successifs, des crédits européens ont soutenu près de 1 200 actions en Livradois-Forez.
- Le Parc porte le programme Leader Livradois-Forez 2014-2022 dont le territoire couvre les communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez, Entre Dore et Allier et Billom Communauté (pour partie). Pour cofinancer son programme d'actions, ce programme bénéficie d'une enveloppe de crédits européens de 7,814 millions d'euros, soit la somme de l'enveloppe initiale de 4,727 millions d'euros, de l'enveloppe complémentaire acquise en 2019 (1,216 millions d'euros) et de l'enveloppe de transition acquise en 2021 (1,871 millions d'euros).
- Les enjeux de l'attractivité sont au cœur de la stratégie de ce programme qui est intitulée Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez. Son plan d'action se décline en 3 objectifs opérationnels : reconquérir les centres-bourgs par un urbanisme et des aménagements durables soucieux d'effet démonstratif et d'attractivité et garants d'un maillage solidaire du territoire ; encourager la relocalisation de l'économie et des services fondée sur l'implication sociétale des entreprises et des organisations et la valorisation des ressources locales ; miser sur la créativité, le sentiment d'appartenance et les usages du numérique au service d'un art de vivre en Livradois-Forez. 13 fiches actions précisent quelles entreprises, associations et collectivités locales peuvent prétendre à un financement Leader et quels sont les types d'opérations éligibles. En fin d'année 2021, ce programme avait permis de soutenir plus de 220 opérations pour un montant de crédits européens Leader engagés de près de 5,5 millions d'euros.



- Le comité de programmation Leader est l'instance décisionnelle de ce programme : il veille à sa bonne mise en œuvre et décide de l'attribution des subventions. Le programme Leader se singularise par la composition de cette instance : ses membres sont des acteurs du territoire et une majorité d'entre eux représente la société civile. En Livradois-Forez, il comprend 24 membres dont 9 élus locaux. Depuis fin 2015, le Comité de programmation s'est réuni à 25 reprises – dont 5 fois en 2021 – pour décider de la programmation des dossiers de demande de subvention qui ont été préalablement instruits par l'équipe technique Leader du Parc en collaboration avec les services du Conseil régional, autorité de gestion du programme. Le vote du comité de programmation sur chacune des subventions se fait sur la base d'une grille et de critères de sélection qui permettent de vérifier que le projet est en cohérence avec le plan d'actions.
- En 2021, la crise sanitaire n'a pas impacté la dynamique du Comité de programmation et de l'équipe technique Leader pour l'avancée du programme. Au cours de ses 5 réunions, le comité de programmation a retenu 22 dossiers pour un total de subventions Leader de 752 132 euros, soit environ 10% de l'enveloppe allouée. La priorité a été donnée aux opérations des fiches-action 1-2 « Réinventer les centres-bourgs par des opérations d'aménagement innovantes et ambitieuses » et 2-1 « Développer l'implication sociétale des entreprises et des organisations » qui représentent plus de la moitié du nombre et du montant des opérations programmées en 2021. L'instruction de ces dossiers a été longue car ils étaient souvent complexes, demandant de nombreux échanges avec les porteurs de projet.

- En ce qui concerne les paiements, 54 dossiers retenus au cours des années précédentes ont été payés en 2021 pour un total de 1,46 millions d'euros de subvention soit 19 % de la maquette.
- L'association Leader France assure l'animation du projet Access'R qui recense et diffuse - aux niveaux national et européen - de bonnes pratiques en matière de services à la population en milieu rural. Ce projet est porté par 16 partenaires dont le Parc Livradois-Forez. Dans ce cadre, 4 expériences menées en

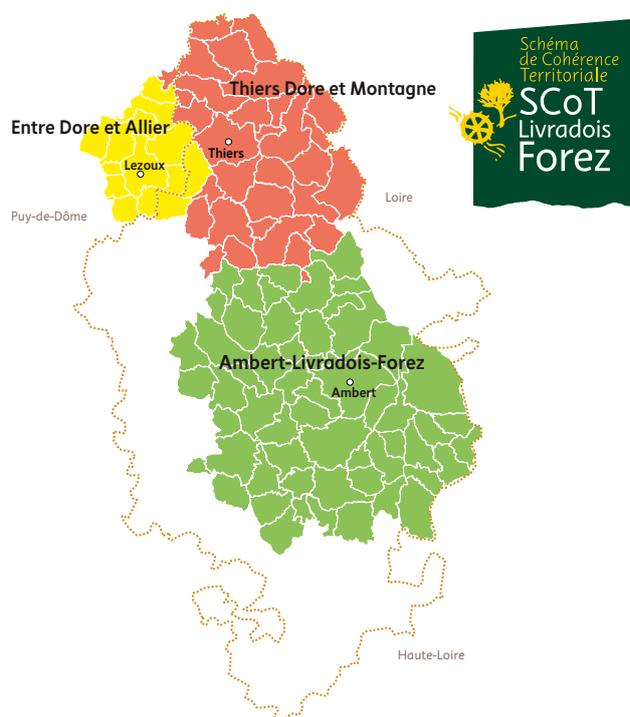
Livradois-Forez ont été mises en avant : Bouge ton commerce ; Marionnettes à domicile qui apporte un spectacle au domicile des personnes âgées et sensibilise les intervenants auprès de ces personnes sur l'impact positif de la médiation artistique et culturelle ; Apprentissage – pack mobilité et logement : un service de transport à la demande pour de jeunes apprentis mis en place sur le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

SCoT Livradois-Forez

- Depuis l'approbation, en janvier 2020, du SCoT Livradois-Forez ⁽¹⁾, la formation SCoT du Parc est amenée à rendre des avis sur les documents de planification et d'urbanisme d'échelles régionale (SRADDET ⁽²⁾, SRCE ⁽³⁾, SRC ⁽⁴⁾...), territoriale (SCoT voisins...), intercommunale (PLUi ⁽⁵⁾, PCAET ⁽⁶⁾, PLH/PDU ⁽⁷⁾...) et communale (PLU ⁽⁸⁾, PSMV ⁽⁹⁾, cartes communales, opérations foncières et d'aménagement, commerce ou ensemble commercial de plus de 1000 m², projets cinématographiques...).
- La formation SCoT a émis un avis favorable au projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Peschadoires.
- La formation SCoT a été sollicitée par la commune de Ris à propos d'un projet d'implantation d'un supermarché, par la commune de Thiers pour l'extension de la surface commerciale d'un supermarché et par la commune de Lezoux à propos d'un projet d'implantation d'un magasin de bricolage.
- L'animatrice du SCoT a participé à la révision du SCoT Sud-Loire prescrite en 2018 en raison de l'extension importante de son périmètre. Elle a également accompagné les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Entre Dore et Allier pour le lancement de la procédure d'élaboration de leur PLUi.
- Le Comité syndical de la formation SCoT s'est réuni à trois reprises en 2021. Les deux premières réunions ont été consacrées aux questions budgétaires. Au cours de la troisième, le travail de recherche sur la vacance des logements et des locaux lui a été présenté (voir ci-dessous). Une information sur les principales dispositions de la loi Climat et résilience et le débat d'orientation budgétaire 2022 étaient également à l'ordre du jour de cette réunion.
- Le livret 8 du rapport de présentation du SCoT précise la nature des indicateurs de suivi et d'évaluation. La collecte annuelle des données qui alimentent ces indicateurs a débuté dès 2020. En 2021 s'est poursuivie la mise en place d'un tableau de bord qui regroupe ces indi-

cateurs et permet d'organiser chaque année l'actualisation des données statistiques et cartographiques.

- Mise en place en octobre 2020, la Commission de suivi du SCoT Livradois-Forez est chargée d'étudier et d'élaborer les avis et de suivre les indicateurs d'évaluation du SCoT. Elle s'est réunie pour la première fois en 2021.
- Le Parc participe aux études conduites dans le cadre du programme recherche-actions POPSU Territoires qui concerne cette vacance sur le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois-Forez et particulièrement dans les communes d'Ambert, Arlanc et Cunlhat. La vacance de logements étant l'un des principaux enjeux relevés lors de l'élaboration du SCoT, cette méthodologie mise en place avec le programme POPSU sera étendue à l'ensemble du territoire du SCoT dans le cadre d'un travail de recherche réalisé par l'Université Gustave Eiffel de Marne-la-Vallée. L'objectif est de définir plus



- (1) Schéma de cohérence territoriale
- (2) Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- (3) Schéma régional de cohérence écologique
- (4) Schéma régional des carrières
- (5) Plan local d'urbanisme intercommunal
- (6) Plan climat air-énergie territorial
- (7) Programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains
- (8) Plan local d'urbanisme
- (9) Plan de sauvegarde et de mise en valeur

précisément la vacance, de mieux comprendre ses mécanismes et d'aboutir à la réalisation de fiches récapitulatives sur la vacance à l'échelle intercommunale et communale. Et ce pour les trois communautés de communes du SCoT.

- L'animatrice du SCoT a participé à l'étude lancée par le Parc en 2020 sur le développement

de la pratique du vélo le long de la vallée de la Dore et à l'étude engagée par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne sur les friches industrielles de son territoire qui pourrait être reproduite, suivant la même méthodologie, à l'échelle du territoire du SCoT.

Intercommunalités

- Depuis 2017 et la fusion des communautés de communes, les équipes de direction du Parc et des 11 EPCI membres du Syndicat mixte du Parc organisent des temps d'échanges réguliers pour appréhender au mieux les modalités de leur collaboration au regard de l'évolution des missions/compétences et des programmes/projets des uns et des autres. En 2021, une seule réunion a pu être organi-

sée : elle s'est tenue en décembre à la Maison du Parc. La révision de la Charte du Parc, qui a été initiée début 2021 et entrera en 2022 dans une phase opérationnelle impliquant fortement les EPCI, a été le sujet principal de cette rencontre au cours de laquelle ont été également abordés les points d'actualité concernant le Parc et les EPCI.

Révision de la Charte

- La Charte actuelle du Parc naturel régional Livradois-Forez a été approuvée le 25 juillet 2011 pour une durée de 15 ans jusqu'au 26 juillet 2026. Pour prétendre au renouvellement du classement « Parc naturel régional » au-delà de cette date, la Charte 2011-2026 du Parc naturel régional Livradois-Forez doit faire l'objet d'une révision en vue d'élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041.
- Après que le Comité syndical du Parc ait sollicité la mise en révision de sa Charte, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, qui a cette compétence, a prescrit cette révision et en a confié le pilotage au Syndicat mixte du Parc par délibération du 15 octobre 2021. Cette délibération arrête le périmètre d'étude et définit les modalités de l'association des collectivités territoriales concernées et de leurs groupements ainsi que celles de la concertation avec les partenaires associés.
- Le périmètre d'étude pour l'élaboration de la future Charte 2026-2041 comprend 191 communes, soit les 163 communes déjà membres du Parc et 28 communes qui pourraient être intégrées à l'occasion de cette révision de la Charte. Ce qui représente une augmentation de 8 % du nombre de communes par rapport au périmètre d'étude de l'élaboration de la Charte actuelle. Ces 191 communes forment un périmètre d'étude de 353 815 hectares (+ 7 % par rapport à celui de l'élaboration de la Charte actuelle) et rassemblent 113 945 habitants (+ 13 % par rapport au périmètre d'étude de l'élaboration de la Charte actuelle). Chacune de ces communes a été contactée dès

janvier 2021 afin d'évaluer son souhait d'être ou non incluse dans ce périmètre d'étude et de connaître l'intention des élus quant à leur participation à la démarche de révision.

- Par ailleurs, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes a délégué la conduite de la révision de la Charte au syndicat mixte du Parc. Pour ce faire, une convention a été établie et approuvée.
- Le projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez amènera les collectivités, les organismes partenaires, les acteurs locaux et les habitants à se questionner sur de nombreux enjeux. Une large concertation devra permettre de traiter les différents sujets sur la base d'un cadre commun, fondé sur la transition et l'adaptation au changement/dérèglement climatique et la résilience du territoire. En effet, le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez se doit de faire face au changement/dérèglement climatique et au déclin de la biodiversité, et prendre en compte dans la future Charte les problématiques de transitions écologique, énergétique, économique, numérique et sociale qui engendrent déjà des bouleversements dans le quotidien des habitants. La Charte 2026-2041 constituera en ce sens un projet de territoire partagé qui devra proposer des réponses à une grande partie de ces enjeux. Le syndicat mixte du Parc et les partenaires engagés devront donc réaliser un travail important d'information, de pédagogie et de communication auprès des différents publics, dont la population.

Le Comité syndical en décembre 2021

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC

40 représentants

PUY-DE-DÔME

Claude ARTAUD

Conseillère municipale de Saint-Romain

Éliane AUBERGER

Conseillère municipale de Dorat

Céline AUGER

Maire-adjointe de Billom

Christine BATISSON

Maire-adjointe d'Eglisolles

Bernard BERAUD

Maire-adjoint de La Chaulme

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

Christine BOSCH

Conseillère municipale de Vinzelles

Stéphanie BURIAS

Conseillère municipale de Limons

Mathieu CAPITAINE

Maire-adjoint de St-Genès-La-Tourette

Julie CHALLET

Conseillère municipale du Vernet-Chaméane

Damien CHEVARIN

Conseiller municipal d'Isserteaux

Mélanie DEIJN

Conseillère municipale d'Échandelys

Éric DUBOURGNOUX

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont

Daphné DUPREZ

Conseillère municipale de Pignols

Simon DURUPT

Conseiller municipal de Saint-Jean-d'Heurs

Chantal FACY

Maire de Cunlhat

Jean-Gabriel FAURE

Conseiller municipal de Crevant-Laveine

Michel GONIN

Maire de Néronde-sur-Dore

Guy GORBINET

Maire d'Ambert

Valérie LE POSTEC

Maire-adjointe de Saint-Jean-des-Ollières

Patricia LECLERCQ

Conseillère municipale du Monestier

Gérard LECOQ

Conseiller municipal de Marat

Dominique MAYET

Maire-adjoint de Vollore-Ville

François PELLETIER

Conseiller municipal de Montmorin

Jérôme RAYNAUD

Conseiller municipal de Marsac-en-Livradois

Stéphane RODIER

Maire de Thiers

Christiane SAMSON

Maire de Courpière

Dominique SEGUIN

Conseiller municipal de Médeyrolles

Élie TOURLONIAS

Maire-adjoint de Vertolaye

Gilles VAYSSIÈRE

Conseiller municipal de Sermentizon

HAUTE-LOIRE

Nathalie BOUDOUL

Maire de Berbezit

Jean-Robert CHAIZE

Maire-adjoint de Malvières

Thierry d'ANDIGNE

Conseiller municipal de Javaugues

Serge GIBERT

Conseiller municipal de Chomelix

Valérie MONTEIL

Conseillère municipale de Félines

Christian NUGIER

Conseiller municipal de Saint-Préjet-Armandon

Daniel PICOT

Maire-adjoint de Monlet

Stéphanie RIAS

Conseillère municipale de Mazerat-Aurouze

LOIRE

Agnès BAROU

Conseillère municipale de La Chamba

Rémi RIZAND

Maire-adjoint de Saint-Bonnet-le-Courreau

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants (dont un à pourvoir) :

Thomas BARNERIAS, Vice-président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Vincent CHALLET, Délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire

Daniel FORESTIER, Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Nathalie MARIN, Vice-présidente de la Communauté de communes Billom communauté

Philippe MEYZONET, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Corinne MONDIN, Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Martine MUNOZ, Déléguée de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ,

2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du Conseil départemental de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Célia BERNARD

Fabien BESSEYRE

Pascale BRUN

Aude BURIAS

Cédric DAUDUIT

Antoine DESFORGES

Jocelyne GLACE-LE-GARS

Valérie PRUNIER

Michel SAUVADE

Alexandra VIRLOGEUX

HAUTE-LOIRE

Marie-Agnès PETIT et Bernard BRIGNON

LOIRE

Pierre-Jean ROCHETTE

Collège de la Région

7 représentants :

FRÉDÉRIC BONNICHON

Elisabeth BRUSSAT

Renaud DAUMAS

Myriam FOUGERE

Sophie ROTKOPF

Jean-Pierre TAITE

Catherine ZAPPA

Autres formations

2 représentants :

Bernard LORTON, formation SCoT Livradois-Forez

Éric DUBOURGNOUX, formation Grand cycle de l'eau

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Stéphane RODIER

VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

Tony BERNARD

Myriam FOUGÈRE

Annie CHEVALDONNÉ

Nathalie BOUDOUL

Corinne MONDIN

Eric DUBOURGNOUX

Bernard LORTON

COLLÈGE DES COMMUNES

Éliane AUBERGER

Agnès BAROU

Tony BERNARD

Nathalie BOUDOUL

Mathieu CAPITAINE

Jean-Robert CHAIZE

Eric DUBOURGNOUX

Stéphane RODIER

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET

Corinne MONDIN

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Bernard BRIGNON

Pascale BRUN

Jocelyne GLACE-LE-GARS

Valérie PRUNIER

Pierre-Jean ROCHETTE

COLLÈGE DE LA RÉGION

Frédéric BONNICHON

Elisabeth BRUSSAT

Renaud DAUMAS

Myriam FOUGERE

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

Organigramme et mouvements
mis à jour au 31 décembre 2021

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNOT

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET

responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels-biodiversité

Guillaume MOIRON

Natura 2000

Isabelle ROMEUF - Peter DURAN

Natura 2000

Anne MALET - Manon LAMBERT

gestion d'espaces naturels remarquables

Audrey JEAN

éducation à l'environnement et au développement durable

Jean-Claude CORBEL

espèces et activités de pleine nature

Catherine BREUIL

assistante de pôle

Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore

Delphine GIRAULT

responsable du pôle, gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Sylvain SAXER, Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD

animation du contrat territorial Dore

Marc CLADIÈRE, Benjamin FAYE

techniciens rivières - contrat territorial Dore

Kévin COLLAY, Romain DUMEIL, Guillaume LAGOUTTE,

Mathieu SABLONNIÈRE

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

Valérie PONCELAS

assistante - gestion administrative du contrat territorial Dore

Pôle développement, promotion, valorisation

Étienne CLAIR

responsable du pôle, économie et responsabilité sociétale des entreprises développement économique

Christelle PEYRE, Florian LECLERCQ

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs

Élodie PERRET

agriculture et valorisation des produits

Morgane MALARD

forêt - filière bois

Mélaïne CACHET-GAUJARD

marketing territorial et tourisme durable

Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

Claudy COMBE

relations avec les communes, relations avec la presse

Agnès CHASSAING

assistante de pôle

Partenaires hébergés à la Maison du Parc

— Passeurs de Mots :

Brice GRENIER

Pauline RAYNAUD

Lucie MEUNIER

Cathel FERY

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL

Patrice JOUVE

Chantal PERRON

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

Guillaume SOURNAC

Arnaud MIQUEL

— Éducation Nationale :

Mathieu MISSONNIER

— Maison du Tourisme :

Benoît BARRÈS

Brigitte ARCIS

Nicolas PINAUD

Sébastien GIRAUD

Aubéri FOURNET-FAYARD

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres (31 femmes, 37 hommes, 1 à pourvoir) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres.

En 2021, le Comité syndical s'est réuni 5 fois et a examiné 69 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Juliane COURT

responsable du pôle, architecture

Claire MALLET

urbanisme

Mathilde SIVRÉ

paysage

Claire BUTTY

habitat - centres-bourgs

Dominique GIRON

publicité, signalétique, patrimoine bâti

Émilie JAILLET

énergies, mobilité

Valérie ARTHAUD

assistante de pôle

Pôle politiques territoriales

Eric COURNOT

responsable du pôle

Audrey CHAMARD

SCoT Livradois-Forez

Amélie DEBIÈVRE

chargée de mission programme LEADER

Anne RIOU

chargée de mission programme LEADER (renfort)

Solange LHOSTAL

gestion administrative et financière du programme leader

Pôle administration générale et logistique

Caroline MIROWSKI

responsable du pôle gestion administrative financière et ressources humaines

Clémence CASTELO

assistante de direction

Martine CAYRE

gestion du personnel et comptabilité

Christine MONDIÈRE

budget et comptabilité

Fany PERICHON

assistante administrative

Renaud LAIRE

géomatique et systèmes

informatiques

Mélanie NOURRISSON

développement numérique

Aubéri FOURNET-FAYARD

accueil et secrétariat

Elisabeth ROURRE

entretien des locaux

René COGNET

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

Mouvements

ARRIVÉES

Mélaïne CACHET-GAUJARD

marketing territorial et tourisme durable

Peter DURAN

Natura 2000

Manon LAMBERT

gestion d'espaces naturels remarquables

Mathilde SIVRÉ

paysage

DÉPARTS

Candice BARRIÈRE

paysage

Serge CHALEIL

médiation des patrimoines (retraite)

Audrey CHAMARD

SCoT Livradois-Forez

YOANN COLLAY

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

Xavier GAJEWSKI

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

Leïla HAMIDI

urbanisme

Florian LECLERCQ

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs (remplacement)

Morgane MARCEAUX-DUFOUR

habitat - centres-bourgs (remplacement)

STAGIAIRES

— **Océane VINCENT** : Elaboration d'un nouveau projet pédagogique sur le territoire du Parc : audit EEDD auprès des acteurs du territoire

— **Anabelle SEGUAUX, PAT** : mise en œuvre de la loi Egalim / Organisation d'une rencontre élus

— **Manon LAMBERT** : élaboration de documents de gestion de sites naturels remarquables et accompagnement des collectivités locales pour leur appropriation

— **Rémi SCHAEERER** : étude de définition d'une stratégie de gestion des milieux alluviaux de la Dore et proposition d'actions

— **Coralie DE ROO** : déploiement d'une trame de vieux bois dans les massifs forestiers du Livradois-Forez

— **Yassine DARDAB** : améliorer la connaissance des rejets micropolluants

— **Coline GROSJEAN** : réalisation d'une enquête pastorale à l'échelle du Parc

— **Peter DURAN** : recensement et état des lieux des tourbières des Hautes Chaumes du Forez

— **Sandrine BEAL** : mise en valeur des outils pédagogiques, document de présentation, inventaire araignées, participation au démarrage des projets éducatifs et aux missions Natura 2000

— **Ronan GABILLARD** : diagnostic complémentaire des affluents de la Dore sur la thématique des plantations de résineux et mise en place d'un programme d'actions

— **Eliot PICANDET** : stage d'observation

— **Mathieu SANGUIN** : stage d'observation

— **Maxence BROUTTET** : stage d'observation

— **Axel ROCHE** : stage d'observation

Le budget

Programme d'actions (fonctionnement et investissements cumulés)

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget 2021 (fonctionnement et investissement) s'élève à 6 089 069,21 €, Ce montant intègre le résultat du compte administratif 2020.

Les dépenses et recettes initialement votées le 24 mars 2021 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par deux décisions modificatives (DM) votées le 6 octobre 2021 et le 15 décembre 2021.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 6 236 442,18 € en recettes et en dépenses soit une hausse de 2% par rapport au budget 2020.

2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2021 dégagent un solde négatif de -321 071,60 €.

Les dépenses sont en baisse en raison notamment :

- poursuite des dépenses d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre d'actions structurantes : acquisition d'outils pédagogiques, développement d'outils et d'équipements spécifiques de gestion et de valorisation des sites naturels remarquables, achat de matériel spécifique de terrain notamment dans le cadre du projet « trames de vieux bois », poursuite des travaux de rénovation et d'équipement de la maison du Parc ;

| | Dépenses (€) | Recettes (€) |
|---|-------------------|-------------------|
| AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance | 300 618,79 | 66 532,93 |
| AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants | 162 069,03 | 154 370,77 |
| AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie » | 185 707,68 | 107 523,11 |
| AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet | 256 258,58 | 128 502,43 |
| TOTAL ACTIONS | 904 654,08 | 456 929,24 |

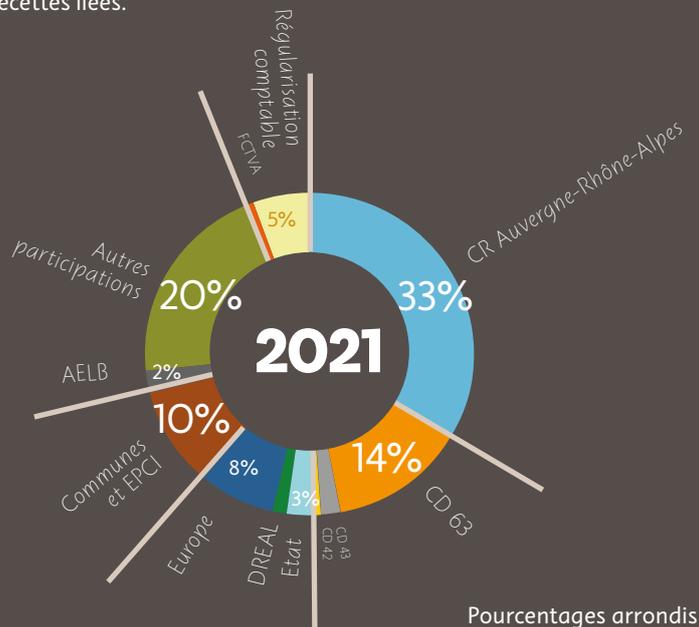
- les dépenses liées aux charges courantes restent contenues (maintenance, assurance, téléphonie, etc...). Le montant des dépenses liées aux charges courantes retrouve progressivement un niveau équivalent à avant la crise sanitaire.

Les recettes sont en hausse en raison notamment :

- l'encaissement de subventions attendues depuis 2019 pour l'équipement de gestion des espaces naturels, les travaux d'aménagement de la maison du Parc, l'acquisition de véhicules électriques ou encore pour l'animation de certains projets ;
- l'augmentation de la dotation aux amortissements et du FCTVA ;
- la crise sanitaire qui a impacté la mise en œuvre du programme d'actions décalant ainsi les calendriers de réalisation et de fait la perception des recettes liées.

Répartition des recettes sur les trois dernières années

| | réalisé 2019 | réalisé 2020 | réalisé 2021 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| CR Auvergne-Rhône-Alpes | 1 570 476,53 | 1 220 282,03 | 1 197 721,47 |
| CD 63 | 476 937,00 | 431 758,50 | 492 142,00 |
| CD 43 | 58 571,00 | 60 274,67 | 68 278,00 |
| CD 42 | 20 691,45 | 20 691,45 | 20 691,45 |
| État | 123 161,95 | 100 000,00 | 100 000,00 |
| DREAL | 87 856,65 | 78 139,72 | 45 260,76 |
| Europe | 202 033,08 | 235 097,16 | 271 959,75 |
| Communes et EPCI | 345 231,72 | 351 351,00 | 361 345,50 |
| Agence de l'Eau Loire Bretagne | 148 286,85 | 98 561,00 | 81 965,34 |
| Autres participations | 1 875 755,99 | 703 632,33 | 730 498,49 |
| FCTVA | 171 038,88 | 13 254,38 | 24 085,30 |
| Régularisation comptable | 145 295,90 | 164 916,11 | 191 942,47 |
| TOTAL | 5 225 337,00 | 3 477 959,15 | 3 584 890,53 |



En complément du budget principal relatif à la mise en œuvre de la charte du Parc, le syndicat mixte gère également un budget annexe en lien avec la compétence grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore et un budget autonome en lien avec la compétence SCoT Livradois-Forez. Pour 2021, les montants respectifs de ces 2 budgets sont les suivants en dépenses :

- Budget annexe Grand Cycle Eau : 1 100 946,58 € (fonctionnement et investissement)
- Budget autonome SCoT : 88 701,85 € (fonctionnement et investissement)

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2021 est de 3 905 962,13 € (3 516 325,99 € en fonctionnement et 389 636,14 € en investissement) et 103 894,81 € restant à réaliser en 2021 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2021 de 3 584 890,53 € (3 322 234,82€ en fonctionnement et 262 655,71 € en investissement) ; 73 167 € restant à réaliser en investissement.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 575 955,15 € (contre 2 460 079,62 € en 2020) soit une hausse de +4,7 %.

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

Les dépenses liées à la masse salariale représentent 83% de ces dépenses de structure soit un montant de 2 141 254,14 € en 2021 (contre 2 141 586,38 € en 2020) dont 1 738 768,61 € pour le personnel dédié à la Charte du Parc et 402 485,53 € pour les compétences à la carte : SCoT et Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore.

En 2021, l'effectif du syndicat mixte comprenait 49 agents dont une grande partie de titulaires (27 agents) et se répartissait selon les missions, objets et compétences du syndicat :

- 32 emplois pour la mise œuvre de la Charte et le programme LEADER ;
- 1 emploi pour la compétence « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez) ;
- 10 emplois pour la compétence « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore ».
- 6 emplois liés à des actions inscrites dans le budget du « programme d'actions ».

Les dépenses liées aux charges courantes représentent 17 % des dépenses de structure. 434 701,01 € en 2021 (contre 407 680,40 € en 2020). Le syndicat mixte du Parc s'efforce de limiter ces dépenses en procédant régulièrement au renouvellement des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet...).

Les montant des dépenses liées aux charges courantes retrouve progressivement un niveau équivalent à avant la crise sanitaire (497 614 € en 2019).

Les dépenses d'investissement réalisées pour la structure représentent 309 915,35 € (contre 171 500,99 € en 2020) et ont financé :

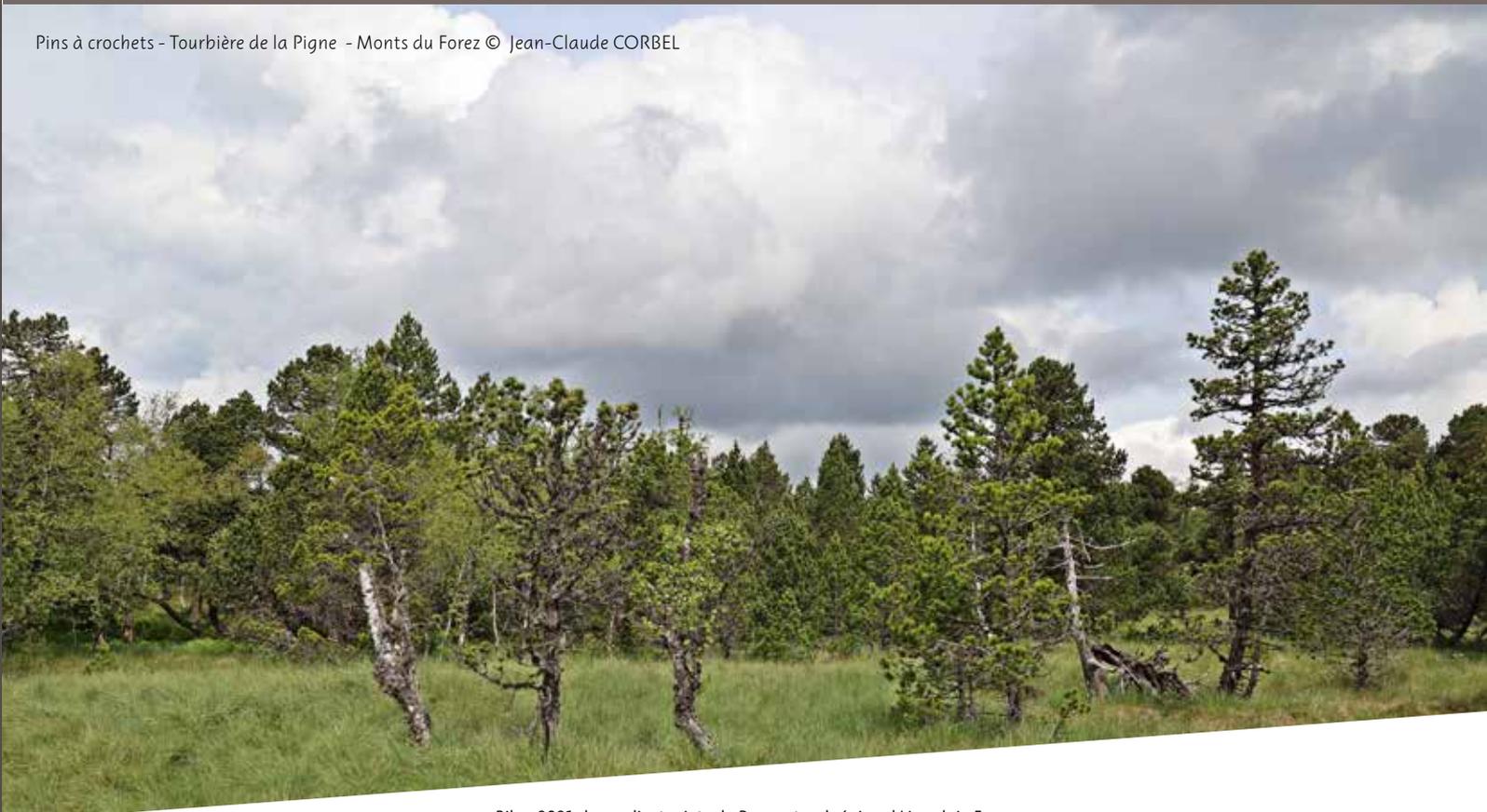
- l'acquisition de mobilier pour un montant de 8 887,97 €
- l'acquisition de petit matériel, de postes informatiques, de logiciels pour un montant de 128 441,36 €
- du petit matériel d'entretien et d'équipement du bâtiment pour un montant de 4 324,72 €
- des travaux de rénovation du bâtiment pour un montant de 46 187,38 €
- achat de véhicules pour un montant de 90 954,22 €
- reprise de subventions d'investissement pour un montant de 31 119,70 €.

Les dépenses liées aux opérations d'ordre

correspondent à la dotation aux amortissements réalisés en 2021 et s'élèvent à un montant de 160 822,77 € contre 134 463,60 € en 2020.

1074 mandats pour régler les factures et 468 titres de recettes ont été émis.

Pins à crochets - Tourbière de la Pigne - Monts du Forez © Jean-Claude CORBEL



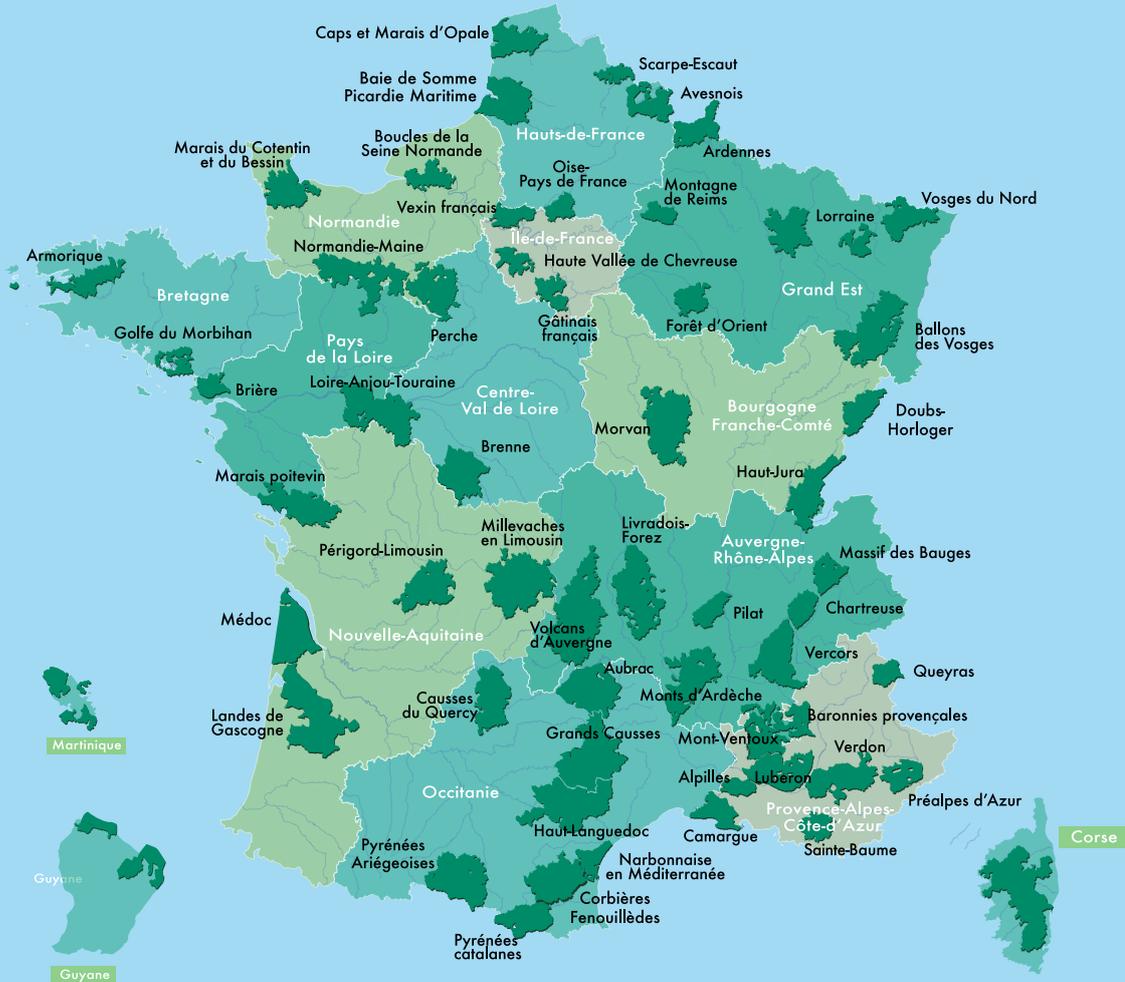
Le réseau des Parcs

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs
naturels régionaux
de France

www.parcs-naturels-régionaux.fr

Les 58 Parcs naturels régionaux rassemblent près de 4 800 communes. Sur 15 régions, ils concernent plus de 4,5 millions d'habitants et représentent 17% du territoire.



Parcs
naturels
régionaux
de France



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

